

France Forum

- *Les conditions actuelles de la création artistique*
- *Dénationaliser : pour quoi faire ?*
- *Les jeunes et l'emploi*
- *Peut-on sortir de la modernité ?*
- *Actualités économiques et sociales*
- *Arts et lettres*
- *Discorde dans l'église*

Jean-Pierre BADCY - Michel GUY - François NOURISSIER - Iannis XENAKIS - Jean-Pierre VINCENT - Olivier DEBRE - Jean-Louis PRAT - Jean NOUVEL - Paul VECCHIALI - Jean SALVANES - Henry BONNIER - Dominique - André KERGAL - Charles DELAMARE - Jean BOISSONNAT - Jean-Louis LANGLAIS - Jean-Marie DOMENACH - Philippe SENART - Yvan CHRIST - Henri BOURBON - Joseph MACE-SCARON - J.D. DURAND - Jean CHELINI - Étienne BORNE

S'unir pour aller plus loin.

S'unir pour aller plus loin, s'unir pour agir, mais aussi affirmer la diversité des hommes et des femmes qui le composent, c'est la force du Crédit Mutuel.
Union basée sur la démocratie : les sociétaires ont la parole et, originalité significative, ils participent à la désignation des administrateurs et des présidents de chaque Caisse.
Union, source de mieux-être pour chacun : par la redistribution de l'épargne commune sous forme de prêts au plus juste prix, par la mobilisation des investissements au profit de la région, de la qualité de l'environnement et de la promotion de la vie associative, les Caisses mutualistes concourent à l'épanouissement de tous.
Au Crédit Mutuel, on peut compter les uns sur les autres.

Crédit  Mutuel
les uns les autres.

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. 45 44 75 50

Abonnement annuel 100 F

Abonnement de soutien 120 F

Sommaire 223-224

Octobre-Décembre 85

25 F

COLLOQUE FRANCE-FORUM

CULTURE ET DEMOCRATIE AUJOURD'HUI p. 2

LES CONDITIONS ACTUELLES DE LA CREATION p. 3

RAPPORT DE JEAN-PIERRE BADY

Table Ronde présidée par Michel GUY, avec François NOURISSIER - Iannis XENAKIS - Jean-Pierre VINCENT - Olivier DEBRE - Jean-Louis PRAT - Jean NOUVEL - Paul VECCHIALI - Jean SALVANES - Henry BONNIER - Dominique-André KERGALE

DOSSIERS ET ETUDES

DENATIONALISER : POUR QUOI FAIRE ?

PAR CHARLES DELAMARE p. 33

LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT p. 39

LES JEUNES ET L'EMPLOI

PAR JEAN-LOUIS LANGLAIS p. 43

PEUT-ON SORTIR DE LA MODERNITÉ ?

PAR JEAN-MARIE DOMENACH p. 49

ARTS ET LETTRES

LA VIE LITTERAIRE PAR PHILIPPE SENART p. 53

LE XX^e SIECLE ENTRE DANS L'HISTOIRE

PAR YVAN CHRIST p. 59

VICTOR HUGO : LA GRAND IMAGIER

PAR HENRI BOURBON p. 61

NOTES DE LECTURE

DE LA BETISE D'ANDRE GLUCKSMANN

PAR JOSEPH MACE-SCARON p. 65

GEORGES POMPIDOU D'ERIC ROUSSEL

PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND p. 66

PARIS-PRAGUE 1968-1978 DE PIERRE GREMION

PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND p. 68

MGR PAUL REMOND, EVEQUE DANS LE SIECLE
DE RALPH SCHOR

PAR MAURICE BORDES p. 69

UN MANUEL MEDIEVAL DE SANTE :

LE TACUINUM SANITATIS

PAR JEAN CHELINI p. 69

ROBERT SCHUMAN DE CHRISTIAN PENNERA

PAR BENOIT VERMANDER p. 70

POURQUOI LA PROPRIETE ? D'HENRI LEPAGE

PAR BERTRAND ROSSERT p. 71

PROPOS DU TEMPS

DISCORDES DANS L'EGLISE

PAR ETIENNE BORNE p. 70

CULTURE ET DÉMOCRATIE AUJOURD'HUI

"France Forum" a organisé les 10 et 11 janvier 1985 à la salle Médicis du Sénat un colloque sur le thème "Culture et démocratie aujourd'hui". Ce colloque réunissait de nombreux universitaires, des créateurs, des artistes, des intellectuels, des responsables politiques et culturels, des journalistes. Il s'agissait de réfléchir, sans arrière-pensées idéologiques, aux rapports que peuvent entretenir la culture et la politique, la culture, l'Etat et la société en démocratie. Ce colloque constituait en quelque sorte une interrogation et une recherche sur le contenu et le sens que peuvent se donner réciproquement culture et démocratie dans une civilisation qui se veut de liberté.

"France Forum" a publié dans son numéro d'avril-juin 1985 le compte-rendu des réunions consacrées à "Beaux-Arts et nouvelles formes de culture" et à "La Culture, l'Etat, la société", et dans son numéro de juillet-septembre 1985 le compte rendu des travaux relatifs aux "Perspectives de la décentralisation culturelle".

*
* *

Le colloque s'est déroulé en quatre séances de travail, selon le programme ci-après :

Jeudi 10 janvier à 9 h 15

. Beaux-arts et nouvelles formes de culture

Présidence : Jacques Thuillier, professeur au Collège de France.

Rapport de Jean-Claude Lamberti, professeur à l'Université de Paris-V-Sorbonne.

Communications de François Bourricaud, professeur à l'Université de Paris-IV-Sorbonne; de Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers; de Pierre Vaisse, professeur à l'Université de Paris-X-Nanterre; de Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, président des Jeunesses Musicales de France.

Jeudi 10 janvier à 14 h 30

. Les conditions actuelles de la création

Présidence : Michel Guy, ancien ministre.

Rapport de Jean-Pierre Bady, conseiller à la Cour des Comptes, suivi d'une table ronde sur les conditions actuelles de la création artistique et littéraire à laquelle ont participé : Olivier Debré, François Nourissier, Jean Nouvel, Jean-Louis Prat, Paul Vecchiali, Jean-Pierre Vincent et Iannis Xénakis.

Vendredi 11 janvier à 9 h 30

. Perspectives de la décentralisation

Présidence : Maurice Ulrich, Conseiller d'Etat.

Rapports de Dominique Baudis, Maire de Toulouse et de Jean Charbonnel, Maire de Brive.

Communications de Jacques Barrot, Président du Conseil Général de la Haute-Loire; Bernard Bosson, Maire d'Annecy; Jean Bousquet, Maire de Nîmes; Jean-Pierre Camoin, Maire d'Arles; Jacques Douffiagues, Maire d'Orléans; Jean-Paul Fuchs, Adjoint au Maire de Colmar; Michel Guy, ancien Ministre; André Mure, Adjoint au Maire de Lyon; François Gorge, Adjoint au Maire de Rouen. Communication sur le mécénat par Jean Salvanès, membre du Conseil Economique et Social.

Vendredi 11 Janvier à 14 h 30

. La culture, l'Etat, la société

Présidence : René Rémond, Président de la Fondation Nationale des Sciences politiques.

Rapport de Jean-Marie Domenach, ancien directeur de la revue "Esprit", professeur à l'Ecole Polytechnique.

Communications de Raymond Barre, ancien Premier Ministre; Maurice Blin, Sénateur, agrégé de l'Université; Etienne Borne, Inspecteur général honoraire de l'Education Nationale; Marc Fumaroli, professeur à l'Université de Paris-IV-Sorbonne.

Chaque séance s'est terminée sur un large débat avec les participants au colloque.

*
* *

Nous présentons dans le présent cahier le compte rendu de la séance du Jeudi 10 Janvier après-midi consacrée aux conditions actuelles de la création.

Ainsi l'ensemble des travaux et débats du colloque a été publié dans nos numéros 219/220- 221/222 et 223/224.

LES CONDITIONS ACTUELLES DE LA CREATION

RAPPORT

Jean-Pierre BADY

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je me trouve dans une situation tout à fait malaisée et proche de l'inconvenance parce que vous attendez que s'expriment des créateurs et voici que l'on donne la parole à quelqu'un qui n'est pas un créateur, mais un administrateur, intéressé de près aux monuments historiques et qui s'échappe aujourd'hui de ses dossiers de la Cour des Comptes.

Cependant, dans mes fonctions antérieures, j'ai toujours essayé de comprendre artistes, écrivains, musiciens et l'une de mes dernières activités à la Caisse des Monuments Historiques a ainsi été d'organiser un colloque sur les monuments historiques et l'art contemporain. C'est un modeste titre, à demander votre attention. En tout cas, mon excuse majeure est que cet exposé n'est pas un véritable rapport; c'est une brève introduction qui a pour but de lancer un certain nombre d'interrogations aux participants à cette table ronde. Il n'est donc pas question de présenter un rapport détaillé sur les conditions de la création aujourd'hui. D'ailleurs, n'y a-t-il pas autant de conditions que de formes et de genres artistiques? Je préfère poser une série de questions à partir de deux thèmes principaux de réflexion:

- "la création et la société"
- et "la création et l'Etat".

Le premier axe du débat pourrait porter, en effet, sur les rapports de la création et de la société.

Je ne ferai point un commentaire d'ordre philosophique ou sociologique sur les relations de l'artiste ou de l'écrivain avec la société, mais je me livrerai simplement à trois réflexions dans ce domaine.

La première question est la suivante : quelle est la place des créateurs dans la société contemporaine? Sont-ils ou non en marge de la société? La marginalisation des créateurs est un thème ancien selon lequel ils effectuent des recherches difficiles et ne s'insèrent pas naturellement dans les préoccupations de la société dans laquelle ils vivent. L'artiste créateur, s'il veut être original, refuse l'ordre établi, marqué par des styles anciens ou même contemporains pour faire œuvre précisément de création. L'avant-garde ne peut être conformiste. En avance sur son temps, l'artiste se trouve donc, ou a tendance à se trouver, isolé ou éloigné de ses contemporains qui l'ignorent ou qui ne le comprennent pas. Cette distance risque encore de s'accroître parce que le goût de la majorité de la population la porte vers ce qui exprime le passé dans des styles sûrs et reconnus. Le beau, pour elle, c'est ce qui est communément accepté. Au contraire, l'artiste se veut novateur et refuse toute imitation.

Ce phénomène de rupture ou, à tout le moins, de contraste ne date pas d'aujourd'hui. S'est-il accru aujourd'hui? Est-il vrai de tous les secteurs de la vie artistique?

La marginalisation s'exprime aussi dans la situation matérielle des créateurs. En effet, de façon générale, la

mais ayant aussi des implications pratiques, qui me paraît mériter réflexion.

La deuxième question est celle-ci : la situation des créateurs s'aggrave-t-elle avec le développement de la crise économique et sociale ? Certes, les créateurs ont connu de tous temps des difficultés. Ces difficultés se sont-elles accrues, avec l'aggravation de la crise ? Un exemple est particulièrement frappant, celui des architectes, car la profession d'architecte, à cause du ralentissement de la vie économique, est particulièrement touchée.

Il ne faut peut-être pas songer seulement aux créateurs, mais aussi aux différents médiateurs que représentent les galeries de peinture, les théâtres, les éditeurs et libraires, les producteurs de cinéma, de radio ou de télévision. La crise les touche-t-elle ? Rend-elle leur situation plus difficile aussi pour diffuser les créations ?

Autre réflexion sur ce thème de la crise économique : comment les artistes et les écrivains jugent-ils la crise actuelle ? Ont-ils un jugement sur ce qui se passe ? Estiment-ils avoir un rôle particulier dans les circonstances présentes ? Ils sont parfois invités par les plus hautes autorités de l'Etat à imaginer des solutions propres à sortir de la crise, ainsi au colloque de la Sorbonne en 1983. Est-ce un thème auquel ils sont sensibles ? ou n'est-ce qu'une proposition rhétorique et qui ne correspond à rien de réel ?

La dernière question relative au thème général des relations des créateurs et de la société, porte sur le développement des nouvelles technologies. La situation de la création paraît aujourd'hui compromise par le développement massif des nouvelles technologies. Tout le monde s'accorde pour reconnaître les caractères nouveaux d'une production culturelle qui s'oppose à la création vivante. Un domaine parmi d'autres peut servir d'exemple, celui de la musique. Le compositeur de la fin du XIX^e siècle travaillait seul, cherchait un éditeur, faisait publier son œuvre ; on trouvait un interprète, on organisait une représentation publique de l'œuvre ; cette représentation n'était pas reproductible, ni transmissible à distance. Aujourd'hui, la composition musicale fait appel à des techniques collectives, dans l'ordre électroacoustique, qui débouchent sur des émissions radiophoniques, télévisuelles, sur la reproduction de disques et de cassettes. La notoriété d'un artiste paraît passer désormais davantage par ses disques que par ses concerts.

Le même processus pourrait être décrit pour le théâtre, pour l'opéra, et comme Augustin Girard l'a noté dans une étude du Service des études et de recherches, pour l'ensemble de la production culturelle. C'est ainsi qu'à un public d'amateurs a désormais succédé un ensemble de consommateurs.

On reconnaît en général que cette évolution n'a pas un caractère seulement négatif : le cinéma est là pour montrer que de grandes créations sont possibles dans le domaine des nouvelles technologies ; grâce à elles, les œuvres connaissent une diffusion accrue, les produc-

Jean-Pierre Bady

condition juridique, sociale, économique des créateurs est relativement précaire. Le revenu qu'ils tirent de leur travail est, à quelques rares exceptions près, nettement inférieur à celui des travailleurs les moins payés et, le plus souvent, le créateur, l'artiste, l'écrivain doivent recourir à un second métier pour pratiquer leur art. Les écrivains sont professeurs ou journalistes, les peintres sont professeurs dans des écoles d'art. Beaucoup de créateurs - ce n'est pas un phénomène nouveau, mais c'est un phénomène important - sont donc des salariés du secteur privé ou de l'administration. Ainsi Mallarmé, professeur, Guillevic, agent du Ministère des Finances, Pierre-Henri Simon, journaliste littéraire du "Monde".

Une profession particulièrement marginalisée, du point de vue matériel, me semble être aujourd'hui celle de comédien. Malgré de brillantes exceptions, la majorité des comédiens, à l'heure actuelle, se trouve au chômage et leurs perspectives d'activité sont tout à fait difficiles.

Les participants à cette table ronde s'accordent-ils à reconnaître que telle est bien, non pas leur situation personnelle, du moins celle de la majorité de leurs confrères et, peut-être, leur situation personnelle à certains moments de leur carrière ? Y a-t-il à cet égard des différences sensibles d'un secteur de la vie artistique à l'autre ?

Telle est la première interrogation d'ordre général,

tions étrangères peuvent être aussi mieux connues. Mais les risques en sont évidents : quel est l'avenir du théâtre de recherche, de la musique d'avant-garde, face à ces nouvelles technologies ? Le risque est celui d'une production nivelée et uniformisée. A quelles conditions une production culturelle peut-elle donc rester de qualité et résister aux fatalités d'un système de production qui s'internationalise ?

Certaines solutions paraissent pouvoir être trouvées. Il est d'abord indispensable de préserver et de renforcer la production de programmes nationaux, même si l'on accepte l'internationalisation des matériels de support. Par ailleurs, il serait souhaitable que les médiateurs recherchent des publics différents, et non pas un seul public, parce qu'après tout, y a-t-il "un" public ? Ne peut-on essayer de trouver plusieurs publics différents par l'âge, les régions, les modes d'habitat ? Le public, contrairement à une opinion souvent répandue, n'est pas uni-dimensionnel, malgré la pression qui s'exerce de la part de certains médias pour le rendre tel.

Voilà quelques questions sur le premier thème "création et société".

Le deuxième axe du débat pourrait porter sur les relations de la création et de l'Etat. C'est un problème lui aussi de tous les temps. Je lance une première question sur ce sujet : le dialogue entre les créateurs et les pouvoirs publics est-il aujourd'hui plus difficile que par le passé ? Le dialogue a toujours été difficile ; comme le dit Jacques Rigaud "pour l'Etat, le créateur est le plus prestigieux des administrés et aussi le plus insaisissable des agitateurs. Pour les créateurs, l'Etat, c'est le protecteur révérend et l'opresseur redouté. Que l'Etat l'aide, le créateur crie à l'humiliation ; qu'il ne l'aide pas, il accuse son indifférence. Le créateur se heurte de tous côtés à l'Etat dont la présence est obsédante". Les exemples historiques en sont nombreux, des rapports de Molière et de Louis XIV, de Germaine de Staël et de Napoléon, de Victor Hugo et de Napoléon III, jusqu'à ceux de Soljenitsyne et de Brejnev, pour rester sur le terrain de la création littéraire.

Pourquoi cette difficulté permanente ? parce qu'on touche au principe essentiel de la liberté de l'art. Sans liberté de l'art, il n'est point d'art créatif. Une politique d'aide à la création qui constituerait une mise sous tutelle de l'artiste serait contraire à la notion même de l'œuvre de création et finirait tôt ou tard par se nier elle-même. Il n'y a pas finalement d'artiste fonctionnaire. On ne peut diriger une production d'œuvres d'art comme on dirigerait une production industrielle. Alors, comment soutenir l'artiste sans toucher à sa liberté ?

Une solution radicale a été évoquée par Eugène Ionesco : "Peut-être que le ministère de la Culture ne devrait même pas exister et devrait être remplacé par un Ministère des fournitures, qui donnerait simplement de l'encre et du papier aux écrivains, de la toile et des pinceaux aux peintres, de la pellicule aux cinéastes, des instruments aux musiciens, De quoi se mêlent les politi-

ciens ? Les ministres des Affaires Culturelles ? Les affaires culturelles ne sont point leur affaire".

Il faut reconnaître la valeur provocante de ce propos mais aussi affirmer que la tradition française s'inscrit complètement contre cette solution si l'on considère les différents souverains ou chefs d'Etat, de François Ier à François Mitterrand. Son rappel n'est pourtant pas tout à fait inutile pour nous ramener de temps en temps à une plus juste appréciation du rôle des pouvoirs publics dans le domaine de la création.

La formule qui aurait ma préférence personnelle est celle de Malraux : soutenir sans influencer. Mais comment ? Et le débat rebondit : constate-t-on aujourd'hui dans la politique culturelle davantage d'influence que de soutien ? ou ne cumule-t-on pas à la fois l'influence et le soutien ? ou n'a-t-on pas la tentation de cumuler l'un et l'autre ? La question mérite d'être posée en prenant certains exemples parmi les différentes aides apportées à la création : dans le domaine du cinéma, l'avance sur recettes, dans le domaine des lettres, les bourses, subventions et avances du Centre National des Lettres, dans le secteur du théâtre, l'aide à la création, dans le domaine de la musique, les commandes, les subventions aux organismes de recherche, dans le domaine de l'architecture, l'organisation de concours publics pour de grands projets, dans le domaine du mobilier, les commandes. Dans le domaine des arts plastiques, les modes d'intervention de l'Etat sont nombreux, depuis l'achat d'œuvres, l'aide à la première exposition, la construction d'ateliers, la création d'artothèques, jusqu'au mécanisme du un pour cent sur les constructions publiques. Pour les industries de programme, a été créé un Fonds spécial d'aide aux industries de programme.

Toutes ces modalités d'aide à la vie artistique et littéraire présentent des caractères, me semble-t-il, positifs ; d'ailleurs beaucoup de ces mécanismes existaient avant 1981 et ils continuent maintenant à fonctionner. La nouveauté c'est qu'évidemment, les crédits ont été plus importants depuis 1982, exactement depuis l'augmentation du budget du ministère de la Culture de 1982. Cependant, faisons attention d'une part, au fait que, déjà, se sont produits certains ralentissements dans le budget 1985, et d'autre part, à la différence entre les crédits initiaux du budget et les crédits de fin d'année, lorsque l'on fait le compte exact des crédits réellement dépensés. De toute façon, il faut se féliciter que des crédits plus abondants aient été alloués aux différentes activités artistiques, notamment au secteur de la création.

Mais il faut aussi prendre garde à l'apparition de certains caractères négatifs qui n'existent peut-être pas dans tous les domaines que j'ai évoqués, mais davantage, semble-t-il dans le secteur des arts plastiques ; il faudrait s'interroger sur la tendance à la bureaucratisation qui se traduit par la concentration dans une institution unique (le Centre National des Arts Plastiques) de l'ensemble des pouvoirs de décision dans le domaine des arts plastiques.

Mon interrogation sur la tendance à l'étatisation - plutôt à la publicisation - du marché de l'art provient aussi de l'évolution de certains des Fonds Régionaux d'Art Contemporain. J'ai été frappé par un article récent de Jean Clerc, dans "Libération", dans lequel il explique qu'autrefois, l'acquisition de tableaux résultait pour le conservateur de musée de longs et patients efforts pour trouver le chef-d'œuvre, qui parfois lui échappait et c'était tout à fait regrettable, mais, que par une longue patience et avec l'assurance que c'était un chef-d'œuvre le tableau pouvait enfin entrer dans le musée ; aujourd'hui, le mécanisme des F.R.A.C. aboutit au fait que fonctionnaires et élus locaux plutôt que collectionneurs, achètent rapidement, pour utiliser le plus vite possible d'importants crédits, provenant de l'Etat et des Régions, des œuvres dont la qualité artistique n'est pas toujours certaine. Le marché de l'art n'est-il pas à ce moment-là un marché artificiel et trop coupé du marché international qui doit être l'instance de jugement, finalement, dans le domaine des arts plastiques ? La question soulevée par Jean Clerc mérite ici d'être débattue.

De façon plus particulière, la politique menée depuis 1981 n'a-t-elle pas cherché davantage à séduire les créateurs sans pour autant dynamiser en profondeur la vie artistique ? N'a-t-on pas songé davantage à se concilier les faveurs d'une clientèle, ainsi que l'observait justement Jean Lebrun dans un numéro spécial d'"Esprit" de mars 1984, qui s'appelle "Main mise sur la culture" ? Là-aussi, le débat appartient aux créateurs.

Il faut donc s'interroger pour savoir à quelles conditions soutenir sans influencer. La règle majeure est de dire qu'il n'y a pas de recette unique, mais une pluralité de moyens ; en tant qu'administrateur ayant essayé de soutenir et d'aider un certain nombre d'activités culturelles pendant plusieurs années, puis-je faire quelques propositions soumises à votre jugement ?

La première proposition serait de bien affirmer le pluralisme des instances de décision et de financement, selon qu'il s'agit d'accorder des bourses, des commandes, des prix, des ateliers, des moyens de travail ou des aides sociales.

La deuxième serait d'envisager un renouvellement périodique de certaines instances de choix. Si les juges changent - certes, il ne faut pas qu'ils changent trop fréquemment - il faut leur donner un mandat, et au bout de ce mandat, ils sont jugés sur leurs résultats. Si les juges changent, il est probable que des juges successifs donneront leur chance à des créateurs qui n'appartiennent pas aux mêmes familles artistiques.

Troisième proposition : sans retirer les aides directes (sur subventions) qui existent, ou diminuer l'importance des crédits, qui sont affectés, l'on pourrait songer à les attribuer à l'avenir de façon préférentielle à des secteurs de pénurie évidente, tels que par exemple les éditions de poésie, ou de grands textes oubliés ; cela se fait d'ailleurs, grâce au Centre National des Lettres, mais peut-être pourrait-on développer les aides de ce type pour des domaines qui en ont davantage besoin que la bande dessinée ou l'art culinaire.

Enfin, dernière proposition : la vie artistique doit être soutenue par des aides indirectes pour permettre des possibilités de diffusion accrue, grâce par exemple à l'allègement de la T.V.A. sur certains produits culturels.

Peut-être faut-il songer aussi à améliorer les conditions fiscales du mécénat plutôt que de multiplier les interventions sur fonds publics. Autrement dit, diminution de la fiscalité, notamment en matière de T.V.A., sur la musique qui est un des rares secteurs à T.V.A. élevée dans le secteur culturel, et amélioration des conditions fiscales du mécénat, plutôt que multiplication à l'infini des subventions budgétaires.

A ces quatre propositions, il faut ajouter le rappel de cette mission permanente d'éducation artistique générale et spécialisée qui est à l'arrière-plan de toute entreprise destinée à développer la création en France.

Ma conclusion est brève. Ces interrogations tout à fait partielles pourront être jugées partiales, parfois polémiques ; je les ai voulues telles pour mieux lancer le débat. D'autres interrogations ne manqueront d'ailleurs pas de surgir. Mais il est temps de donner désormais la parole aux intéressés eux-mêmes : les créateurs.

TABLE RONDE PRESIDEE PAR MICHEL GUY

M. Michel Guy, ancien ministre, Directeur Général du Festival d'Automne à Paris, rappelle que le Président Georges Pompidou disait que tout le monde est aujourd'hui conscient que la création est la dignité d'une nation. Il souligne que les problèmes de la création sont devenus très complexes ; on s'aperçoit bien maintenant qu'un certain nombre d'entre-eux ne peuvent être traités que par l'Etat, mais il convient probablement de revoir les modes d'intervention. Comme le précise le rapport introductif de Jean-Pierre Bady, le débat ouvert par "France-Forum" n'est pas un débat philosophique, mais un débat sur les conditions pratiques et concrètes dans lesquelles se trouvent les créateurs et sur les différents modes d'intervention qui peuvent les aider à diffuser et à montrer leur art, dans le respect de la liberté de l'artiste.

Michel Guy présente les participants à la Table ronde : François Nourissier, écrivain ; Iannis Xenakis, compositeur ; Jean-Pierre Vincent, Administrateur Général de la Comédie Française ; Olivier Debré, peintre ; Jean-Louis Prat, président de la Commission d'Achat du F.R.A.C. de Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; Jean Nouvel, architecte-urbaniste ; Paul Vecchiali, cinéaste. Il indique enfin que trois interventions sont prévues : Henry Bonnier, romancier ; Dominique-André Kergal, dramaturge ; Jean Salvanès, auteur d'un rapport au C.E.S. sur le mécénat.

François NOURISSIER

D'abord une remarque. Si Hemingway avait été le Ministre préféré du Président Eisenhower, nous aurions été assez étonnés, ou si nous apprenions demain que Madame Thatcher s'apprête à prendre pour Ministre des Affaires Culturelles John Le Carre, nous serions étonnés.

Or, nous ne l'avons pas été du tout, pendant onze ans, que le Général de Gaulle eût à sa droite André Malraux et lui confiât apparemment ses confidences, sa confiance, presque son intimité.

Il y a là une situation française très ancienne. Barrès ne rêvait que de rester Député. Chateaubriand rêvait de ministère autant que de monarchie. Lamartine voulait être Président de la République, Victor Hugo aurait pu l'être. Même si l'on pense à un autre style de personnage, la sympathie de la III^e République pour un homme comme le Président Herriot, au fond, ne venait-elle pas de ce que Herriot était aussi ce qu'on appelait "un fin lettré"? Il parlait si bien de la forêt normande et de Madame Récamier qu'il touchait par là-même le cœur un peu mystérieux des Français, qui aiment voir les écrivains s'occuper de la chose publique.

Il y a là, peut-être, une certaine erreur de distribution. En tout cas, elle entraîne une inflation de prestige pour l'écrivain, dont il souffre, dont il bénéficie, et qui fait de lui un personnage en flirt perpétuel avec l'opinion et avec le pouvoir. Si la V^e République a usé de Malraux, déjà nommé, de Mauriac comme d'une espèce de mage, de Druon comme d'un Ministre de la Culture, rappelons-nous qu'en 1981 on trouve d'un coup dans les bureaux de l'Elysée, très proches du Président, pas moins de cinq écrivains : trois romanciers, un essayiste, un historien. Cela a un peu changé...

Rappelons-nous aussi l'espèce d'impunité dont, dans une époque troublée, jouissait un homme comme Sartre. Tous les commissaires de police avaient sa photo quelque part dans leur portefeuille de façon à ce que jamais, si on prenait Sartre en tête d'une manif, on n'eut l'idée de l'arrêter et de l'emmener au poste.

Tout cela semble donc créer pour l'écrivain, en France, une situation de prestige ou de "vedettariat" qui est, en apparence, très flatteuse.

En fait, on s'aperçoit que derrière cette façade flatteuse il y a beaucoup d'anarchie dans le statut de l'écrivain, et surtout de fragilité. Sa difficulté, qui est très française, de vivre en tant qu'écrivain vient de ce que sa situation, par rapport à l'argent, n'est pas saine. Cette fragilité par rapport à l'argent l'entraîne, comme le remarquait Monsieur Bady - c'est très important - tant qu'il n'a pas atteint la très grande notoriété, à pratiquer des "seconds métiers". Ces seconds métiers, s'il n'a pas la chance d'être fonctionnaire ou professeur, il va les pratiquer dans ce que j'appellerai "le papier", c'est-à-dire dans les environs de la création artistique, dans la presse, dans la critique, peut-être à la radio ou à la télévision. C'est-à-dire que ce

processus va rapidement aboutir à ce que nous voyons en France : la création d'un milieu littéraire fermé où chacun, ou presque chacun, dispose, comme on dit joliment, de plusieurs casquettes. D'où une société de politesses et de renvois d'ascenseur, de copinage, qui aboutit - et c'est là que je veux en venir - à parisianiser, à minimiser la création elle-même. Ce n'est pas en occupant trois rubriques, deux émissions à la radio, à la télévision, etc... qu'on finit par écrire *la Légende des Siècles*. Il y a là quelque chose de très dangereux, dont l'origine me semble être dans l'obligation où l'on met, neuf fois sur dix, l'écrivain de pratiquer plusieurs métiers.

L'Etat, quel peut être son rôle ?

L'Etat, le pouvoir - je ne sais pas quel mot employer - quelle peut être son influence là-dessus ?

On est tenté de dire, c'est la réponse la plus sympathique : *le meilleur Etat, c'est le moins d'Etat possible*, et toute mainmise de l'Etat représente des dangers pour la liberté de la création qu'on évoquait tout à l'heure. C'est vrai. Mais il y a quand même des points sur lesquels la législation pourrait assurer plus de liberté à l'écrivain, en lui permettant d'être davantage ou seulement un écrivain, et non pas cette espèce de polygraphe, cette espèce de plumitif polymorphe que trop de nous sont devenus.

Alors, bien sûr, tout le monde maintenant s'attend à ce que j'évoque la fiscalité des droits d'auteur. Et je vais en

François Nourissier

effet en parler, parce que c'est un sujet très triste. Vous le savez, un écrivain peut choisir, si son inspecteur des impôts ne choisit pas pour lui, entre deux sortes d'imposition. Il peut être, comme on dit, "aux frais réels" ou il peut, au contraire, demander qu'on considère ses droits d'auteur comme une sorte de salaire ordinaire. S'il est aux frais réels, cela veut dire qu'il va devoir comptabiliser minutieusement ses achats de papier, de rouleaux pour sa machine à écrire, ses frais de taxis pour aller chez son éditeur, le déjeuner qu'il va peut-être offrir à un traducteur, etc... C'est une épicerie abominable. Au contraire, s'il demande que l'on considère l'argent de la littérature comme de l'argent ordinaire, il va dans le sens du législateur, qui est un sens faux, car l'argent de la littérature, je veux dire l'argent gagné par des livres, n'est pas un argent ordinaire. D'abord, c'est un argent *sporadique*. On peut travailler deux, trois, quatre ans, avant de publier un livre. C'est un argent, si j'ose dire, *capricieux*. On peut avoir travaillé trois ans et n'avoir pas de succès ; on peut avoir travaillé un an et avoir un succès. Tout cela ne peut pas faire une sorte d'argent plat, que l'on doit considérer comme n'importe quel autre argent. Enfin, on n'y pense pas souvent, c'est un argent *provisoire*, puisque cinquante ans après la mort d'un écrivain son héritage va retourner à la collectivité, c'est-à-dire tomber dans le domaine public. On peut même dire que le musicien et l'écrivain sont les seuls Français qui transmettent à leurs enfants, à supposer que le succès leur ait souri, un héritage qui va se néantiser au bout d'un demi-siècle. Si l'on réfléchit, telle vieille marque d'Armagnac ou tel grand Bordeaux se font gloire d'être des affaires de famille, comme on dit, et leur prestige y gagne beaucoup. Alors, imagine-t-on tel grand Bordeaux ou tel grand Armagnac, cinquante ans après la mort du fondateur, tombant dans une sorte de domaine public de l'alcool ou du vin ?

C'est une situation tout à fait particulière qui devrait inciter le législateur, le Ministère des Finances, je ne sais pas qui, à traiter l'argent gagné par la littérature d'une façon certes, juste - nous ne demandons pas de privilèges exorbitants - mais d'une façon qui tiendrait compte de l'aspect très particulier de ce qu'est le droit d'auteur, littéraire ou musical.

Vous me direz qu'il existe déjà des procédés. Il y a ce procédé qu'on appelle "l'étalement", qui permet de répartir, avant c'était sur trois ans, maintenant c'est sur cinq ans, c'est un des acquis de 1981 - les impôts sur les droits d'auteur, mais il y a aussi les écrivains prolifiques ! Imaginez Balzac profitant de cet étalement sur trois ans ou sur cinq ans. Balzac écrivait tout le temps, il publiait tout le temps. Vous imaginez cette extraordinaire algèbre à laquelle déjà chacun d'entre nous se livre chez son conseiller fiscal, parce que, si l'on est en train de payer l'étalement d'un livre vieux de deux ans, et que l'on publie un nouveau livre, seul un conseiller, qu'on paie très cher, est capable de faire ce calcul très compliqué. C'est déjà un effort vers davantage de justice mais ce n'est pas assez simple.

En Suisse, par exemple, tous les droits d'auteurs litté-

raires sont imposés de façon uniforme, à un taux uniforme. Il y a quelques années, je crois que c'était très bas, 10 ou 12%. Pourquoi ? Parce que la Suisse voulait aider ses créateurs, voulait aider, en particulier, ses écrivains. Je me rappelle, quand Jacques Chessex a eu le Prix Goncourt, je lui disais : "Fais attention ! prends tant d'argent, tant l'année prochaine, tant cette année, etc..." Il m'a dit : "Pourquoi ? De toute façon, je donne aux impôts 10 % de ce que m'a rapporté mon Prix Goncourt. Donc je n'ai aucun problème de cet ordre".

Sans espérer une solution aussi miraculeuse, je pense que c'est quelque chose sur quoi on peut réfléchir. Et comme, très souvent, on nous demande à quoi correspond cette ponction fiscale sur l'argent que gagnent les écrivains, je voudrais vous rappeler simplement que, sur ses comptes, voilà ce que paie un écrivain.

Vous avez vendu cent mille exemplaires. L'éditeur prend 10%, c'est-à-dire qu'on va vous payer vos droits sur quatre vingt-dix mille exemplaires seulement. Donc, 10 % à l'éditeur, Si cela ne marche pas trop mal, on retient aussi cotisations sociales et autres, puisque l'auteur n'a pas d'autre métier et qu'il cotise comme écrivain. Puis le fisc va lui prendre très rapidement 60, 65%. Il y a donc 10% pour l'éditeur, les cotisations sociales, 65% d'impôt ; s'il n'est pas pauvre, l'écrivain paiera aussi l'impôt sur les grandes fortunes, c'est-à-dire que ce qui reste à un écrivain qui est considéré, qui a du succès, est une part négligeable, à partir d'un certain point, de ce que ses livres lui ont rapporté.

Sans donner de chiffres spectaculaires, faites l'addition que je vous ai suggérée, vous verrez qu'il reste très peu de chose. C'est presque dissuasif ! En tout cas, cela incite des écrivains à garder dans leurs tiroirs des manuscrits ; puisqu'il est inutile de publier cette année, la situation fiscale étant trop mauvaise ; alors, on attend un an, deux ans, ce qui est absurde...

*
* *

C'est sur un autre point que je voudrais attirer maintenant votre attention. Celui-ci peut paraître un peu subalterne, encore qu'il ne le soit pas du tout, car si l'on permettait à des écrivains de vivre réellement de leur littérature, ils feraient une meilleure littérature, j'en suis sûr, parce qu'ils lui consacraient leur vie, et non pas un certain pourcentage de leur vie. L'autre point, qui découle directement de cela, c'est la situation nouvelle de fragilité, la fragilité croissante de la littérature française hors du territoire français.

En gros, nous vivons sur l'idée qu'il existe cent millions de francophones et que c'est un assez joli "public potentiel" pour des créateurs. En fait, quiconque voyage un peu sait très bien que cette francophonie, c'est une peau de chagrin, c'est un phénomène fragile, qui est dans certaines zones comme le Québec extraordinairement vivant, mais dans d'autres zones comme le Maghreb ou comme l'Afrique noire en situation de régression, et à un rythme tout à fait inquiétant. S'il réfléchit un peu à son

public, un écrivain français ne peut pas ne pas être angoissé puisqu'il travaille pour des lecteurs qu'il sent devenir de moins en moins nombreux. Et quand ils sont encore fidèles, il a l'impression qu'ils appartiennent à une génération qui ne sera pas remplacée. Quiconque va faire des voyages, des conférences, sait très bien qu'il a devant lui, dans quatre villes sur cinq, un public de sexagénaires qui s'est constitué en une sorte de club ; c'est très élégant de parler encore, de comprendre encore, de lire encore le français ; on a même tendance à repousser à la porte des jeunes gens qui seraient un peu des trublions. On a l'impression de voyager pour un public de vieux, comme on a l'impression, dans telle ou telle grande organisation de signature comme la vente des Ecrivains combattants ou au Pen-Club, de travailler pour un public de dames à bijoux et à visons. C'est un sentiment poignant quand on commence à l'éprouver sérieusement...

Je reviens au "destin extérieur", au destin à l'exportation de la littérature française. Il y a trois façons de consolider la situation de notre langue et de nos livres hors de l'Hexagone. La première, c'est de porter un intérêt réel aux diverses francophonies, et cela, c'est une affaire d'Etat. Nous pouvons, nous, en tant que lecteurs, que critiques, que membres d'un jury, porter une attention particulière à ce qui se fait au Québec, ou en Belgique, ou en Afrique francophone ; c'est une toute petite action, et dans un certain sens, mais dans l'autre sens tout ce qui concerne l'éducation, les voyages d'étudiants, les bourses, les échanges de professeurs et d'étudiants, la coopération intellectuelle, c'est une affaire d'Etat.

Seconde façon : diffuser le livre français.

Troisième façon : soutenir, d'une façon ou de l'autre, trouver le moyen de soutenir les traductions de livres français à l'étranger.

Soutenir le livre français, on ne peut pas entrer dans le détail, c'est un problème très professionnel. J'ai été envoyé par la Librairie Hachette, au printemps dernier, en Amérique latine. J'ai donc voyagé dans beaucoup de pays, *en regardant*, simplement, ce problème du livre français, attentivement. Je m'attendais à trouver une situation tout à fait vermoulue et un peu désespérée. Or ce n'est pas du tout cela. J'ai trouvé des gens avides de lire des livres français, mais qui en trouvaient peu et qui les trouvaient chers. Il est évident qu'une entreprise privée comme la Librairie Hachette joue une espèce de rôle de relations culturelles, parallèles aux vraies. Tant mieux, mais ce n'est pas tout à fait le rôle d'une entreprise privée que de faire cela. Il est certain que si on veut vendre des livres français au Chili à un prix abordable, il faut, d'une façon ou de l'autre, que ce soit voulu par les Pouvoirs Publics, que ce soit aidé, subventionné par les Pouvoirs Publics. C'est quelque chose de très important parce que notre peau de chagrin de la francophonie se rétrécissant, il faut trouver d'autres lecteurs. C'est une entreprise absolument passionnelle : si on ne les trouve pas, la littérature française mourra par extinction, asphyxie.

Enfin, dernier domaine, le plus important : aider à la traduction de livres français, si possible dans les grandes

langues à la fois véhiculaires et de culture, je veux dire l'anglais et l'espagnol. Ne parlons pas du japonais, du chinois, c'est un autre immense problème, mais simplement, pour nous, les choses étant ce qu'elles sont en ce moment, l'anglais et l'espagnol sont les langues essentielles. Il y a vingt ans, être traduit aux Etats-Unis était une aventure agréable, mais somme toute assez banale, je veux dire pour un écrivain de littérature. Aujourd'hui, cela commence à tenir du miracle. J'ai été au mois de septembre à New-York, où j'ai téléphoné à l'unique personnage qui lit des livres français pour *tous* les bons éditeurs américains, et je lui ai demandé :

"En ce moment, qu'est-ce qu'on traduit ?" Il m'a répondu : "En ce moment il y a deux livres français en traduction, "l'Amant", de Marguerite Duras, et un très beau roman de Nicolas Saudray "La Maison des Prophètes", qui parle de la construction par un architecte chrétien d'une mosquée quelque part dans un pays qui pourrait être le Liban".

"Tiens, c'est un beau livre, mais c'est un choix curieux ?"

"Oui, les Saoudiens dépensent beaucoup de pétrodollars dans une petite maison d'édition pour diffuser des images de l'Islam aux Etats-Unis"... C'est cette petite maison d'édition qui, grâce à cela, traduit le livre de Saudray. De sorte qu'un écrivain français, aujourd'hui, aux Etats-Unis, outre qu'il n'est même plus invité à déjeuner par ses vieux éditeurs parce qu'ils ne veulent plus entendre parler de lui, se trouve devant des vitrines pleines de livres de cuisine, de guides des vins, et puis, très loin dans les rayons, derrière, on trouve quelques essais de linguistique qui ont été publiés par des presses universitaires dans le Middle-West... C'est une situation absolument diabolique.

Elle est d'autant plus diabolique que les Français, et c'est leur honneur, sont de grands *importateurs* de littérature, sont de grands consommateurs de littératures étrangères. Nous connaissons formidablement la littérature américaine, ou anglaise, ou allemande, en train de se faire. Nous consommons presque avec autant de bonne volonté que les latino-américains toute la littérature brésilienne et hispano-américaine. Nous sommes de grands importateurs, tant mieux, c'est encore une des façons que nous avons d'être un pays ouvert sur le reste du monde ; mais qu'est-ce que cette ouverture signifie si nous ne sommes *que* des importateurs et si nous ne réussissons pas, en retour, à faire lire notre propre création hors de France et dans ces mêmes pays dont nous absorbons tous les courants nouveaux ?

Il y a une ébauche de solution qui a été trouvée, par les Allemands, à travers les Instituts Goëthe. Je crois que cela fonctionne de la façon suivante : une sorte de Comité de Sages choisit les meilleurs livres allemands de l'année, les fait traduire dans les langues les plus importantes, par les meilleurs traducteurs, que l'on paie normalement et convenablement pour ce faire, de sorte que cela permet aux Instituts Goëthe et aux éditeurs allemands de proposer aux éditeurs étrangers des textes dont ils garantissent

la qualité et dont ils donnent une traduction de très bonne tenue, qui permet aux éventuels acheteurs de se faire immédiatement une idée juste du texte.

C'est là un procédé simple, qui pose seulement le problème suivant : quels seront les Sages qui choisiront ? Il faut qu'ils soient esthétiquement, idéologiquement, des gens très libres, très sereins, très équilibrés, mais une rotation assez rapide peut permettre de normaliser la chose. Il y a une solution concrète qui, pour la France, serait viable.

On a bien ouvert un Bureau du Livre français à New-York, il y a dix-huit mois ou deux ans maintenant, mais je ne crois pas que la solution d'un fonctionnaire établi dans une ville comme New-York et essayant de vendre à la petite semaine quelques textes français soit la bonne solution. Il faut aller plus loin, il faut proposer des textes que les éventuels acheteurs puissent apprécier.

Voilà. Il y aurait bien d'autres questions soulevées par M. Jean-Pierre Bady et que j'aurais aimé aborder, mais j'ai déjà parlé pendant dix-huit minutes, c'est trop...

Iannis XENAKIS

Je me trouve dans une situation un peu contradictoire. En raison de mon travail, je ne me suis pas assez occupé des questions pratiques et de la vie, et des difficultés du compositeur. Compositeur spécial puisque compositeur d'avant-garde, surchargé de travail aussi bien dans l'enseignement à l'Université que par mon propre travail et les répétitions. J'ai quand même réfléchi à des choses (très) générales sur le futur de la musique et peut-être même à une innovation dans le domaine de la pédagogie, de l'enseignement, surtout dans l'Éducation Nationale, car la plupart des problèmes ont des racines dans l'éducation qui forme l'enfant de la maternelle jusqu'à l'université et à son métier.

Toutefois, je vais essayer de répondre à certaines questions plus terre à terre, comme l'a demandé mon ami, Michel Guy, sur la condition du compositeur, du jeune compositeur ici en France surtout.

J'ai constaté la chose suivante, c'est que le seul pays au monde où la musique est subventionnée d'une manière aussi forte - peut-être pas d'une manière idéale ni homogène, mais d'une manière aussi forte - c'est la France. Je fais preuve d'optimisme, c'est-à-dire que j'espère que les subventions ne vont pas diminuer et que même si elles n'augmentent pas, elles resteront au moins au niveau actuel. Cela veut dire qu'en France, on sent, on sait la nécessité de soutenir l'art. En particulier la musique qui est peut-être le parent le plus pauvre de toutes les expressions artistiques.

Le jeune compositeur se heurte à des problèmes d'existence, à des problèmes d'expression, de diffusion. L'artiste en général, le musicien en particulier, est comme une sorte de politicien ou de commerçant, c'est-à-dire qu'il dépend de l'offre et de la demande.

Comment savoir si un jeune musicien ou un jeune artiste a du talent ? C'est un problème, parce que si on savait qui a du talent, on pourrait l'aider.

Cela me rappelle une discussion qu'avait eue Le Corbusier avec un mécène très riche (cela existait à l'époque) qui lui avait demandé : "Dites-moi, Corbu, je voudrais que vous m'indiquiez quelqu'un qui, jeune, ait une évolution comme celle de Picasso".

Et naturellement, Le Corbusier a répondu : "Ce n'est pas possible. Comment voulez-vous le savoir ? Picasso est devenu ce que nous savons dans toute sa vie. A l'origine il est difficile de dire : c'est un génie, cela vaut le coup de le soutenir à dix-huit, vingt ou vingt-cinq ans, et jusqu'à la fin de sa vie".

L'artiste dépend donc de l'offre et de la demande. C'est en quelque sorte, un producteur d'un régime de type capitaliste. Il dépend d'un référendum qui ne se passe pas d'une manière toujours évidente. Un peintre expose, un architecte construit, un acteur se montre, mais cette réponse du public n'est pas immédiate, comme dans un référendum politique. C'est beaucoup plus diachronique. Cette réponse n'arrive parfois qu'après sa mort, comme l'a dit François Nourissier. Il est impossible de prévoir l'importance d'une œuvre d'un artiste. Comment décider si un jeune artiste, un musicien, vaut la peine d'être aidé ? Et comment l'aider ? Je ne le sais pas. Je n'ai pas vraiment pensé à cette question-là, parce que ma vie a été faite de propositions, de refus par le public, de

Iannis Xénakis

scandales parfois terribles, d'oubli, de concurrence aussi, de la mauvaise foi des camarades. Petit à petit, les choses, au bout de dix, vingt, trente, quarante ans, si on a la chance de résister, prennent une certaine forme, dans un sens ou dans l'autre, ou rien du tout. Il est difficile de décider, voire impossible.

Un exemple pourrait être tiré de ce qui se passe soit en architecture, soit dans les laboratoires scientifiques. Pourquoi ce rapprochement avec la science ? C'est l'essentiel de ce que j'avais à vous dire et si j'en ai le temps, je vous dirai peut-être ce que je pense du rapport entre les sciences et les arts, en général. Mais pourquoi les sciences ? parce que, là il y a une sorte d'établissement réel qui s'est créé à partir de l'ère de l'industrialisation où tout à coup, la science est devenue une chose nécessaire ; avant, elle était marginale ; c'était le guerrier, c'était le politicien, le financier, l'économiste, le paysan, le marchand, qui étaient importants. Avec l'ère industrielle, tout à coup, on s'est rendu compte qu'on avait besoin de mathématiciens, de physiciens, de techniciens en général, d'ingénieurs, et on a formé, depuis plusieurs siècles, des laboratoires de recherche avec des subventions importantes ; la plus grande partie du budget passe dans la recherche fondamentale, cette recherche fondamentale qui correspond à l'activité d'avant-garde de l'artiste.

Cette recherche fondamentale est exercée soit par les universités, comme aux Etats-Unis, soit par les institutions rattachées au gouvernement, comme en France. Par conséquent, le jeune qui a certaines dispositions pour la recherche et la découverte, peut trouver une filière où, petit à petit, il réussira à se forger une place importante. Il devient chef de laboratoire ; peut même obtenir le Prix Nobel comme récompense suprême, mais au départ et c'est l'essentiel, il a les moyens de pouvoir développer ses qualités.

C'est le cas aussi dans le domaine de l'art, car l'artiste, je parle surtout du musicien et des arts plastiques, a de plus en plus besoin de moyens technologiques, qui se développent à une allure extraordinaire et qu'il ne faut pas rater. C'est pour les jeunes un moyen inouï afin qu'ils puissent, petit à petit, faire leurs preuves et être ensuite lancés, car les moyens technologiques de l'information mettent en prise directe les résultats artistiques avec un public.

Bien sûr, il y a des problèmes. L'obstacle majeur auquel le jeune se heurte presque immédiatement, c'est la formidable emprise à la radio et à la télévision de la concurrence de la musique dite commerciale, c'est-à-dire variétés, pop, jazz, etc. C'est une chose qui, vraiment, asphyxie les créations des jeunes et qui les coupe de ce contact pourtant absolument nécessaire, vital. Il faut faire le maximum pour repartir ou, au contraire, accepter sa défaite. Or, la proportion, dans les programmes de télévision qui constituent peut-être le moyen le plus populaire, le plus important, le plus fondamental, de la musique dite d'avant-garde, de recherche, pas seulement en France mais dans le monde entier, est vraiment très, très faible, voire inexistante. Je vais plus loin en disant

qu'à la Télévision la proportion de la culture, au sens général de la recherche et de la découverte dans le monde scientifique, est aussi très faible. Bien sûr, on dit toujours : "Oui, mais c'est parce que le public n'en veut pas". Non. Le public qui écrit à la télévision est un public conservateur mais l'autre public, qui s'intéresse à la création, n'écrit pas toujours. C'est peut-être celui qui est le plus discret qui est le "plus intéressant". Par ailleurs, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas une politique qui obligerait des services comme la télévision ou la radio, qui sont des services publics, à consacrer une partie beaucoup plus importante de leur programme à des questions fondamentales dans tous les domaines, scientifique, physique, génétique et artistique.

Vous voyez combien il y a d'obstacles fondamentaux et très décourageants pour nos jeunes. Alors bien entendu, l'Etat aide avec des subventions, mais ces subventions sont faibles et permettent de vivre quelques mois sur une commande, or, la commande ne peut ne doit pas être continue. Alors, cela fait peu. Aussi, l'artiste est obligé de faire autre chose, au détriment de son activité propre, pour laquelle il a la plus profonde motivation.

C'est le problème de la nature même de l'art, de sa relation, de son rapport avec la société, compte tenu du jeu de l'offre et de la demande, du référendum, d'une part, et d'autre part, de la concurrence ou du mur que représente les programmes de télévision. Je ne parle même pas de la musique classique traditionnelle, par exemple des grands orchestres. Le pourcentage d'œuvres contemporaines que les orchestres daignent jouer est infime, presque inexistant. Cela veut dire deux choses : que les jeunes se désintéressent de la musique symphonique, d'une part, et que, d'autre part, les orchestres organisent leur propre mort en devenant des sortes de musées de conservation et rien de plus.

En dehors de ces problèmes vitaux, on peut parler, par exemple, de l'allègement de la T.V.A. qui n'est pas seulement un problème pour le disque. Bien sûr, le disque est un produit fini, qui permet de prendre connaissance et d'apprécier ; c'est une autre façon vitale de prendre contact de manière indirecte avec le public mais il y a tout l'environnement technologique de l'électro-acoustique et de l'informatique qui sont pénalisés par cette fameuse T.V.A. ce qui fait que l'art en souffre beaucoup plus que n'importe quelle autre corporation.

J'ai une proposition à faire, peut-être scandaleuse, je ne sais... mais les droits d'auteurs, au lieu de les verser aux héritiers, pourquoi ne pas leur permettre de passer dans un fonds commun des arts ? L'auteur qui, pendant toute sa vie, a travaillé durement, peu lui importe d'être riche après sa mort. Ce système permettrait peut-être à la société de surmonter cette difficulté majeure de la transmission de la production et de créer ainsi une sorte de fonds commun, non seulement à l'échelle de la France, mais à l'échelle mondiale.

Je voudrais ajouter encore quelques remarques. J'ai parlé de l'Education Nationale. L'Education Nationale

est très vieille du point de vue des principes. Elle est bâtie sur des troncs homogènes, mais verticaux. On a la géographie, l'histoire, les maths, les sciences, etc..., mais les liaisons, les synapses entre ces troncs n'existent pratiquement pas. C'est comme cela dans le monde entier d'ailleurs. On ne pourra pas continuer ainsi. La spécialisation est une chose nécessaire et reconnue depuis des millénaires, mais il est indispensable aussi de faire des interprétations, des pointages à tous les niveaux de cette masse de connaissances. C'est contradictoire en apparence, c'est vrai, mais peut-être que les modes d'enseignements, parce qu'ils sont surannés, ne peuvent plus donner cette espèce de synchronisme, cette interprétation des disciplines qui est absolument nécessaire, parce que l'une peut rebondir sur l'autre et la féconder. Ma propre expérience m'a démontré qu'un homme quelconque comme moi, par exemple, peut faire plusieurs métiers d'une manière approfondie, à condition que l'organisation du temps et des moyens le lui permette. C'est une expérience personnelle qui me fait dire que tout un chacun pourrait faire cela, la société entière a besoin de rebondissements d'une connaissance sur l'autre, d'un domaine sur l'autre, pour son propre enrichissement, et aussi pour avoir plus d'auditeurs, plus de spectateurs qui soient compréhensifs, plus proches de l'artiste.

Tout dépend des échanges transversaux entre les diverses disciplines de l'Education Nationale et j'espère que, dans un avenir relativement proche, les moyens technologiques de l'informatique pourront donner une réponse vraiment très riche dans ce domaine puisqu'avec des réseaux très denses, des connaissances accumulées par l'humanité entière, on pourra immédiatement approcher tel ou tel domaine à des niveaux différents, selon son propre niveau personnel.

C'est un premier point.

Deuxième point. L'élément fondamental qu'il faut introduire dans l'Education Nationale et dans la vie de chacun, c'est la notion de la créativité: On ne peut pas apprendre une chose par imitation servile. On ne peut apprendre une chose que si l'on est capable de la créer ou de la re-crée. Dans le domaine mathématique, par exemple, le plus difficile, le plus abstrait, on pourrait demander aux élèves de certaines classes d'inventer des théorèmes de leur niveau. Je parle des mathématiques parce que c'est le domaine le plus éloigné, mais on peut dire la même chose pratiquement pour toutes les disciplines.

Pour ce qui concerne la musique, la musique touche à tout, qu'on le veuille ou pas, elle touche à des structures, elle touche à des technologies, elle a besoin de ces structures, elle a besoin de ces technologies. N'oubliez pas que la musique a été à l'origine, avec le pythagorisme, d'une réflexion sur les mathématiques, qui a continué d'ailleurs. Par exemple, la géométrie analytique était déjà inventée bien avant les mathématiciens du XIV^e siècle et Descartes. Les structures de groupes qui sont tellement importantes dans le domaine des particules infratomiques, les problèmes de symétrie et de comporte-

ment ont déjà été utilisés par les musiciens de la Renaissance en inventant les formes de l'amplification d'une suite mélodique par rétrogradation, inversion et leurs combinaisons... L'idée de l'automate, par ailleurs, existe depuis toujours, parce que l'homme veut ressembler à Dieu. L'idée a été formulée par les musiciens, bien avant les théories des automates, avec certaines structures par exemple la fugue.

La musique a toutes sortes de formes, au niveau microscopique, au niveau macroscopique, au niveau de l'échantillon. L'organisation de tous ces éléments nécessite des moyens que la tradition des Conservatoires ne lui donna pas. La tradition des conservatoires est fixée dans un certain sens qui a peut-être deux mille, trois mille ou quatre mille ans, et qui s'est arrêté. Il est indispensable d'ouvrir la vie sur tout cela. Qui sait plus peut faire mieux. Ensuite, il y a l'étincelle du génie qui peut agir, qui peut venir d'une autre discipline, non pas servilement, mais d'une manière créatrice. C'est pour cela qu'il y a toute une liste de disciplines que l'élève musicien devrait acquérir dans un conservatoire. Le conservatoire devrait être transformé en une sorte d'université rattachée à la musique, mais qui soit ouverte sur les vents de l'extérieur; les vents de quoi? les vents de l'astrophysique, les vents de la philosophie, les vents de la génétique. Naturellement, à côté, il y aurait des disciplines plus traditionnelles, parce qu'il y a un patrimoine nécessaire. Malgré ce que disait Varèse dans les années 50, lorsqu'il préconisait que dans le futur il n'y aurait plus que la musique électroacoustique. Il faut sauvegarder ce patrimoine, plus l'informatique et toutes les technologies. Je ne dis pas que l'élève musicien ou l'élève artiste doit être un connaisseur à fond de toutes ces questions-là, mais il y a des régions de toutes disciplines qui sont absolument indispensables à son évolution puisqu'il les utilise sans le savoir, dans sa vie quotidienne. Sinon, il ne pourra pas maîtriser son propre art, surtout sous la poussée formidable de la technologie et de l'informatique.

Jean-Pierre VINCENT

Avant de parler de problèmes socio-économiques ou de structures, il faut définir l'objet, le pourquoi, de ce qu'on fait.

Le théâtre, c'est notre miroir critique, c'est l'élément qui, siècle après siècle, nous permet à nous, hommes des petites, puis des grandes villes, de nous regarder, mais le théâtre réunit tous les arts, plus la langue et le corps humain, pour nous faire objectiver nos vies d'hommes et les rêves que nous formons sur notre vie, pour "corriger les mœurs du siècle", comme disait le sieur Poquelin. Parfois la visée du théâtre est braquée sur la critique de la société et parfois sur le miroir de l'âme, sur les aventures de la spiritualité et de la métaphysique, les deux pouvant d'ailleurs s'ajouter l'une à l'autre, comme à la grande époque de la tragédie grecque ou de Shakespeare.

Cet espace critique a besoin de liberté et de responsabilité, les deux choses n'allant pas l'une sans l'autre. Il me

semble que ces rapports entre liberté et responsabilité n'ont pas été mal gérés, ni mal gouvernés, ni mal exercés pas les professionnels, depuis qu'une politique théâtrale publique existe dans notre pays, c'est-à-dire depuis la dernière guerre, et plus particulièrement depuis l'avènement de la V^e République, avec une tendance que j'observe à beaucoup plus de tolérance dans ce métier que dans les autres fractions de la société, surtout récemment, avec des voyages possibles, avec des collaborations possibles, quelles que soient les échéances à court terme de la politique politicienne. Je crois, sans que ce soit une affirmation de parti-pris, on l'a déjà noté tout à l'heure, que, pour le théâtre, au moins quantitativement, les choses vont mieux, encore mieux aujourd'hui qu'avant 1981. S'il nous reste des problèmes qualitatifs, c'est

pondu à l'énorme effort qui a été fait par la politique publique, non seulement d'ailleurs par le Gouvernement, mais par les collectivités publiques, en général, qui ont bien voulu suivre l'effort du Gouvernement ? Cela n'a pas rendu partout, mais ce qui est très important pour cet art comme pour d'autres, c'est de se dire que l'excellence ne naît que de l'exercice de masse d'un art. Il n'y a pas de Patrice Chéreau, ou de X ou Y sans que des milliers et des milliers de gens puissent voir du théâtre, faire du théâtre, faire du théâtre amateur, semi-professionnel ou professionnel. En ce sens, pour qui aurait envie de faire gagner encore des points à la vie théâtrale française, l'examen de la vie théâtrale anglaise serait une chose importante dans son éthique, dans sa moralité. Les spectateurs participent beaucoup en un consensus sur le théâtre, mais cela leur vient aussi d'une tradition nationale depuis le XVI^e siècle.

Le théâtre aujourd'hui, dans son rapport avec les questions d'actualité, la modernisation, les nouvelles technologies ? Il y est relativement indifférent par sa nature, et par force. Le théâtre, même moderne, est une vieille chose. Le théâtre est archaïque, non pas que ce soit le lieu de goûts conservateurs, je parle là des gens qui exercent cet art, nous ne sommes pas en retard de vingt ou trente ans, non, mais le théâtre reste et restera toujours archaïque ; je pense que d'ailleurs, du temps de Shakespeare, il devait l'être par rapport aux nouvelles technologies ; les pièces de Shakespeare que nous connaissons imprimées ne l'étaient pas d'abord. Elles étaient données aux acteurs. Il y avait heureusement des gens qui prenaient des notes, mais c'est une chance que certaines pièces de Shakespeare aient été imprimées, et pourtant l'imprimerie existait déjà depuis un certain temps.

Non. Nous sommes toujours en retard parce que le centre du théâtre, c'est l'acteur. Vous pouvez au théâtre supprimer le décor, supprimer le metteur en scène, vous pouvez supprimer tous les agréments de la technique moderne, vous pouvez même supprimer l'auteur (cela a été fait au Moyen-Age, le théâtre du Moyen-Age a survécu bien que le texte soit interdit). Il y a théâtre si un acteur bouge. Il peut faire autre chose que du simple mime, mais ceci révèle que le théâtre reste rivé au corps de l'acteur, c'est-à-dire à notre rapport à vous et à moi en tant que corps vivant, en tant qu'être de tant de centimètres et de tant de grammes, avec les tracas de l'histoire, de l'histoire externe et de l'histoire interne de mon propre développement, depuis ma naissance jusqu'à ma mort, avec mes congénères, et les problèmes qui, quels que soient les développements de la technologie, nous tanneront toujours. Le crime existera dans les étoiles si nous y allons, l'erreur, le mensonge, la faute, l'auto-tromperie aussi... Nous resterons toujours cette pauvre chose... Et pour cette pauvre chose, il nous faut des théâtres, ce qu'on appelle vraiment des théâtres, ils se réduisent à cinq aujourd'hui en France, des théâtres nationaux. Ce sont de vrais théâtres. Par rapport à ceux qui se sont développés depuis la Libération, les Centres Dramatiques Nationaux, peu sont arrivés à ce qu'on peut appeler réellement des théâtres, avec leur permanence, avec le

Jean-Pierre Vincent

à nous-mêmes, artistes, intellectuels, que nous devons nous en prendre...

Je me souviens des angoisses de Jack Lang, vers la fin de 1981 et le début de 1982, sur l'accroissement considérable du soutien à la vie théâtrale qui se produisait à ce moment-là, et sur les questions qu'il se posait quant à la qualité de rendu de ce qu'il était en train de faire avec ses collaborateurs.

On peut évidemment se poser des questions : est-ce que la floraison de la vie théâtrale depuis deux ans a corres-

fait que ce sont des éléments de la vie culturelle qui permettent d'encaisser les coups de l'histoire, de ne pas être trop liés aux avatars momentanés de la vie sociale et politique, et de recéler en leur sein des acteurs permanents, des metteurs en scène permanents, tout un laboratoire. Il nous en faudrait davantage, Il ne faut pas en multiplier sur tout le territoire, mais il nous faudrait davantage que cinq théâtres nationaux. Il faut un fourmillement de petites compagnies; "small" est certes "beautiful"; mais les grands théâtres sont les points d'appui nécessaires de la vie théâtrale.

Peut-être y a-t-il aussi dans les villes de province à re-répartir des efforts considérables qui sont dévolus à des théâtres d'opérettes et d'opéras à la valeur artistique et culturelle obsolète, alors que les deniers ainsi dépensés pourraient servir à des choses beaucoup plus actives et modernes, projetant la vie culturelle dans l'avenir, en prenant des risques.

Il y a évidemment d'autres solutions qui ont été évoquées, le mécénat, et la décentralisation pour relayer l'Etat.

Le mécénat, je ne sais pas si vous l'avez remarqué, s'adresse essentiellement à la musique, à la danse, à l'architecture, à la peinture, à la sculpture, au théâtre, point. Le théâtre parle, le théâtre "cause" et le théâtre a l'air d'être un point où s'arrête le mécénat, pour le moment. Le mécénat a plutôt tendance, a priori, à subventionner le muet et l'extatique, et non point la parole. J'ai commencé en disant que le théâtre était notre espace critique. Je crois que le mécène, qu'il soit public ou qu'il soit privé, il faut qu'il s'attende et peut-être même qu'il espère avec le théâtre voir la vie sociale mise en cause ! Le courage de Louis XIV a été d'avoir à ses côtés un Molière qui, au moins pendant quatre ans - et cela lui a coûté la santé - a agité tous les conflits qui se déroulaient autour du Roi. Il l'a payé cher, je dois le dire. Mais les grands mécènes sont ceux qui savent laisser la parole libre, et même provoquer la critique.

Le courage du tandem De Gaulle-Malraux, en ce sens, a été aussi d'offrir un certain nombre de possibilités à des gens qui ne disaient pas des choses tendres à l'égard de la structure qui était en train de s'ériger dans la France d'alors. Je crois que c'est tout à fait la même chose aujourd'hui. Il faut beaucoup de rigueur pour soutenir le théâtre et il faut se provoquer à soi-même, provoquer à soi-même des critiques, et s'attendre à ce qu'on se fasse dire des choses peut-être désagréables.

A l'heure actuelle, le mécénat achoppe devant cette question-là, de même que certains responsables publics de certaines régions. Il y a une certaine frilosité en France en ce moment de ce point de vue-là.

Quant à la décentralisation, je considérerai la chose avec certainement moins de sarcasmes et beaucoup plus de confiance dans l'avenir à l'heure actuelle. Nous, artistes de théâtre nous nous trouvons beaucoup plus en confiance avec les responsables nationaux qu'avec des responsables locaux qui sont, on le sait, beaucoup plus

concernés, jour après jour, par les échéances électorales, par le rendu et par le "rendement" de toute subvention et de toute action financière municipale ou départementale. Il y a, bien sûr, des exceptions, des exceptions de génie même, qui sont liées à un homme, à une équipe, et je pense que l'avenir de la décentralisation, un peu par fatalisme, se déroulera comme cela. Il y aura des époques où la région Nord-Pas-de-Calais sera très brillante; et puis, dix ans plus tard, c'est la région Auvergne qui sera extrêmement brillante; cela bougera de cette manière-là et ce n'est pas parce que, pendant un certain temps, une région est moins brillante que la décentralisation doit être mise en cause. Je préférerais, évidemment, et je ferai tout si j'en ai l'occasion pour travailler dans une région brillante, mais il y a le danger de remplacer un Versailles par vingt-et-un petits Versailles. C'est un danger typiquement français: vingt-et-une petites cours et vingt-et-un clientélismes. C'est un vrai problème pour les artistes qui essaient d'être les plus exigeants, c'est un problème de se débattre entre tous ces pouvoirs multiples, et c'est pour cela que nous préférons avoir le rapport principal avec l'Etat, un seul interlocuteur. D'ailleurs, nous ne sommes pas les premiers. Marivaux a écrit "les Acteurs de bonne foi", vous pouvez la relire, cette pièce traduit bien le rapport des responsables parisiens et des responsables "sur le terrain", en province, avec la culture, avec l'art, avec la création et la nouveauté.

Pour ce qui est du mécénat, je n'ai pas trop l'espoir que cela se développe vite. Pour la décentralisation, il faut que nous nous y attelions tous. Pour l'Etat, il faut que nous soyons bien conscients qu'il faut préserver les acquis anciens et récents. Tout cela, c'est une lutte avec le temps, mais pas contre le temps.

Olivier DEBRE

On parle de crise, mais il n'y a pas encore, en réalité, de crise de la création artistique en France; il y a une très grave crise de l'estime qu'on lui porte. C'est un phénomène qui est apparu après la guerre quand toutes les nations du monde, dans une recherche de leur identité avec un culte idolâtre pour elles-mêmes, ont cherché une image de leur passé et une image du présent, en particulier l'image que l'art leur apportait. Les Etats-Unis surtout, avec toute la force qu'ils représentent, ont voulu affirmer leur primauté en ce domaine. La France a agi d'une façon consciente et concertée. Depuis François I^{er} qui attira Léonard de Vinci à Amboise (époque où se définissait la notion de l'art), on peut dire que la France a joui d'une place privilégiée, peut-être pas toujours d'une façon juste, surtout dans les dernières années, entre la guerre de 14 et la guerre de 40, où les artistes vivant à Paris n'étaient pas forcément des Français et avaient dans le monde une renommée qui pour certains dépassait leur mérite.

Maintenant il y a une injustice à l'égard des artistes vivant en France. Nous souffrons profondément, comme les écrivains, d'un certain mépris, même d'une ignorance.

Personnellement, je l'ai vécue : lorsque j'ai exposé en Amérique, en 1959, il n'y avait aucun problème, mais brusquement, quatre années plus tard, exposant dans la même galerie un ensemble de peintures plutôt meilleures, les critiques n'ont pas voulu voir mon exposition, le public n'est pas venu, alors que précédemment, tout avait été vendu, collectionneurs importants et musées avaient acheté. Il y a eu un changement brutal, volontaire, concerté, correspondant à un mouvement de nationalisme partial et savamment orchestré, ce qui est très grave. Est-ce un transfert profond de civilisation comme jadis la primauté de l'art est passée dans l'Antiquité, d'Egypte en Grèce, ou après la Renaissance, d'Italie en France. Maintenant, les civilisations germano-nordiques imposent avec force (et peut-être méritent) leur poids. Mais le drame est que la société française perd confiance et croit qu'elle n'est pas capable d'incarner le présent. On pense que l'image du présent est davantage celle que nous donnent les autres cultures.

Olivier Debré

L'autre drame est que la bourgeoisie française, au cours du XIX^e siècle, a été assez gâtée, car les artistes intéressants qu'elle ne soutenait pas étaient aimés et adorés par les autres pays qui aujourd'hui nous dénigrent ! C'est cette modification profonde qui est le drame que peintres, nous vivons.

Un jour, en voyant chez le collectionneur David-Weil ses tableaux et ses objets du XVIII^e siècle, je lui disais :

"Ces artistes ont été et sont aimés", il m'a répondu : "Détrompez-vous, ces peintres sont moins aimés maintenant qu'il y a cinquante ans, le XVIII^e français est rejeté pour le romantisme allemand". Cela vient, en grande partie, de la réussite des Etats-Unis qui sont terriblement germaniques de culture, s'ils sont anglo-saxons de morale.

L'erreur vient du fait que les Français devraient se rendre compte qu'il y a moyen d'incarner la réalité présente d'une façon spécifique. On était autrefois passé de la civilisation chrétienne du Moyen Age à cet humanisme de la Renaissance dont je parlais tout à l'heure. Il y a parfaitement moyen de traduire l'état présent avec notre sensibilité propre, comme partout ailleurs. Il faut laisser les artistes jouer un rôle plus important dans la société. Conscients de ce drame, conscients de la crise, les différents Gouvernements qui se sont succédés depuis la dernière guerre ont tous fait un effort pour encourager la création artistique : le un pour cent, qui existait déjà mais qui a pris tant d'importance, Beaubourg, et maintenant les F.R.A.C. Le budget de commande qui, paraît-il, cette année est encore plus important que jamais, ne suffit pas. L'Etat ne peut pas, à lui seul, suppléer au manque profond d'une société, d'autant qu'en fait, l'acte de l'Etat n'a d'importance qu'à longue échéance. Pour en revenir à lui, François I^{er} en mettant la France sur la voie de l'humanisme, a créé l'art de la Renaissance, qui a permis l'éclosion de l'art classique, comme le XVII^e a donné l'impressionnisme. Les choses sont très longues à se propager. D'autant plus que le créateur est un solitaire, qu'il s'oppose à la société, qu'il se marginalise de lui-même. Il ne faut pas, que la société le marginalise d'office. Si on peut modifier quelque chose, c'est en modifiant la place de l'artiste dans la société. Je l'ai souvent dit aux hommes du pouvoir que j'ai pu rencontrer, et la réponse a toujours été : "si l'on confie à des artistes un rôle quelconque, on va tomber dans l'académisme". On a construit le Centre Pompidou-Beaubourg sans avoir demandé conseil aux artistes - ce qui est tout de même assez paradoxal ! Les artistes n'ont pas l'apanage de l'académisme. Que se passe-t-il comme phénomène ? L'Etat délègue son pouvoir, mais ne fait pas confiance aux artistes. Par la création des Musées d'art moderne les conservateurs ont maintenant la possibilité d'agir, sur la promotion de l'art qui de ce fait échappe aux artistes. Leur rôle est intéressant, mais il faudrait que les artistes aient les moyens également de contrebalancer les manipulations nocives du marché ou de répondre à des initiatives trop sectaires.

L'autre jour, j'entendais un de mes élèves, anxieux de sa future situation sociale, dire : "ne croyez-vous pas que je pourrais devenir conservateur de musée ?" Au fond, pourquoi pas ? L'élève des Beaux-Arts, plus cultivé qu'on ne le dit en général, sentira l'œuvre. Je suis allé à l'exposition de Watteau avec des élèves des Beaux-Arts ; la façon dont ils réagissaient devant l'œuvre elle-même, sans connaître très bien la vie de Watteau, était très remarquable. Ils s'appuyaient sur leur sensibilité. J'opposerai, en fait, l'art et la culture. L'art est un acte qui se vit solitaire, qui est l'apparition à la surface des instincts

et des mécanismes profonds de l'être. Je dois même dire que ce sont des mécanismes cérébraux différents.

Il n'y a pas si longtemps, M. le Professeur Jean Bernard m'avait demandé, dans un colloque, d'étudier le phénomène de la création artistique et de la comparer à la création scientifique. J'ai essayé d'observer moi-même quel était le mécanisme de la création et je me suis aperçu d'un détail à propos du fonctionnement de mes yeux : l'œil gauche et l'œil droit fonctionnent différemment. Chez les hommes normalement constitués c'est l'œil droit qui domine, qui choisit, c'est le droit qui fonctionne, qui analyse ; c'est l'œil droit qui marche avec la volonté, avec la conscience, avec l'idée ; l'œil droit fonctionne donc avec le cerveau gauche. Il y a longtemps que les hommes de science ont analysé le fonctionnement différent des deux lobes cérébraux. Récemment dans "L'homme neuronal", M. le Professeur Changeux a décrit des mécanismes précis : dans des dessins de la calligraphie japonaise, suivant que la calligraphie considérée est "kanji" ou suivant qu'elle est phonétique, ce n'est pas le même lobe de cerveau qui fonctionne. Le lobe gauche est celui du langage, (celui que nous utilisons ici même en parlant). Celui du mot est finalement celui qui domine. L'homme dirigeant notre société est l'homme du langage. Le pouvoir appartient au langage. Le cerveau droit est celui de l'image. Si vous êtes blessé du cerveau gauche, vous ne pouvez plus parler. Si vous êtes blessé du cerveau droit, vous ne pouvez plus rentrer chez vous, vous n'avez plus le sens de l'orientation. Nous autres, peintres, utilisons le cerveau droit : c'est la partie sensible de notre être. Souvent moi-même, pour dessiner, je ferme l'œil droit trop volontaire qui correspond au cerveau gauche afin d'éviter la domination du cerveau gauche. Matisse disait déjà qu'il ne fallait pas faire passer la main dans l'esprit, mais l'esprit dans la main et Dufy lui-même s'obligeait à peindre de la main gauche, et non pas de la main droite, parce que la droite, immédiatement, est consciente, concertée, volontaire, perd sa sensibilité.

Le mécanisme de la création est donc double. L'œil gauche enregistre l'image, il accumule une grande possibilité de sensations, mais il ne décortique pas ce que fait l'œil droit qui, lui, analyse. En fait, pour qu'il y ait création, il faut qu'il y ait comme un circuit interne qui va de la sensibilité gauche à la partie droite qui doit être anéantie par la partie gauche.

Nous sommes soumis aux hommes de langage, nous sommes soumis aux hommes qui ont la conscience, le langage et le mot, et qui annihilent en quelque sorte la création. La nomination de Malraux par le Général de Gaulle fut utile à bien des égards. Il était bénéfique de confier à un écrivain prestigieux la responsabilité des Affaires Culturelles. Mais on aurait pu imaginer qu'on fasse appel à un grand artiste comme responsable des Beaux-Arts, pourquoi pas Braque ? Quoiqu'il en soit, j'aurais souhaité que des peintres renommés soient directement consultés et soient associés aux décisions et aux actions concernant les Beaux-Arts. Au temps de Jules II, c'était Michel Ange qu'on aurait sans doute choisi.

Il faut modifier quelque chose dans cette société. Il faut aller chercher ceux qui sont sensibles et leur confier des pouvoirs. Je dis que l'effort qui est fait en faveur des artistes correspond, paradoxalement, à une époque où ceux-ci sont de plus en plus marginalisés.

Le Ministère des Beaux-Arts est devenu le Ministère de la Culture. Le Ministère des Beaux-Arts, c'était l'héritage de la pensée de la Renaissance. Maintenant, le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, le Directeur de la Villa Médicis ne sont plus des artistes. On trouve normal que des fonctionnaires, d'ailleurs des hommes très honorables, très intelligents, très doués, occupent des postes qui, autrefois, revenaient aux artistes. On se méfie des artistes. En effet, l'artiste est très jaloux de son temps. Il aime se consacrer exclusivement à ses propres recherches, mais il faut lui donner un certain pouvoir direct. La sensibilité créatrice ne doit pas être étouffée.

Si l'on croit pouvoir modifier, dans une certaine mesure, la société, on doit le faire dès le départ, c'est-à-dire dans l'instruction, dans l'éducation, ce dont parlait Iannis Xénakis. Autrefois, dans ma jeunesse, les professeurs des lycées, des collèges, qui enseignaient les arts plastiques, étaient d'anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts. Depuis, l'Université a prétendu former ses plasticiens, elle a créé des hommes tout à fait charmants, mais qui ne sont ni de vrais intellectuels, ni de vrais plasticiens. L'Université devrait se rendre compte qu'elle est totalement aveugle et incompétente sur les questions d'Art et qu'il n'est pas question qu'elle puisse régner sur ce domaine.

L'important n'est peut-être pas l'œuvre d'art, ce n'est peut-être pas cette sorte d'élitisme de l'œuvre ; mais c'est le mécanisme de la création, ce besoin naturel, ce circuit que l'on est en train d'annihiler dans la société. Je crois que "les événements de 68" n'avaient, en fait, pas d'autre sens. C'était l'apparition à la surface et la formulation sociale des instincts profonds de l'être, dont la meilleure manifestation est celle de l'art. Dans notre vieille société byzantine, les artistes sont les seuls à conserver encore cette espèce de délire créateur. Si les artistes étaient intégrés dans la société au Moyen-Age, c'est parce que la société elle-même était complètement prise dans un mysticisme délirant. Il y avait aussi dans le fait du Prince, une sorte de délire humaniste. La trop grande sagesse de la bourgeoisie du XIX^e siècle a fait qu'elle a tué les instincts créateurs profonds.

Il faut réintroduire l'artiste dans la société, directement. Celui qui veut créer restera solitaire, mais de son plein gré. Il ne faut pas qu'il soit rejeté à l'avance et qu'il soit considéré comme incapable d'un réel jugement sur son art. Il faut qu'il ait lui-même les moyens de propager et de faire connaître son art. Nous avons souhaité Beaubourg bien avant le temps où on l'a fait, et nous avons été ensuite très déçus de voir que nous étions finalement éliminés de la création et du fonctionnement de l'organisme. A la télévision, qui est un moyen de transmission de la vue, on ne demande pas davantage l'avis de ceux qui ont conscience de la façon de voir. L'art a cette force

profonde qui amène à une formulation, il convient aussi d'apprendre à voir. Je crois qu'il faut prendre conscience que, dans cette société, non seulement pour l'artiste mais pour la société elle-même, il faut donner plus de place à l'esprit de création sensible. Nous, artistes, avons un rôle à jouer, il faut que la société prenne conscience de l'utilité et de la valeur du rôle que nous pouvons avoir.

Jean-Louis PRAT

La situation de l'artiste est très différente actuellement en France par rapport à la situation internationale. Lorsqu'on voit ce qui se passe dans le domaine des arts plastiques en France maintenant, on peut dire que, finalement, les artistes se trouvent assez bien soutenus et que toutes les acquisitions qui sont effectuées par l'Etat, tant au niveau des musées nationaux que des Fonds Régionaux d'Art Contemporain, - et je peux en parler puisque je m'occupe du F.R.A.C. de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - constituent malgré tout un phénomène important qui permet à des artistes connus ou moins connus d'être défendus, c'est-à-dire de défendre la création, ce qui est très important, et de permettre à de très jeunes artistes d'entrer en temps voulu dans des collections, de témoigner de ce qu'ils sont sans pour cela savoir ce qu'ils deviendront dans vingt ans. C'est le rôle de l'Etat, de la Région et, par conséquent, des acquisitions dont nous parlons.

Le problème est qu'il existe vingt-deux Fonds Régionaux d'Art Contemporain et vingt-deux Fonds Régionaux d'Art Moderne. Une somme d'argent très importante est dépensée pour acquérir des œuvres d'artistes vivants ou disparus. Ces acquisitions sont faites par des Commissions qui sont nommées par des Régions. Tout ceci entre dans un processus de bureaucratization imposant et je dois constater que la plupart de ces Fonds Régionaux fonctionnent d'une façon souvent malhabile car il n'existe pas vingt-deux régions culturelles où l'on puisse dire que des artistes y créent. Il est anormal de constituer à l'heure actuelle des collections dans toute la France qui sont à peu près identiques, puisque les créateurs n'existent pas spécialement en Poitou-Charente, en Auvergne, en Provence ou en Alsace et qu'il faut bien rassembler les meilleurs ou essayer de rassembler ceux qui témoignent de la création. C'est donc l'un des dangers de ces Fonds Régionaux d'Art Contemporain qui ont par ailleurs leur nécessité et prouvent une certaine vitalité. La situation des artistes français dépend par conséquent de ces acquisitions. Si l'Etat ne s'était pas substitué aux particuliers, la plupart du temps, les galeries françaises auraient fermé. Cette aide apparaît nécessaire mais elle entretient, il est vrai, un doute important au niveau international car ces œuvres se trouvent uniquement achetées par l'Etat. Il n'y a pratiquement plus de collectionneurs privés en France. Ce sont les Fonds d'Art Contemporain qui achètent à des prix fixés soit par les galeries, soit par les artistes, mais lorsque ces artistes se trouvent confrontés au niveau international avec un public qui ne les connaît pas, ces prix sont très différents.

Jean-Louis Prat

Il s'agit là du problème de la situation internationale des artistes français à l'heure actuelle. Or, cette situation, nous avons voulu l'ignorer pendant de nombreuses années. Il est vrai qu'elle tient à des conditions historiques et que jusqu'à la deuxième guerre mondiale tous les artistes français ont été achetés par les collectionneurs et les musées étrangers. Il était nécessaire pour eux de les posséder. A partir des années 50 et du renouveau aux Etats-Unis, en particulier dans le domaine artistique, ceux-ci ont réagi d'une manière très nationaliste. Ils se sont dit qu'il n'était plus nécessaire d'acquérir des artistes européens et qu'ils possédaient sur leur sol des artistes qui témoignaient également d'un élan vital. Ils ont acheté des œuvres importantes car l'Amérique a produit de très grands artistes. Ils font partie désormais de notre univers et nous ne pouvons pas les ignorer. Mais le phénomène qui s'est produit aux Etats-Unis est différent de la situation que nous connaissons en France : les américains ont constitué des collections seulement et uniquement américaines. Ils se sont dit que, possédant grâce à leurs artistes un réel pouvoir sur la création contemporaine, il était nécessaire d'acquérir ces artistes. Ils ont créé un circuit tout-à-fait extraordinaire qui existe entre l'artiste, le marchand, le collectionneur et le conservateur de musée. En effet, le système des musées américains est différent du nôtre. Les musées américains sont entièrement privés, ils ne reçoivent aucune aide de l'Etat, ils dépendent uniquement de ceux qui donnent chaque année de l'argent

mais aussi des œuvres, aidant ainsi les musées de façon considérable.

Les Américains ont par conséquent un système qui est très néfaste pour nous car, la plupart du temps, un phénomène de marché très important a accompagné cet art américain, c'est-à-dire que la majorité des collectionneurs qui achetaient des œuvres à très bas prix avaient intérêt à les voir augmenter de manière à les faire accepter par les musées, moyennant des déductions fiscales, puisqu'aux Etats-Unis on a le droit lorsqu'on achète une œuvre et qu'on la donne à un musée de déduire cela de ses impôts, dans une certaine tranche, bien entendu, mais la plupart du temps, cela représente une somme très importante.

A partir de là, était créé un circuit très efficace puisqu'il conduisait les musées américains à dépendre uniquement des aides extérieures de leurs collectionneurs. Pourquoi ces collectionneurs américains auraient-ils accepté d'acheter de l'art français alors qu'ils avaient la possibilité de constituer des collections ne tenant pas compte de ce qui se passait en Europe ? Or, nous avons en France des créateurs très importants qui ne sont pas à leur place, peut-être parce que nous ne faisons pas tout ce qu'il faudrait pour les montrer à l'étranger en temps voulu et dans des lieux propices. En conséquence, les acquisitions faites par les collectionneurs et les musées américains ont été consacrées à leurs propres artistes.

Un nationalisme très important s'est développé et s'est accompagné à l'étranger d'une politique de développement culturel très intense alors que, nous, dans le même temps, nous avons appliqué une politique culturelle à l'intérieur de l'Hexagone simplement.

Nous avons souffert de cette situation. Les artistes français se trouvent dans une position inconfortable car ils représentent au même titre que les artistes américains les créateurs de la deuxième moitié du XX^e siècle mais ils n'occupent pas la place qui leur est dûe dans l'histoire de l'art. Ils ne pourront l'occuper que si nous pratiquons une politique culturelle non seulement dans notre pays mais à l'étranger. Le problème le plus urgent à l'heure actuelle est de pouvoir montrer ces artistes contemporains dans des pays qui représentent quelque chose de neuf. L'idée a été conçue d'affronter les Etats-Unis, ceux-ci constituant le seul pays où il faut lutter, mais je crois que l'exposition qui avait été organisée il y a quatre ans à New-York a été un échec parce que, bien entendu, elle était organisée par le Ministère de la Culture. Or, le Ministère de la Culture ne représente pas grand chose pour les américains; curieusement, ils préférèrent les actions privées et, voyant venir une action officielle de la part du Gouvernement français, ils ont eu tendance à la refuser.

Par ailleurs, les Etats-Unis organisant un tel blocage, il serait peut-être plus efficace de pratiquer une politique culturelle d'ouverture vers d'autres pays qui sont essentiels à l'heure actuelle, et qui représentent l'avenir. Si les artistes français étaient présentés en Corée du Sud, au Japon, au Mexique, au Brésil, dans des pays neufs, ils

seraient très bien accueillis. Je dois dire que nous avons une carte extraordinaire à jouer dans ce domaine, car la plupart du temps, ces pays-là sont demandeurs. Actuellement nos propositions portent sur des choses certes intéressantes mais ne concernent en rien la création contemporaine. Ce qui est valable pour le domaine des arts plastiques l'est également pour le domaine musical ou la littérature, nous exportons davantage le passé que le présent. Le véritable problème est là : lorsqu'il y aura une prise de conscience de ce qui se passe chez nous dans des pays qui sont appelés à se développer et donc à constituer des collections pour leurs musées, ils seront obligés d'acquérir des œuvres de ces artistes que nous aimons et que nous défendons. Les Etats-Unis se trouveront dans une position culturelle plus délicate, mais ils ont joué cette carte d'une façon délibérée et je dois dire que nous n'y avons répondu en aucune manière.

En ce moment, nous sommes probablement les plus mal placés en Europe car lorsque l'on voit la vitalité même de l'art allemand ou de l'art italien, on peut dire qu'il y a une réponse des américains aux italiens ou aux allemands parce que la situation historique correspond à la réalité; ce sont les allemands qui les premiers ont répondu aux américains alors qu'ils avaient des difficultés au point de vue culturel aux Etats-Unis, et bien entendu, les américains répondent en premier aux allemands, pas à nous la France.

La situation peut être très ouverte dès maintenant, car après avoir développé un tel système les Etats-Unis se trouvent confrontés à une grande difficulté. En effet, le prix des œuvres d'art aux Etats-Unis est devenu considérable et inabordable; lorsque l'on voit l'œuvre d'un artiste contemporain, on peut parler d'un million, de deux millions de dollars; le phénomène est apparu récemment dans les ventes publiques chez Sotheby et chez Christie's. Bien entendu, les américains y ont intérêt, car le collectionneur valorise ainsi sa collection, et lorsqu'il donnera ses tableaux aux musées, il pourra les déduire de ses impôts; cette situation est grave: quels moyens leur restent-ils pour faire pénétrer l'art américain dans d'autres pays étant donné que ces pays ont une autre structure, un autre mode d'organisation et que la plupart du temps les musées étrangers sont financièrement tributaires des Etats ? Lorsque l'on voit un tableau de Kooning se vendre deux millions de dollars à New York, on constate que cela représente approximativement le budget d'acquisition total du Centre Pompidou pour l'année en cours. Cependant, en agissant ainsi il n'y aura plus d'art américain dans les musées étrangers. Or, les Etats-Unis ont besoin de cette caution morale et intellectuelle de l'Europe ou d'autres pays pour s'implanter. Ils se trouvent alors dans une situation nouvelle. En revanche, en ce qui nous concerne, grâce aux artistes que nous avons, nous pouvons, avec une politique de développement vers l'étranger, essayer de montrer ce qui se fait de mieux dans le passé, mais aussi dans le présent. Ce sera un moyen de préserver l'art vivant et, en tout cas, d'aller dans des pays qui sont demandeurs et qui nous accueilleront à bras ouverts, là où nous n'avons pas

pratiqué une politique culturelle jusqu'à maintenant car lorsque l'on voyage à l'étranger on se rend compte que les artistes français sont ignorés en effet, les services culturels français dans les ambassades n'ont pas les moyens de programmer une action.

On pourrait alors en déduire, à la limite, que le Ministère de la Culture dispose de beaucoup trop d'argent, à l'intérieur de la France et qu'une partie de cet argent pourrait être attribuée à une action culturelle vers l'extérieur. Ce serait une possibilité importante pour défendre l'art contemporain.

La situation des Conservateurs de Musée doit également être évoquée car lorsque l'on parle des Etats-Unis, finalement, on parle d'hommes d'affaires qui dirigent souvent les musées. Non seulement, ils ont la charge culturelle d'un musée, mais ils en ont la charge financière. Ce sont des personnes qui sont au contact des réalités de tous les jours, ils pèsent le pour et le contre : ils n'agissent pas simplement avec une vue utopique. Les conservateurs français souffrent souvent de cette comparaison car leur formation culturelle est très différente, mais ils n'ont aucune formation pratique qui leur permette d'envisager à la fois la vie du musée où ils se trouvent et de montrer ce qui existe. C'est le problème qui se pose pour les artistes dont nous parlons.

L'aspect philosophique de la création est également essentiel, il s'agit de l'aspect quotidien pour le créateur ; si nous le voulons, nous avons une place à reprendre ; elle n'est peut-être pas envisageable seulement au niveau de la France mais il est certain que nous devrions peut-être mener une politique plus cohérente au niveau de l'Europe, car penser à une politique culturelle uniquement française, c'est un peu irréel, et les américains ne pensent qu'en termes d'Europe. Nous avons la chance d'avoir des artistes, mais il en existe également en Espagne, en Allemagne, en Italie et une action collective homogène menée par différents gouvernements pourrait donner des résultats très probants, assez réalistes et profitables à la création en général, car à l'heure actuelle, la principale difficulté que rencontrent les artistes français est d'être enfermés dans l'hexagone. Lorsque l'on voit les acquisitions qui sont faites avec l'argent de l'Etat, on peut se dire qu'il n'y a aucune ambition et que les artistes se sentent peu concernés par le fait de savoir qu'ils seront exposés à Pleumeur-Bodou, à Clermont-Ferrand ou dans le Sud de la France. Ils souhaiteraient avoir des confrontations en temps voulu avec d'autres artistes, avec d'autres créateurs, dans d'autres pays. Le meilleur moyen serait de les aider à voyager, à sortir de ce pays. En même temps, ils seraient au contact des réalités et du marché qui, hélas, il faut bien le constater, conditionnent en grande partie la création actuelle, car on ne peut pas ignorer l'un au profit de l'autre.

Jean NOUVEL

Nous parlons aujourd'hui d'obstacles. En ce qui me concerne, je parlerai donc d'obstacles à la création archi-

tecturale. Cela me pose un problème parce qu'ils sont si nombreux qu'il va falloir que je choisisse. Je vais essayer de les hiérarchiser, partant du général pour aller au particulier.

D'abord, quand on parle d'architecture, de quoi parle-t-on ? On parle de la dimension culturelle du construit, on parle d'une civilisation qu'il faut traduire dans le construit. Est-ce que, pour autant, on parle de l'ensemble de ce qui est construit ? Je vous laisse juges.

Je crois que l'un des premiers problèmes qui se posent est celui d'étendre le champ de l'architecture, et de ce point de vue là, on tombe sur les rapports de l'architecture et de l'Etat.

L'architecture et l'Etat sont historiquement liés, mais on peut dire que les liens se sont sérieusement renforcés à travers une série de processus qui vont des Plans d'Urbanisme à la nature des produits construits. Je fais allusion aux produits maisons individuelles qui ont marqué de façon très profonde notre paysage. De ce point de vue là, il y a une réflexion très particulière sur le sens de l'action de l'Etat par rapport à une extension de ce champ de l'architecture.

En même temps, je ne me battra pas avec Jean-Pierre Vincent pour savoir si c'est l'architecture ou le théâtre dont l'activité est la plus en retard, mais par nature, l'architecture est une discipline en retard ; pourquoi ? parce qu'elle implique un consensus. On peut très bien comprendre le fait qu'un écrivain en face de sa feuille blanche, qu'un peintre en face de sa toile, soit à même de produire directement ce qu'il a dans la tête. En ce qui concerne l'architecte, il faut qu'il obtienne un certain nombre d'aval et qu'il passe à travers un certain nombre de filtres. Il est tributaire de la technologie, de l'économie... Il est tributaire d'un certain nombre de décisions qui sont des décisions administratives ou politiques.

Enfin, et là, c'est une des caractéristiques fortes de l'architecture, elle est tributaire d'un consensus qui est un consensus du bon goût, elle a le privilège d'être encore le domaine le plus censuré sur le plan culturel. On a d'ailleurs ces dernières années vu ce que cela voulait dire, à travers une sorte de recherche d'une architecture de l'invisible. Il fallait que les architectures soient d'accompagnement, se fondent avec les immeubles voisins, pour qu'on ne les voie pas. Il fallait les recouvrir de verdure, de gazon, etc. Il y a eu, il y a toujours, par rapport à l'architecture, un problème culturel préalable qui dépasse la position de l'architecte par rapport à son œuvre et qui implique ce fameux consensus. On reviendra sur ce problème du consensus à travers les modes actuels de commande.

Autre niveau de difficulté, je dirai de blocage, celui-là n'est pas nouveau, c'est le domaine de l'urbanisme, c'est le domaine de la définition de l'agglomération et de la ville. Nous sommes pratiquement dans un contexte où l'œuvre architecturale a la plus grande difficulté ; il est impossible souvent de prendre un sens par rapport à un contexte. Si on prend le phénomène des villes nouvelles

aucune architecture de la ville définie en termes valables. C'est une critique qui a été faite de maints côtés. Elle a été faite, en particulier, de façon très publique en 1976, par un groupe de cent architectes dont je faisais partie à travers un Manifeste qui était celui de mars 1976 ; à l'époque, cela a provoqué quelques remous, quelques inquiétudes, beaucoup de discussions avec les élus sur le problème de la participation et de la définition urbaine, mais rien n'a fondamentalement changé à ce jour et on continue à faire des villes sur les mêmes mécanismes qui ne permettent pas à l'architecture, à l'objet architectural, à l'immeuble ou à la maison que l'on construit, de prendre un sens par rapport à son environnement.

Il y a donc un problème de liaison de l'architecture et de l'urbanisme et là, il se pose un problème de fond qui est de savoir quelle est la limite du champ disciplinaire de l'architecture, dans tous les sens de ce mot architecture, parce qu'on va actuellement dans une sorte d'atomisation de toutes les disciplines de l'aménagement de l'espace, depuis les urbanistes, les architectes, jusqu'aux architectes d'intérieur, au design, etc. Tout cela, c'est une culture de l'espace, une culture de la forme du signe, de la production de cet espace par rapport aux données dont je parlais tout à l'heure, qui sont des données économiques et politiques, et je ne crois pas qu'il y ait de différence de nature profonde entre tous ces intervenants.

Voilà pour les blocages situés en amont de la définition architecturale d'un objet.

Parlons maintenant de l'architecture appliquée à un bâtiment et regardons dans quelle situation nous nous trouvons au plan de la mécanique de décision architecturale, dans l'état actuel. On peut se demander d'ailleurs si l'architecture est une discipline culturelle, puisque la Direction de l'Architecture ne se situe pas au Ministère de la Culture, mais au Ministère de l'Urbanisme et du Logement. On pouvait penser dans un premier temps que cette décision avait un sens, puisque cela permettait une liaison meilleure avec la Direction de l'Urbanisme, que l'architecture, par là même, aurait plus de poids et pourrait atteindre des objectifs qu'elle ne pouvait pas atteindre dans un Ministère qui était, paraît-il, politiquement et économiquement, plus faible, qui était celui de la Culture. On s'est rendu compte que ce qui s'est passé, c'est exactement l'inverse, c'est-à-dire qu'entre deux directions très fortes qui sont celles de l'Urbanisme et des Paysages, et la Direction de la Construction, la Direction de l'Architecture a peu de poids et dispose d'un budget ridicule par rapport à ces deux Directions.

Ensuite, il y a des structures d'Etat et de décision qui font qu'un certain nombre de personnages dans les réseaux administratifs, ont plus de poids que d'autres, et tout le monde sait le poids des Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, et leur place dans la hiérarchie par rapport à un architecte qui est un artiste à qui on ne reconnaît pas du tout le même poids dans la mécanique très lourde qui est celle du Ministère de l'Urbanisme et du Logement.

Actuellement, on pourrait penser que, dans un système comme celui-là, il y a une liaison directe entre ces

Jean Nouvel

actuellement, mais il n'y a pas que les villes nouvelles, on peut prendre tous les processus de définition urbaine, les Plans d'Occupation des Sols, les îlots, etc..., tout se base sur des données de planification qui sont des données abstraites, des données qui ne prennent pas en compte la dimension sociale et la localisation précise.

Je pense que vous avez tous vu ce type de documents ; ce sont des sortes de grandes cartes géographiques où on décide que, là, le C.O.S., Coefficient d'Occupation des Sols, est de 0,6, on ne peut construire que 0,6 % de la surface du sol, on ne dépassera pas deux étages, les clôtures seront de telle typologie, etc. Avec ces documents qui sont le produit d'une idéologie et d'une culture qui dépassent celles de l'architecture - on peut y voir des analogies avec la planification économique - on se rend compte que les résultats sont catastrophiques. Autant dans l'économie, on peut penser qu'il y a une certaine continuité de fait, dans le temps, autant dans l'espace, si on ne pense pas un plan de ville en termes d'espace, on ne retrouve jamais cette continuité.

Ce qui se passe en ville nouvelle, c'est qu'on commence à cinq ou six points du territoire, sur une surface distendue ; la surface de chaque ville nouvelle autour de Paris est supérieure à la surface de Paris lui-même ; 300.000 habitants, alors que Paris en a 2,2 millions ; on commence donc aux quatre coins du territoire et on ne se retrouve jamais. Il n'y a aucune forme d'espace public,

trois Directions, qu'il y a des options générales d'Urbanisme qui sont prises en concertation avec la Direction de l'Architecture et qu'ensuite, la Direction de la Construction applique des options générales qui ont été prises par ces deux Directions. On pouvait penser que c'était un cheminement très logique. En fait, l'architecture est une discipline pragmatique et le schéma est exactement renversé, c'est-à-dire que la Direction la plus puissante et de très loin, est la Direction de la Construction, avec toutes les pressions économiques liées à cette Direction de la Construction (grosses entreprises à sauvegarder) et à partir de là, le processus inverse, la politique générale est arrêtée par la Direction de la Construction, statu quo dans le domaine de l'urbanisme, et l'architecture là-dedans ? eh bien ! c'est quelque chose qui compte très peu. C'est, le cas échéant, quelques opérations de sensibilisation, deux ou trois manifestations par an de promotion de l'architecture, avec un budget qui est très réduit et une certaine façon de gérer la profession qui est dans un état, il faut le dire, assez lamentable.

Pourquoi cette profession est-elle dans un état aussi lamentable ?

D'abord, à la suite d'une inconséquence politique qu'on est en train de payer très lourdement. On a fabriqué énormément d'architectes. On est passé d'une situation où il y avait environ dix mille architectes à une situation où on est vingt-cinq mille, sans compter les maîtres d'œuvre qui ont acquis les mêmes droits que les architectes. On pouvait penser qu'une politique comme celle-ci avait un sens si l'architecte n'était pas uniquement un architecte créateur d'espace et d'objet, s'il entré à différents stades dans les processus de décision, et d'Etat, et de Région, et de Ville, dans les processus économiques au sein des organismes constructeurs. Rien de tout cela ne s'est fait. Actuellement, très rares sont les architectes qui sont entrés dans ce type de structures et il n'y a pas eu une diversification des profils professionnels permettant d'absorber la grande quantité des architectes. Or, vous le savez, le nombre de logements a considérablement diminué ces dernières années. De quatre cent cinquante mille, on est à moins de trois cent mille, avec beaucoup de logements réhabilités qui ne sont pas construits à proprement parler, sur lesquels il y a une intervention légère. Cela veut donc dire que le nombre d'architectes augmentant, le niveau des commandes diminue, et les conditions de la crise dans laquelle nous nous trouvons sont réunies, puisqu'une fois de plus, les architectes n'ont pas la possibilité de travailler à autre chose qu'à la conception même de l'espace.

On en arrive, à partir de là, à un problème très délicat qui est celui de la répartition de la commande. Là, on est passé en France d'un extrême à l'autre. On est passé d'une situation où toutes les commandes se faisaient de façon directe il y a une dizaine d'années, où il n'y avait pratiquement pas de concours - je crois que les premiers concours d'Etat ont été lancés par les Affaires Culturelles en 1971 ou 1972 - à une situation qui était une très mauvaise situation avec un mandarinat, avec une créa-

tion complètement bloquée, et on a pensé que la politique des concours allait dynamiser tout cela. Petit à petit, il y a eu une politique de concours d'Etat.

Ensuite, il y a eu la réforme ingénierie qui réglemente tous les marchés publics et qui oblige finalement à faire un concours entre trois, quatre, cinq architectes choisis sur dossiers, pour tout bâtiment public utilisant des fonds publics créé en France, ce qui veut dire qu'on est passé, je le répète, d'un extrême à l'autre et que, maintenant, pour chaque bâtiment construit, cinq ou six architectes planchent, ce qui constitue une dépense de matière grise absolument colossale.

Là, se pose le problème des critères de choix. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces problèmes de critères de choix n'ont pas été résolus, et là, on revient sur le problème du consensus nécessaire à l'œuvre architecturale à cause de son retard par rapport à d'autres disciplines. Ce qu'on peut dire, c'est que le concours, au lieu d'alléger les termes de ce consensus, l'alourdit. Il faut encore plus d'intervenants qu'avant. En règle générale, ces jurys de concours comprennent entre quinze et vingt-cinq personnes dans lesquelles il y a des gens contre qui je n'ai rien, mais qui sont des administrateurs, qui sont des hommes politiques, qui sont des élus, évidemment, qui sont des gens qui ont tout légitimité à être présents au regard de la nature des programmes.

Mais, dans ce processus, on confond totalement le fait démocratique et le fait culturel. Il y eu toute une discussion, il y a quelques années, sur la problématique de la participation. Tout le domaine de l'architecture a été pendant de nombreuses années élaboré en cachette. On ne savait pas qui décidait de la surface des logements, de leur forme de leur localisation, de toute la programmation. Il y a eu une réaction très forte et cela a amené à un certain nombre d'opérations dites de participation, d'information, de sensibilisation. C'est une bonne chose en soi, cette prise de conscience, mais on a étendu ce domaine de l'information, ce domaine démocratique, ce domaine de la consultation des personnes concernées par l'œuvre architecturale à construire au choix du projet lui-même, et là, je crois qu'il y a vice fondamental du système actuel ; autant on peut et on doit développer le fait démocratique à travers les définitions de programmes, qui intègrent un maximum de personnes concernées qui ont une légitimité d'intervention par rapport à un programme, autant, après, on doit juger de la compatibilité objective d'un projet rendu par rapport à ce programme, autant il est inconcevable que des personnes, sous prétexte qu'elles sont directeurs de l'administration pénitentiaire, s'il s'agit d'une prison, ou directeurs des hôpitaux s'il s'agit d'un hôpital, sur des projets qui répondent tous à un objectif social, choisissent en termes culturels sur la nature architecturale et "artistique" du projet.

Or, actuellement, à part quelques grands concours où le jury a été choisi sur d'autres critères, on peut dire que les hommes qui savent lire une partition de musique, si on fait la comparaison avec un concours qui porterait sur

une composition musicale, dans un jury, sont le quart ou le tiers: Et on se retrouve avec des choix qui font que les conditions de la non-cr ation architecturale en France sont r unies. On en est l  actuellement.

Il y a d'autres vices dans ces concours, c'est que les professionnels qui sont impliqu s dans les jurys se retrouvent g n ralement - et c'est quelque chose qu'on a bien connu pour les grands concours - en situation de juger leurs meilleurs amis, leurs concurrents commerciaux directs.

Tout cela n'est pas une situation tr s saine et tr s objective. Si on fait une comparaison avec ce qui se passe dans le domaine juridique, ce serait r cus  dans les trois quarts des cas. Je crois que les conditions d'une objectivit  sont tr s loin d' tre r unies. Les conditions de la comp tence de ceux qui choisissent ne le sont pas non plus. On parlait il y a quelques heures du choix de Beaubourg. Je crois que, l , il y avait une attention tr s particuli re port e au choix du jury, neuf personnes, une notori t  absolue, pratiquement pas d'architectes fran ais, il y avait juste Maillard qui est venu comme suppl ant, il y avait Prouv , mais qui avait un statut et une dimension qui n' taient pas ceux d'un architecte li  au milieu architectural fran ais, il y avait des personnalit s internationales li es   ce programme. A travers un jury aussi condens , o  le choix est fait de fa on aussi pr cise, on peut s'attendre   un r sultat qui soit vraiment celui d'une  uvre architecturale choisie sur les crit res o  elle doit l' tre. Cela a  t  le cas.

A travers des concours d velopp s depuis, on est tomb  dans une dilution des responsabilit s et des comp tences qui peuvent expliquer certaines erreurs ou certains choix qui sont contest s aujourd'hui.

Ceci conditionne pour beaucoup la cr ation architecturale en France. Il y a d'autres niveaux de blocage. Il y en a un, en particulier, au niveau de l'enseignement. Il y a eu tout un d bat, il y a de nombreuses ann es, sur la nature de l'architecture et la nature de son enseignement. Ce d bat, je le r sume en quelques mots.

L'architecture est-elle une discipline autonome ou est-elle une discipline en liaison en d pendance ou interf rence? Ce sont les tenants de l'autonomie disciplinaire de l'architecture qui font l'enseignement de l'architecture depuis de nombreuses ann es. Je pense que c'est une position historiquement erron e. Tout ce qui touche   l'image, toutes les nouvelles r f rences visuelles influent de fa on consid rable sur l'architecture, tout ce qui sort en tant qu'image entre quelque part dans la t te de l'architecte et,   partir de l , fait partie de son substrat, de ce avec quoi il va produire son projet. L'enseignement de l'architecture doit  voluer avec une transversalit , doit absolument  tre connect  avec les autres disciplines artistiques.

De ce c t  l , on peut se poser la question du bien fond  de l' clatement total de l' cole des Beaux-Arts ou de ce qui est une nouvelle liaison avec les arts plastiques, mais aussi avec d'autres domaines, avec des disciplines

de cr ations plus scientifiques et plus techniques.

Je m'arr terai l  pour les principaux probl mes. Je crois qu'il faudrait maintenant qu'on passe   une phase plus inter-active.

Paul VECCHIALI

Les Pouvoirs Publics ont d cr t  une fois pour toutes que le Cin ma Fran ais se portait bien.

En clair, cela signifie que l'enrayement de la baisse de spectateurs sans doute d    une t l vision fort m diocre et l'augmentation du prix des places ont eu pour cons quence un accroissement global des gains de la production.

C'est indiscutable !...

Poussons l'analyse   l'aide de deux connotations :

- Dans l'hiver 83-84, une trentaine de films dits d'auteurs, c'est- -dire ambitieux ou originaux, ne tenaient l'affiche que trois semaines et enregistraient moins de dix mille spectateurs.

- A l'inverse, les produits st r otyp s (Belmondo et les "caf s-cin ma-th  tre") parvenaient au million d'entr es, (chiffres donn s sur Paris).

En gros, 85 % des recettes sont engendr s par 15 % des films.

A une ou deux exceptions pr s, ces 15 % sont produits ou financ s par les grands circuits : Gaumont, U.G.C., Parafrance, Path .

Voyons maintenant qui gagne quoi et quand.

Le ticket pay  par le spectateur est encaiss  par l'exploitant qui, quelques semaines plus tard, quand l'ordinateur n'est pas en panne, envoie son bordereau au distributeur, qui lui renvoie une facture... Environ 35 % du billet...

Quand tout va bien, deux bons mois s' coulent entre le moment o  le billet a  t  pay  et celui o  le distributeur en re oit sa quote-part.

Le distributeur fournit alors un relev  au producteur qui, lorsque ce relev  est positif, r dige   son tour une facture. Le producteur qui a commenc    investir dix-huit mois avant le premier billet vendu re oit sa part des ventes, je r p te dans le meilleur des cas, cinq   six mois apr s le paiement du billet.

J'ai pr cis  "lorsque le relev  est positif". En effet, le distributeur avance   la place du producteur *mais sur son compte* ce qu'on appelle les frais d' dition : copies, publicit .

Le relev  ne devient donc positif que lorsque ces frais d' dition ont  t  couverts par la part du producteur.

Prenons   titre d'exemple un film de budget consid r  par la Profession comme tr s modeste : 5 millions de francs.

Dans l'hypothèse où l'on considère comme juste et saine une telle centralisation, faut-il en arriver à nationaliser le cinéma français ?

Je ne le souhaite pas. Encore faudrait-il alors que les grands circuits n'occupent pas la totalité du territoire. Ils pourraient être la partie apparente de l'iceberg, la partie cachée étant le cinéma d'auteur et de recherche, avec une solidarité absolue entre les deux parties.

Et, pour cela, une concertation permanente est indispensable. Comment l'organiser ? Comment convaincre les parties ?

On assiste actuellement à une course au spectaculaire qui entraîne une course à la dépense et se double d'une course au lancement publicitaire. Les entrées ne suivent pas nécessairement. Voir cette année "*Rive Droite, Rive Gauche*" ou "*Le Serpent à Plumes*" qui seront certainement des échecs financiers, tout en figurant honorablement au Box-Office.

On voit alors que le cinéma dit commercial a une rentabilité hypothétique. Que dire du cinéma indépendant qui n'a pas souvent lui, la ressource de l'autofinancement ?

Comment produire quand on est indépendant, c'est-à-dire quand on s'intéresse à des projets dont les garanties élémentaires de rentabilité n'apparaissent pas comme évidentes ?

Les sources de financement sont, a priori, nombreuses et diverses.

- Le mécénat
- L'avance sur recettes
- Les recettes parallèles
- Les a-valoris
- Le fonds de soutien
- Les télévisions

Le mécénat : Il n'existe pas, ou si peu. C'est très dommage. Il y a eu aux U.S.A. et au Canada l'époque bénie des *taxe-shelters* : certains industriels obtenaient une réduction de leurs impôts en investissant dans le cinéma. Cela n'a pas duré. Peu importent les raisons, je les connais mal et je ne me sentirais pas vraiment qualifié pour les analyser... Mais je crois savoir que ces apports ont surtout profité aux nantis et d'une manière totalement anarchique.

Je reste persuadé qu'une collaboration de ce genre serait possible en France. On peut rêver d'une association permanente entre un producteur et un ou plusieurs chefs d'industrie avec gestion commune.

Cela peut paraître abstrait et utopique.

Nous avons créé *Diagonale* en 1976 : il s'agit d'une S.A.R.L. classique qui comporte deux départements :

- un département cinéma-télévision qui a pour objectif de produire des films.
- un département traiteur qui organise des réceptions, mariages, lunches, et, évidemment, cantine de films.

Paul Vecchiali

La sortie du film demandera disons 500.000 F de frais d'édition - soit, pour le producteur, une dépense théorique de 5 millions et demi.

La part producteur d'un film représente au mieux 25 % du billet vendu. Pour rentabiliser ses cinq millions et demi il faut une recette nette de 22 millions, ce qui représente environ 750.000 spectateurs.

Pour un film qui a coûté cinq millions à la production, le producteur ne peut espérer gagner de l'argent sur la France, qu'après environ deux ans et 750.000 spectateurs.

En 1984, 8 films français ont dépassé ce score.

Naturellement ce parcours peut se compliquer. Lorsqu'un distributeur indépendant fournit un film aux exploitants, il n'est pas certain d'être réglé dans des délais aussi "courts" et même il arrive qu'il ne soit pas réglé du tout.

Je crois qu'il serait possible de concevoir un système avec ordinateur qui relierait directement les encaissements aux banques des distributeurs et même des producteurs. Cela éviterait la grivèlerie et avantagerait la trésorerie de la production.

Si l'exploitant, le distributeur et le producteur ou le financier ne font qu'un, on devine que tout se simplifie. C'est le cas des grands circuits qui n'ont aucune difficulté à programmer les financements et la trésorerie.

Les deux départements ont des fonctionnements indépendants mais relèvent d'une gestion unique.

- Le traiteur n'investit que sur commande et sa rentabilité est parfaitement prévisible, il achète à une TVA de 5,5 et revend à 18,6.

- Le cinéma investit sur coup de cœur sans souci véritable de rentabilité. Il achète à 18,6 et revend à 7.

On comprendra aisément les avantages d'une telle balance en trésorerie et en fiscalité.

Il est vrai que nous ne sommes que des artisans.

Je laisse à plus qualifié que moi le soin d'adapter des solutions de ce type à plus grande échelle. On ne m'enlèvera pas de l'idée que de tels aménagements sont souhaitables et, qui plus est, parfaitement réalisables.

L'avance sur recettes : Selon le rapport Bredin, je cite "Elle a pour finalité d'aider à la production de films qui n'ont pas de chance sérieuse de trouver tout leur financement dans les mécanismes traditionnels".

Un financement d'appui où les puissances économiques n'auraient pas accès... C'est ce qu'on a pu croire, assez longtemps. Et puis la profession a été agacée par ces films qui parvenaient à exister *malgré tout* et qui n'étaient pas rentables, pour la plupart.

Personne n'a cherché un moyen de rentabiliser ces produits, par essence différents, qui demandaient par conséquent une écoute différente.

Personne ne s'est posé la question de savoir si, en l'occurrence, la rentabilité n'était pas le produit lui-même, en tant qu'élément de culture, au lieu d'être un simple apport d'ordre économique.

Dans toutes les industries, même et surtout les plus florissantes, le secteur de recherche est considéré comme le plus noble. Dans l'industrie cinématographique, c'est le secteur de la honte.

C'est sans doute pourquoi on a pu entendre cette phrase prononcée comme un bulletin de victoire par une productrice très en cour : "La Profession a enfin récupéré l'Avance sur Recettes"...

Même sous Jacques Perrin, où régnaient intelligence et travail attentif, où chacun se mettait au service des projets avec la volonté évidente de les voir aboutir, une commission restait une commission.

C'est-à-dire un ensemble de personnes aux options diverses qui, par stricte honnêteté déjà, ont une certaine tendance à la neutralité, et dont les choix relèvent d'un "plus petit commun dénominateur".

Je pense, au contraire, qu'il faut individualiser les décisions si l'on veut que s'expriment les originalités et les audaces.

Qui dit commission dit jury anonyme et aveugle, ce qui est souvent décourageant et toujours malsain.

Un certain nombre de personnes - cinq par exemple - pourraient être responsables chacune d'une fraction du

budget. Les mandats seraient temporaires - un an ou dix-huit mois - et non renouvelables. Les mandataires ne seraient pas "dédommagés" mais recevraient un véritable salaire pour leur permettre de se consacrer entièrement à cette tâche.

Les mandataires exposeraient leur programme et leurs objectifs lors d'une conférence de presse, retransmise par une chaîne de télévision.

Ainsi les réalisateurs/auteurs sauraient vers qui porter leurs scénarii et pourraient avoir un vrai dialogue avec une personne responsable.

Pour tenter d'éviter de nouvelles injustices, les recalés auraient recours à une commission de type classique possédant une fraction du budget pour d'éventuels repêchages.

En fin de parcours, les mandataires seraient tenus d'aller présenter, en compagnie des réalisateurs ou des principaux collaborateurs de création, dans les villes de province et à Paris, les films dont ils ont eu la charge.

Les recettes parallèles : Les Industries ont constamment recours à l'audiovisuel, films pédagogiques ou de formation, films de prestige ou de propagande, communément désignés par "films de commande".

Ils impliquent une approche différente de l'objet-cinéma, imposent à l'imagination une discipline souvent stimulante et donnent aux réalisateurs des moyens qu'ils n'ont pas toujours sur leurs longs-métrages de fiction.

Enfin, outre qu'ils sont d'un excellent rapport économique, ils permettent aux producteurs d'assurer un travail minimum à leurs collaborateurs habituels.

Nous retrouvons ici, de manière détournée et ponctuelle, le rapport à l'Industrie évoqué plus haut.

A cela près...

Un film de commande n'appartient pas au producteur mais au client. Ce n'est donc pas un produit amortissable.

Les films de fiction, eux, le sont : 20 % les deux premiers mois après la fin du tournage et 3 % les mois suivants.

Un avantage que l'Etat pourrait déjà concéder aux producteurs indépendants serait de pouvoir prendre en compte les recettes des films de commande dans le calcul de la base d'amortissement des films de fiction.

Un tournage en fin d'année, dont les dépenses sont amorties dès lors sur un trop faible pourcentage, est très préjudiciable à une société qui n'a pas le fonds de roulement nécessaire pour compenser cette perte sèche de trésorerie.

Sans doute me faut-il faire une parenthèse. Une société comme la mienne ne peut vivre sur des emprunts ou des crédits qui, tôt ou tard, imposent leur priorité. La plupart des films d'auteurs arrivent à se monter grâce à la compréhension des réalisateurs (ce qui est bien naturel)

mais aussi des comédiens principaux qui acceptent de mettre une partie de leur salaire en participation. Chaque film produit devient un territoire en soi où ces collaborateurs possèdent des actions.

Le crédit et les emprunts rendent ces actions vulnérables dans la mesure où ils risquent ainsi de provoquer un manque à gagner chez les techniciens et les comédiens qui ont investi leur travail dans le film. Je ne sais ce qu'en pensent mes collègues mais il y a là un point de morale sur lequel, à *Diagonale*, nous sommes intransigeants.

Nous n'aimons pas parier avec l'argent des autres.

Les à-valoris : Pour des films à rentabilité évidente, le producteur peut obtenir des à-valoris sur les recettes France par le distributeur et sur les recettes étranger par un vendeur agréé.

Les films indépendants ne présentent que rarement des critères de rentabilité. Celle-ci se détermine, dans la plupart des cas, à partir d'une étude de marché - au moins intuitive - Or la nature même de la recherche la fait échapper aux recensements et aux classifications.

Comment en effet évaluer la rentabilité d'un prototype quand ce prototype se propose justement de défricher de nouvelles terres ?

L'intuition, le flair, le goût du pari et de l'aventure désintéressée ont joué jadis. Aujourd'hui, on exige des garanties, toujours plus de garanties.

La méfiance est partout.

Un travail d'information est absolument indispensable. Je pense plus à l'étranger qu'à la France où un minimum de points de vente existe dans les salles d'Art et Essai.

A l'étranger, en revanche, c'est le loto... Pourquoi tel ou tel film est acheté ? Pourquoi marche-t-il ici et pas là ?

Les explications se trouvent facilement lorsqu'il s'agit de produits codifiables ; Belmondo "fonctionne" dans certains pays, Delon dans d'autres, etc...

Pour les films d'auteurs, rien de prévisible.

Je répète que l'information, une information systématique et valorisante, se doit d'exister. Ce n'est pas avec le budget qui lui est alloué que *Unifrance*, l'organisme officiel dont l'objectif principal est justement d'organiser les informations, peut pallier cette carence.

Le fonds de soutien : Depuis mai 1981, nous sommes en régime socialiste. Si j'en crois La Palisse, qui dit régime socialiste dit régime non capitaliste.

Le Fonds de Soutien est une sorte d'aumône (je parle là du principe et non des sommes allouées qui peuvent être relativement importantes) aumône que l'Etat redistribue aux producteurs pour réinvestissement, restituant ainsi une part de ce qu'il leur prend par ailleurs.

Précisons : les billets payés à la caisse génèrent une aide à la production d'environ 14%. Cette aide est bloquée au Centre National du Cinéma, sur le compte du

producteur qui a déclaré le film. Ce dernier peut disposer des sommes pour un prochain film s'il les a incluses dans son plan de financement.

Je parlais de "restitution" : il ne faut pas oublier que l'Etat prend au passage 30 % du billet vendu...

Quoiqu'il en soit, le principe d'un argent bloqué pour réinvestissement est excellent, du moins en théorie.

Car...

Lorsqu'un film possède des moyens publicitaires considérables, il est assuré, au moins la première semaine, d'un certain nombre de spectateurs qui diront, seulement après avoir payé, si cette publicité était mensongère, ou non.

L'argent a été encaissé et il a généré du fonds de soutien pour un producteur dont le seul mérite est d'avoir disposé de gros moyens financiers.

L'argent va à l'argent. C'est bien de la capitalisation.

Je suis persuadé que le fonds de soutien pourrait être mieux distribué. Combien de milliards de francs actuels sont ainsi "gelés" au C.N.C. parce que des producteurs trop riches ne veulent pas avoir un excédent de bénéfice en rentrant cet argent dans leur plan de financement ?

Combien de producteurs indépendants remettent sine die certains de leurs projets, faute d'une trésorerie bien inférieure à celle refusée par les trop riches producteurs ?

J'ai proposé que ce fonds de soutien devienne un fonds commun de financement complémentaire : un producteur à qui il manquerait par exemple 1/5 de son financement, pourrait l'obtenir sur ce fonds commun sous la condition de justifier les 4/5 apportés par sa société.

C'est sans doute utopique et, à coup sûr, très impopulaire.

Au moins devrait-on limiter le temps de blocage de cet argent. Au bout de quatre ans, les sommes non utilisées tomberaient dans une caisse commune qui pourrait alimenter l'avance sur recettes, ou les Centres Régionaux, ou l'aide à la création, ou l'aide à la diffusion, tous secteurs dont les budgets apparaissent chaque année bien insuffisants.

Est-il exigeant de demander un minimum de solidarité ?

Les télévisions : Le développement considérable des points de vente dans l'audiovisuel a longtemps été un espoir pour le financement des films-cinéma.

Cet espoir est d'ores et déjà réalisé mais pour qui et pour quel genre de produit ?

L'évolution de ces dernières années montre que les décisions de coproduction vont de plus en plus aux films à profil commercial.

Peut-être est-ce dû au fait que le budget accordé aux chaînes est fonction de leur taux d'écoute. On assiste à une gué-guerre scandaleuse et inadmissible dans un service publique.

L'émulation ne se manifeste pas dans la recherche de la qualité mais dans l'absence de risque.

Si le cahier des charges des chaînes se refuse à prévoir l'affectation d'une partie de leur budget à la coproduction ou à l'achat des films d'auteurs déjà soutenus par l'Etat, il faudrait créer une quatrième chaîne pour remplir cet office - ce qu'aurait pu faire Canal + -, une quatrième chaîne comparable à ce qu'est France-Culture, qui n'a jamais été remise en cause, malgré son faible taux d'écoute.

Les promesses sans cesse réitérées depuis mai 1981 sont restées des promesses. Le candidat à la Présidence de la République, François Mitterrand, déclarait à peu près, dans le *Film Français*, que la Télévision achetait trop peu de films indépendants et à des tarifs notoirement insuffisants.

Quatre ans plus tard, aucune politique d'achat de films indépendants n'a été mise en place et, quand, par hasard, un tel film est acheté, on fait comprendre que c'est une aumône, que c'est pour des heures d'écoute particulières, et que, par conséquent, on ne peut pas payer beaucoup.

Il est vrai que, lâchés dans la nature, jetés en pâture aux téléspectateurs, les films d'auteurs peuvent passer pour des O.V.N.I. Mais, si l'on regarde de près le comportement des publics face à leur télévision, on peut remarquer que *La dernière séance* est une des émissions les plus suivies et les plus aimées.

Cependant, les films proposés sont souvent en V.O. (ce qui est considéré comme un handicap insurmontable), ce sont des films anciens, appartenant pour la plupart à des genres longtemps méprisés...

La raison du succès est que cette émission est très personnalisée: la chaleur d'Eddy Mitchell, son amour pour ce type de cinéma se communiquent aux téléspectateurs. Au bout du compte, ceux-ci ne nient pas leur plaisir à des films qu'ils n'auraient peut-être pas choisi de voir, autrement.

On ne cherche pas à mieux équilibrer la pluralité; les programmes ne sont pas envisagés dans leur ensemble... Seul compte le succès immédiat, la victoire sur les autres chaînes, et pour les obtenir, comme on n'est sûr de rien, on se découvre un ennemi imaginaire: le cinéma d'auteur. A fuir d'urgence: c'est le Sida...

Pas plus que le Sida n'a inventé la mort, le cinéma d'auteur n'a inventé l'insuccès!

Je pense que les décideurs de l'avance sur recettes devraient avoir au plan financier une concertation directe et systématique avec les directeurs de programmes des chaînes.

Celles-ci gèrent et distribuent des fonds publics. Elles doivent aménager des créneaux pour des œuvres de création et trouver des présentateurs habiles pour "faire la moitié du chemin" entre le public et ces œuvres que l'on dit difficiles pour ne pas avoir à mieux les définir.

Les arcanes qui relient le cinéma à la télévision, je les

discerne mal, c'est comme une chasse réservée... J'ai conscience que rien n'est simple: le problème de la SFP par exemple dont l'intervention dans une production accroît considérablement le coût du film, le pouvoir plus ou moins occulte des syndicats, les humeurs des téléspectateurs...

On a l'impression d'une machine qui se grippe de plus en plus et qui a peur des remèdes radicaux. Malheureusement je ne crois pas qu'il en existe d'autres...

Parmi toutes les absurdités qu'on peut relever dans le fonctionnement des coproductions cinéma-télévision, la plus flagrante est carrément une escroquerie: on veut nous faire croire qu'une même histoire peut se raconter indifféremment en six heures pour une série télévisée et en deux heures pour le cinéma.

Il est bien évident que, dans ce cas, le film qui, par contrat, doit passer dans les salles avant que la série ne soit diffusée, n'est qu'une bande-annonce, de ladite série. J'ai vainement proposé une démarche différente où les deux médias conserveraient et leur intégrité et leur langage spécifique: la série serait diffusée d'abord, et le long métrage qui en serait l'épilogue, serait ensuite projeté dans les salles. Ainsi, la télévision pourrait enfin servir le cinéma.

*
* *

Bref, nous avons de la chance et, malgré ce parcours du combattant, notre film est fait.

Il faut maintenant le placer dans les salles, dénicher le distributeur qui "sente" assez bien la nature du produit pour trouver le point de rencontre idéal entre le film et son public.

Il faut maintenant, quel qu'il ait pu être le mode de production, devenir industriel et commerçant.

Hélas, les films ne naissent pas libres et égaux.

Il est juste de constater une méfiance des Français pour le cinéma indépendant. Le fait même, toujours subodoré, que certains films soient nés dans le désintéressement, suffit à déclencher une désaffection.

Cela ne s'est pas fait tout seul: dans les années soixante dix, le florilège d'auteurs-réalisateurs a dérangé les critiques et les distributeurs qui voyaient arriver des films si différents, si particuliers qu'il leur était impossible de les glisser dans des structures préexistantes.

Chaque film nécessitait une approche nouvelle, une mise sur orbite appropriée, une tendresse spécifique.

C'était trop, c'était fatigant, et on n'était jamais sûr du résultat. Critiques et distributeurs ont alors fait courir le bruit que les films français devenaient médiocres quand, dans le même temps, les manifestations à l'étranger ne déclenchaient qu'enthousiasme et admiration.

Une autre cause, plus profonde peut-être, à cette désaffection grandissante... une autre cause dont l'analyse (toute personnelle, donc contestable) m'oblige à quel-

ques préliminaires d'ordre historique.

A mon sens, le classicisme est né en Amérique. Les Grandes Compagnies imposaient leurs méthodes de travail en essayant de concert d'orienter les goûts du public et, de plus ils contrôlaient le montage des films.

Face à cette situation, les réalisateurs américains - du moins ceux qui se préoccupaient d'exister malgré les diktats, ou mieux de faire exister une véritable écriture cinématographique, ont secrété, peut-être inconsciemment, une autodéfense.

Ils tournaient, les producteurs détournaient. Alors, chaque cinéaste a inventé sa manière, filmant de telle sorte que le montage ne puisse plus la détruire.

Pendant ce temps, en France le plan était roi. Les réalisateurs laissaient libre cours à leur imaginaire. On trouve chez les plus obscurs ces "folies" propres aux petits maîtres qui font la joie de l'esprit et enrichissent toujours le spectacle.

Après la guerre, on a mis bon ordre à tout cela au nom du professionnalisme et selon l'exemple américain. En France aussi, on a voulu discipliner les pulsions.

Mais on ne copie pas aisément le classicisme sans tomber dans l'académisme. Les cinéastes français sont donc devenus académiques, à l'exception de quelques auteurs, du coup facilement repérables : Grémillon, Cocteau, Bresson, Renoir, Pagnol, et Guitry par exemple.

Et ceci jusqu'à l'arrivée de la Nouvelle Vague.

Les Cahiers du Cinéma, séduits par le classicisme américain, ont prôné à partir de lui la politique des auteurs. Ce faisant, ils ont totalement occulté le cinéma français des années Trente qui, par son insolence et sa verdeur, échappait autant au classicisme qu'à l'académisme.

Voilà, selon moi, comment le spectateur français a été coupé de son patrimoine et le cinéma français de sa mémoire.

Si l'on n'a pas compris, à l'époque, tout ce que "*A bout de souffle*" devait, non aux séries B américaines, mais à "*Pépé le Moko*" de Duvivier, si l'on n'a pas vu combien Eric Rohmer empruntait à Guitry et Claude Chabrol à Autant-Lara, est-il possible que le spectateur, aujourd'hui gavé de mythologie américaine à l'exclusion de toute autre, ait la moindre intuition de ce qu'est devenu notre cinéma national ?

Au cinéma de chaîne, les auteurs-réalisateurs français ont toujours su opposer un cinéma de prototypes. La tradition du cinéma français n'est pas le classicisme mais l'avant-garde. Doit-il pour autant en être pénalisé ?

Ne peut-on aider le spectateur, permettre à un public potentiel d'accéder à ces œuvres ? La difficulté vient des exploitants qui jouent sur la rentabilité immédiate.

J'ai personnellement proposé début 82 au Ministre de la Culture un projet, très ambitieux je l'avoue, qu'il serait trop long de détailler ici, mais où une tentative était faite

pour remettre le public français en face de son cinéma, où chaque film pouvait tranquillement attendre son public sans handicaper l'exploitation des autres.

Le Ministre s'y est déclaré fort sensible, c'était il y a deux ans. Je suppose qu'il y est toujours sensible. Mais, en deux ans, le cinéma d'auteur est mort, même si quelques individualités laissent croire à sa survivance.

Je persiste à croire qu'il faut reconstituer une mémoire du cinéma français sans esprit nostalgique ou muséographique.

...Faire *au présent* l'histoire du cinéma français par une confrontation permanente des cinéastes, des époques, des genres, des univers...

...Animer cette confrontation par des rencontres, des débats, des exposés, des études, des publications...

...Faire en sorte de casser l'isolement des cinéastes à l'intérieur de la profession et vis-à-vis du public...

...En profiter pour briser le corporatisme, plaie vivante du cinéma...

...Retrouver les films perdus, donner à tous la possibilité d'être vus...

...Lutter contre les détentions de droits abusives...

...Libérer le cinéma français.

Dans les années soixante-dix, un travail remarquable a été entrepris par les exploitants *Art et Essai*. De nombreuses salles ont été créées avec un esprit différent, la volonté d'un consensus entre les spectateurs et les films, une confiance réciproque...

Au moment même où tous ces efforts risquent d'aboutir, les films pour lesquels ils ont été consentis, n'existeront plus... Et, pour survivre, ces exploitants devront, soit programmer des films étrangers, soit reprendre, en deuxième exclusivité, les produits des grands circuits.

Les auteurs existent, ils sont nombreux, courageux et décidés.

Les salles existent, elles sont nombreuses, Leurs programmeurs sont encore courageux et décidés.

Le public existe, il est, pour l'instant, peu nombreux, pas très courageux et il attend pour se décider d'être mieux informé.

Alors, qui empêche la coordination, et dans quel but ?

Jean SALVANES

Je suis un peu confus de me trouver à cette tribune, parce que n'étant pas une personnalité du monde de la création artistique ni littéraire, je ne connais pas les conditions pratiques qui peuvent la favoriser. Je suis là tout simplement parce que mes fonctions au Conseil Economique et Social m'ont amené à présenter devant cette Assemblée un rapport et un projet d'avis sur le mécénat. Ceci étant, je viens du commerce où je dirige une Fédération de Coopératives de Commerçants.

Comme l'a dit, fort justement le Professeur Thuillier, l'Etat a été progressivement conduit à prendre en charge ce qui, autrefois, relevait du mécénat.

Il est bien évident que le temps est révolu des grands particuliers fortunés qui pouvaient arroser de leurs libéralités les artistes créateurs. Néanmoins, nous assistons aujourd'hui en France à l'éclosion d'un mécénat beaucoup plus diffus, qui est le fait de contribuables, grands, petits ou moyens, et aussi d'entreprises.

Ceci étant, je suis aussi d'accord avec ce que dit M. Jacques Rigaud quand il déclare que le mécénat n'est pas là pour faire les fins de mois d'un Etat nécessaire.

Autrement dit, le mécénat est une démarche endogène, volontaire, spontanée de l'individu, qui ne saurait en aucune manière se résumer ni se réduire à une parafiscalité déguisée.

Ce matin, on a dit aussi qu'il fallait rechercher l'équilibre dans le financement de l'art et de la culture entre ce qu'il pouvait y avoir de dirigisme et de libéralisme. Le débat de cet après-midi a montré, à mon sens, la nécessité d'établir un dosage entre l'un et l'autre, mais je voudrais dire que chercher à développer le mécénat c'est promouvoir tout ce qui consiste à donner au plus grand nombre de citoyens l'envie et la liberté d'apporter leurs concours à la cause d'intérêt général à laquelle ils adhèrent, au sens fort, étymologique du terme, et bien entendu dans cet ensemble, aux domaines de l'art et de la culture auxquels chacun de nous est le plus sensible.

Cette liberté, il appartient à l'Etat de la maintenir et de la préserver. L'envie, vous comprendrez très bien qu'elle ne puisse résulter que d'un état d'esprit. Mais on peut contribuer à le faire surgir et à l'entretenir.

Pour ce qui concerne les particuliers, une modification quelque peu légère de la fiscalité et même des règles juridiques pourrait y contribuer.

Limitons-nous aujourd'hui, à l'état d'esprit, celui des artistes, celui des entreprises, celui des médias.

En ce qui concerne les artistes, ce que nous avons entendu, confirme l'impression que nous pouvions déjà avoir : l'argent des entreprises est quelque peu impur, si ces dernières agissent avec désintéressement, ce serait en somme pour se faire pardonner, je ne sais quelles turpitudes et pour viser je ne sais quels noirs desseins.

Il faut dire aussi que certains voient, dans l'argent qui pourrait provenir d'une entreprise, quelle qu'elle soit, une tentative d'aliénation de leur liberté, une contrainte qui altérerait la véritable création artistique. Je ne suis pas d'accord avec cette interprétation et je me permettrai, dans un instant, de dire brièvement pourquoi.

Quant aux entreprises, il faut bien admettre qu'elles sont aussi quelque peu complexées. Il y a, comme cela a déjà été souligné par d'autres intervenants, un divorce entre le monde de l'économie et celui des arts, divorce sur les raisons duquel je n'ai pas qualité pour disserter mais divorce manifeste. Quelqu'un, ce matin, dans l'assis-

tance, s'est plu à dire que nous vivions une époque où l'économie dominait alors qu'autrefois il y aurait eu des époques heureuses où la création artistique et la culture dominaient l'économie.

C'est peut-être vrai, mais ces époques étaient celles de grands mécènes, princes ou citoyens fortunés qui, par ailleurs, s'occupaient également, si vous me permettez l'expression, de faire suivre l'intendance. Aujourd'hui encore plus qu'autrefois, l'économie ne peut que précéder la création et la diffusion artistique. Il est vain d'opposer l'une à l'autre.

En ce qui concerne les médias, on ne peut que constater leur attitude très réservée à l'égard d'un mécénat d'entreprise appliqué à l'art et à la culture. Observons cependant qu'à l'inverse ils ne tarissent pas de commentaires sur ce qu'on appelle plus communément le sponsoring et qui s'exerce autour de manifestations sportives. Mais dans un cas comme dans l'autre, ne s'agit-il pas identiquement de favoriser l'éclosion de talents ou de donner des spectacles ! Ce que la presse admet pour le sport en faisant écho au parrainage des entreprises, pourquoi serait-il insensé d'imaginer qu'elle puisse un jour l'admettre dans les domaines de l'art et de la culture ?

Sans doute, le mécénat d'entreprise trouvera-t-il davantage prétexte à s'exercer dans la diffusion de la culture plutôt que dans la création artistique, mais néanmoins on l'y rencontre déjà.

Je citerai quelques exemples. C'est la compagnie Singer qui a contribué parmi d'autres à la restauration des vitraux de la Cathédrale de Reims. C'est une association d'entreprises qui, avec les cotisations de ses membres, industriels et commerçants, achète des œuvres d'art de peintres contemporains pour les mettre en exposition alternativement dans les locaux professionnels de ses adhérents. Des initiatives de ce type, il y en a bien d'autres ; il peut y en avoir beaucoup plus. Si l'on veut favoriser ce mécénat industriel et commercial, point n'est besoin de la loi, point n'est besoin de dispositions fiscales nouvelles. C'est l'état d'esprit auquel je faisais allusion qu'il faut renverser, en demandant aux agences de relations publiques qui font bien le mécénat de la restauration en organisant des conférences de presse toujours suivies de cocktails, de s'intéresser, même s'il faut adapter les techniques, à des actions bâties en faveur de la création ou de la diffusion artistique et culturelle.

Quelqu'un a dit, il y a un instant, que le mécénat industriel s'était arrêté au théâtre parce que le théâtre parlait. Je voudrais dire qu'effectivement aucun dirigeant ne peut concevoir une action de relations publiques en faveur de son entreprise des produits de sa fabrication ou de sa vente s'il sait qu'elle peut avoir pour effet de les démolir. En revanche, s'il doit s'agir de l'expression d'idées ou d'opinions qui ne sont pas partagées, voire qui sont contraires à vos convictions, c'est une toute autre question, mais dans un pays libre ou toutes les opinions et leurs nuances sont déployées il se trouve toujours, dans tous les milieux, des gens pour partager, l'une ou l'autre. Au plan général l'objection ne tient pas.

Ceci étant, il faut rendre à Jacques Rigaud un hommage tout particulier pour l'action qu'il produit dans le cadre de l'Admical, association qui cherche à mettre en relation le monde de l'économie et celui des arts entre lesquels il y a ces difficultés actuelles de communication que tout le monde constate.

Je pense qu'avec de la persuasion, du talent et de la persévérance, les quelques résultats dont il est possible de faire état aujourd'hui, ne pourront que se multiplier dans l'avenir pour peu que, par ailleurs, un état d'esprit libéral puisse aussi de pair se développer.

Henry BONNIER

Les hommes de ma génération auront au moins acquis une certitude : il ne peut pas y avoir de culture sans liberté, ni de liberté sans culture. J'entends par "liberté" cette autonomie que la culture confère aux hommes, en leur rendant familier le monde dans lequel ils sont amenés à vivre. Déjà, dans "L'Artiste et son temps", Albert Camus s'écriait : "Sans la culture, et la liberté relative qu'elle suppose, la société, même parfaite, n'est qu'une jungle". Or, ce qui nous rassemble aujourd'hui, c'est, par delà les graves questions que notre temps pose à l'Etat, le souci de rendre habitable, sinon familière, notre fin de siècle. La culture, jointe à la liberté, peut y parvenir.

Cela se fera à une double condition qui tient autant à l'analyse de la crise que nous traversons qu'au respect de cette langue française qui nous constitue.

Première condition. Après nous être convaincus que le progrès serait indéfini, qu'il fût scientifique ou économique, et l'avoir brandi telle une torche devant ceux qui en tenaient pour le totalitarisme culturel, qu'il fût rouge ou noir, nous devons réviser en baisse nos convictions. La culture ne sera plus l'élément adventice et glorieux de la croissance économique. Mieux encore : la culture ne servira plus d'alibi à ceux qui, se souvenant de Guizot, voulaient seulement voir s'enrichir les Français.

La crise économique a décapé à l'acide les fausses certitudes que les Trente Glorieuses avaient mises en place. Le Veau d'Or n'était que d'argile séchée. Aux premières pluies, il est retourné à l'informe. Du coup, notre désarroi nous a fait nous replier sur les anciennes croyances. Il n'est pas sûr qu'elles soient encore opératoires, liées qu'elles sont à un âge agricole que l'âge industriel a fortement bousculé et que l'âge scientifique dans lequel nous entrons regarde avec quelque nostalgie. L'agriculture d'aujourd'hui, loin de vivifier un système de valeurs, sert d'appoint nécessaire, et non suffisant, aux toutes neuves techno-structures de l'informatisation.

Deuxième condition : celle-ci, le romancier que je suis, amoureux de la langue française et du génie que ses mots contiennent, la tient pour primordiale. Que nous dit, en effet, le génie de notre langue, au sujet du mot "culture" ? Rien que ceci : la culture renvoie à l'homme cultivé, et non à l'action culturelle. De là découle, si nous voulons

rester fidèles au français, cet impératif : la culture ne peut ni ne doit dépendre de l'Etat, sauf à admettre que chaque citoyen, tout à coup ramené au rang de sujet, dépendrait, lui aussi, de l'Etat, ce qui ne serait pas seulement absurde, mais intolérable.

En 1766, Voltaire écrivait :

"Si ce siècle n'est pas celui des grands talents il est celui des esprits cultivés".

Je vois mal que nous puissions contourner, comme l'on dit aujourd'hui, une pareille affirmation. La culture intéresse et continuera longtemps à intéresser chaque homme en son particulier. Je sais bien que de beaux esprits, tel Roland Leroy sur les écrits de qui je reviendrai, préconisent une culture de type révolutionnaire, c'est-à-dire une culture qui serait à la fois d'Etat et de masse. Or, si notre combat a un sens, c'est de privilégier, constamment et inlassablement, la personne prise dans son unité et dans son unicité, et non je ne sais quelle idée du peuple, car enfin, tous autant que nous sommes, nous appartenons à ce peuple de France et nous le revendiquons bien haut et bien fort.

Telle est la problématique de la culture et de la liberté, ici et maintenant.

Nous avons vu que la culture ne pouvait plus être l'ornement, ni l'alibi d'une économie en pleine métamorphose.

Nous avons vu que la liberté est un souverain bien qui réclame l'instruction et, si possible, l'élévation de chaque citoyen.

Nous avons vu enfin qu'il ne saurait être de culture sans liberté, ni de liberté sans culture, ce qui m'amène à dire que le point de rencontre et de la culture et de la liberté se situe dans le cœur des hommes. Si je place le cœur avant l'intelligence, ou l'esprit, c'est que je souhaite attirer votre attention sur ceci : la culture, porteuse de liberté, est ce qui relie l'homme à tout ce qui l'entoure.

C'est à dessein que j'emploie le verbe "relier" dans son acception religieuse. La culture, en effet, est ce qui relie la personne prise isolément, soit à autrui, soit au monde. Elle doit être vécue par chaque homme et chaque femme en toute liberté, c'est-à-dire en toute autonomie.

Le malheur, c'est que je dois être l'un des très rares à penser de la sorte. C'est qu'aujourd'hui, le mot de "culture" sert de repoussoir au plus grand nombre de nos concitoyens, les uns la considérant comme un privilège insupportable, les autres la regardant comme un instrument de lutte idéologique.

Avant d'aller plus avant et d'essayer de surmonter la contradiction que je viens d'esquisser, je voudrais faire un certain nombre de constatations en brossant à grands traits l'histoire d'une durable et belle passion, nommée culture.

Depuis que le monde est monde, autrement dit depuis que les hommes que nous sommes peuplent cette terre, la culture a d'abord signifié que les actes du quotidien

étaient posés et accomplis selon une certaine transcendance. Qu'il s'agisse des peintres de Lascaux ou des sociétés antiques édifiant les Pyramides, le Parthénon ou le Forum, la fusion de la culture et du sacré est évidente.

C'est la Renaissance qui va rompre avec la vision spirituelle des âges médiévaux. L'humanisme, voulant se mêler de tout et avoir réponse à tout, devient presque malgré lui, le lieu géométrique de la révolte contre Dieu et les dieux, ce qui revient à dire que la culture, secrétée par l'humanisme, s'éloignera de plus en plus de ce sacré dont elle fut, des millénaires durant, le support, jusqu'au jour, pas si lointain, où elle n'exprima plus qu'elle-même. De ce jour, elle devint, presque malgré elle, l'enjeu des puissances d'argent, et c'est ce que nous voyons dans le monde capitaliste, ou de la puissance idéologique, et c'est ce que nous apercevons dans les pays socialistes.

Ce n'est point céder à l'histoire-spectacle que d'affirmer que l'ère inaugurée par la Renaissance s'est refermée à la fin de la seconde guerre mondiale, et ici, nous avons l'embaras du choix pour trouver une date, que nous pensions aux camps de concentration ou au goulag, que nous choissions les bombardements d'Hiroshima ou de Nagasaki, à moins que nous ne remontions quelque peu dans le temps et que nous fassions prévaloir la naissance de la théorie de la relativité ou l'annonce du principe "quantique" d'incertitude et d'indétermination.

Pour dire les choses un peu abruptement, si la perspective, telle que les peintres la pratiquèrent de la Renaissance à l'Impressionnisme, avait ouvert des voies nouvelles et porté loin le regard des humanistes, le principe d'incertitude, quant à lui, a créé un si grand désarroi dans les esprits, dérangeant les lignes dont Baudelaire haïssait le mouvement, que ceux-ci ont relativisé à leur tour la création artistique, cessant de croire à son aspect sacré.

A ce propos, qu'il me soit permis d'évoquer un souvenir personnel. Il y a quelques années de cela, France-Culture diffusa un concert tout à fait extraordinaire. Extraordinaire, il l'était, en vérité, pour deux raisons : non seulement le chef d'orchestre était Furtwangler, si mes souvenirs sont exacts, mais encore, il avait été donné à Berlin en 1938, devant tout ce que le III^e Reich comptait de ministres, d'excellences et de généraux. Le Chancelier Hitler était là. Eh bien ! croyez-le ou non, ma mémoire est ainsi faite que, très vite, cette musique très noble se décomposa, se corrompit, oui, c'est cela même, à cause du public que je savais l'entendant. En éteignant mon poste de radio, j'ai compris, physiquement pourrai-je dire, que l'art n'était plus ce qu'il avait été, comme on l'a dit de la nostalgie.

Or, le même effondrement se constate du côté de la culture populaire. Par le centralisme excessif des jacobins, la culture, qui appartenait en propre à nos provinces, a été extirpée, ridiculisée par ces instituteurs du début de notre siècle qui, en obligeant à coups de règle sur les doigts les petits écoliers de Bretagne ou de Lozère à s'exprimer en français, les ont définitivement détournés de ce qui formait l'originalité de leur terroir, si bien que

les coutumes les mieux établies ont lentement glissé vers le folklore.

Reste au milieu rural une non-culture, vaguement alimentée par une télévision qui transforme en spectacle tout ce qu'elle touche, jusque et y compris ce que les cœurs, au plus profond de leur solitude, appellent en vain.

Ne nous y trompons pas, les hommes de notre temps ont aussi besoin, sinon plus, de culture que ceux des siècles passés. Or, l'image que nous offrent les temps forts des civilisations disparues est, à cet égard, pleine d'enseignement. Les Grecs autant que les Romains, les Egyptiens comme les Byzantins, et même l'homme médiéval, tous ceux-là vivaient dans une société cohérente qui, par son tissu de relations familiales, municipales, religieuses et de métier, permettait à chacun de trouver une réponse à toutes ses questions.

Souvenons-nous de ce que Villon fait dire à sa mère : "Femme, suis pauvre et ancienne" laquelle, après avoir vu peints sur les murs d'un moulin et le Paradis "où sont harpes et luths" et l'Enfer "où damnés sont boullus", parle, "sans feinte ni paresse" de cette foi dans laquelle elle veut "vivre et mourir". Se peut-il concevoir, je vous le demande, meilleur rapport à la culture d'une époque que cette confiance ?

L'on m'objectera que la foi et la religion sont une chose et que la culture en est une autre. J'accepte l'objection, mais je veux rappeler ce que je disais il y a un instant : la culture est ce qui relie.

Ce n'est donc point un hasard si, dès 1958, la V^e République a créé un Ministère des Affaires Culturelles. Il y avait une urgence que ni le Général de Gaulle ni André Malraux ne voulaient se dissimuler. Dois-je redire ici que Malraux avait dans l'esprit de "rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité" ? Tels étaient, en effet, les termes mêmes du décret du 21 juillet 1959 par lequel fut créé le Ministère des Affaires Culturelles.

Je ne serais pas étonné que Malraux eût alors dans l'idée de provoquer une sorte d'électro-choc national en plaçant les Français devant ce que les hommes et les siècles avaient accumulé de plus beau et de meilleur. Le dessein était grandiose et généreux et, de plus, il coïncidait avec une époque d'une si grande richesse que le meilleur s'imposait de lui-même. A l'homme repu, il faut les friandises les plus fines, s'il veut retrouver quelque appétit.

On alla ainsi d'exposition en exposition, satisfait ô combien, de se sentir un citoyen choyé - *Civis romanus sum* - devant les pieds de qui l'humanité déposait ses trésors.

Survint la crise, et l'on s'occupa principalement du patrimoine, ce qui, après les fantastiques circumnavigations que nous fîmes autour de nous-mêmes par peintres, sculpteurs et archéologues interposés, fut le signe d'un repliement sur nous en même temps que d'un intérêt

accru pour nos propres richesses artistiques.

Las ! autant on parlait d'affaires culturelles dans les années d'abondance - et ce mot d'affaires ne me gênait pas, en l'occurrence, puisqu'il s'agissait avant tout d'organiser et d'orchestrer le développement culturel de notre pays - autant on parla de culture tout court dès le début de la crise, comme si celle-là devenait une affaire d'Etat.

En elle-même, l'intention n'était pas répréhensible, loin de là, puisqu'elle sous-entendait qu'il convenait de donner aux Français un surcroît d'âme, à un moment où leur foi dans le progrès se mettait à vaciller.

Et c'est là que le bât blesse. Cette culture, qu'allait-il en advenir ? Découlerait-elle du seul Ministère de la Culture ? Mais elle allait embarrasser l'Université et les enseignants. Resterait-elle marginale ? Mais elle inquiéterait les notables, peu enclins à voir s'installer dans leur ville une maison qui, sous prétexte de s'occuper des jeunes et de la culture, favoriserait, par le biais des animateurs, une formation quelque peu gauchiste. Bref, cette culture s'est très vite retrouvée dans la contradiction que je relevais plus haut : ou privilège inacceptable, ou arme idéologique.

Contradiction qui tient, purement et simplement, au fait que la culture ne peut en aucun cas se concevoir *in abstracto*. La culture est ce que la font les instituteurs, les professeurs, les parents. Napoléon aimait à dire que "l'éducation d'un enfant commence vingt ans avant sa naissance". Il en va de même de son instruction.

Eugène Ionesco, quant à lui - et Monsieur Bady l'a cité tout à l'heure - ne cachait pas sa désapprobation quand, dans une interview donnée au "Figaro" daté du 3 août 1974, et intitulée "La culture n'est pas une affaire d'Etat", il déclara :

"Peut-être même que le Ministère de la Culture ne devrait pas exister, et devrait être remplacé par un Ministère des Fournitures..."

Je ne terminerai pas la citation, vous la connaissez.

Déclaration drôle et pertinente, à laquelle, par goût des contrastes, je veux opposer ce que Roland Leroy écrit dans son livre "La culture au présent" :

"La révolution culturelle a donc comme condition le changement des rapports sociaux, le passage au socialisme."

Est-ce assez clair ? D'un côté, Ionesco, qui est un véritable créateur, demande la suppression d'un Ministère de la Culture, du moins dans son intitulé, de l'autre, un politique, qui ignore tout de la création artistique, voit dans la culture le levier qui fera basculer la société.

Non seulement je me range tout à fait à l'opinion d'Eugène Ionesco, souhaitant à mon tour que le Ministère de la Culture cesse d'être appelé ainsi, mais encore je ne peux pas taire que je vois avec inquiétude se mettre en place, sous la responsabilité de Jack Lang, une culture étrange et bâtarde, qui privilégie sans cesse ce qu'il est

convenu d'appeler "la mémoire collective", laquelle est en permanence illustrée par des charrues et autres instruments agraires, tandis qu'est délaissée la culture dite "de référence".

Et je tremble à l'idée de voir un jour, exposées côte à côte, et une charrue, et la Vénus de Milo. Ce jour-là, c'en sera fait de nous, les Français, qui ne pouvons pas nous penser au présent et même au futur, sans nous retourner aussitôt vers tout ce qui nous a portés au-dessus et au-delà de nous-mêmes, que nous ayons rêvé au Parthénon, au cloître de Moissac, à la Vierge de Cimabue, ou encore à ce Sphinx qui garde à la fois l'entrée des Pyramides de Giseh et l'accès au cœur des hommes.

Car tout part de l'homme et tout y revient. De l'homme, je le répète, saisi dans son unité et son unicité. A ce propos, je voudrais rappeler ce que Péguy écrivait de l'art et du socialisme dans sa "Réponse brève à Jaurès" :

"Ces mots, "ce que, pour nous, dans notre conception socialiste, représente l'idée de l'art", n'ont pour moi aucun sens. Ou bien, s'ils avaient un sens, ils donneraient à penser que nous avons, comme socialistes, une représentation particulière de l'art, au lieu que nous avons une idée de l'art uniquement parce que nous sommes des hommes."

Et Péguy de conclure :

"Il y aurait danger à laisser croire que nous avons une conception socialiste de l'art. Non seulement nous risquerions la faillite, mais nous instituerions la faillite".

Il me faut conclure. Tout au long de cet exposé, j'ai pu apparaître en pessimiste. C'est que les temps actuels m'y contraignent. Et pourtant, un mot de Braque m'accompagne, même dans les heures difficiles, et c'est : "La ferveur me suffit".

C'est cette ferveur qui m'a fait m'adresser à vous. C'est cette ferveur qui m'amène à affirmer que tout part de l'homme et y revient. C'est cette ferveur qui me confirme que nous nous raccordons à une chaîne ininterrompue de croyances, de mythes, de coutumes et de traditions qu'il serait fou de vouloir briser.

Cette ferveur qui me pousse à défendre contre tous les désespoirs - et les idéologies sont aussi des désespoirs - cet homme unique, irréductible et merveilleux.

Pour tout dire, c'est cette ferveur qui me conduit à placer la liberté avant la culture, en privilégiant au moins trois grands axes de réflexion : d'une part, ce que devrait être un véritable mécénat privé et comment il pourrait fonctionner ; d'autre part, pourquoi et comment un projet culturel, digne de notre pays, devrait découler tout naturellement d'un grand projet éducatif ; et enfin, plutôt qu'un repliement frileux sur nos régions, lesquelles ne recouvrant pas les anciennes provinces n'ont pas de passé, comment et pourquoi nous gagnerions à nous ouvrir, par le cœur et par l'esprit, aux splendides cultures de nos voisins européens.

Dominique-André KERGAL

On m'a demandé de faire part de mon expérience d'auteur dramatique. Il est assez difficile de parler de soi avec simplicité. Je vais cependant essayer de le faire. Il se trouve qu'à côté d'une activité professionnelle honorable et tout à fait étrangère à la littérature, j'écris des pièces de théâtre.

Pourquoi, me dira-t-on, une telle occupation de caractère sans doute quelque peu pathologique ? Pourquoi pas après tout ? En la circonstance la manifestation du mal, à savoir l'écriture, constitue la thérapeutique. Le fait certain est que j'écris des pièces de théâtre et je puis vous assurer que c'est lorsque la pièce est écrite que les problèmes commencent.

En 1975 j'avais écrit un ouvrage intitulé "Nouvelles scènes de la vie future" encouragé, je dois le dire, par J.P. Rosnay, animateur du club des poètes. Bien entendu ce texte n'a trouvé aucun éditeur jusqu'à ce que "France-Forum" décide, en 1977, d'en publier une version abrégée. Pour moi, cette première étape a été décisive car cette première forme d'expression en a entraîné une seconde. J'ai envoyé le texte paru dans "France-Forum" à "Radio-France" où il a suivi un cheminement qui, un beau jour, a abouti à son inscription au programme de "France-Culture". La réalisation en a été confiée à Georges Godebert qui a réuni une brillante distribution, comprenant notamment François Chaumette et P.E. Deiber. A ce stade, je voulais insister sur l'importance qu'a eu pour moi l'accueil qui m'a été réservé en ces deux lieux culturels : "France Forum" et "France-Culture".

Parallèlement, c'était en 1979, Marcel Jullian qui dirigeait à l'époque une maison d'édition, trouvant quelque mérite au manuscrit, en décidait la publication intégrale.

Par la suite, j'ai écrit un certain nombre d'autres textes dramatiques dont deux ont été réalisés et diffusés par France-Culture : "Bonaparte en Brumaire ou le Napoléon imaginaire" et "Le Conquérant des mots perdus". Tous deux ont fait l'objet d'une parution dans "France-Forum" sous la forme d'abondantes bonnes feuilles.

Je voudrais dire ici tout ce qu'apporte à l'auteur la création de son œuvre sur "France-Culture". "France-Culture" met au service du texte des hommes de théâtre - réalisateurs et acteurs - de premier plan. Ainsi pour ma part j'ai eu la satisfaction d'entendre les personnages que j'avais conçus et mis sur le papier, interprétés par des acteurs tels que Jean Négroni, Annie Duperey, Michel Bouquet, Michel Lonsdale, sans oublier François Chaumette et P.E. Deiber, déjà cités et bien d'autres encore. "France-Culture" est l'un des lieux fort rares au demeurant, où un auteur peut apporter sa copie sachant qu'elle y sera lue, qu'elle sera peut-être retenue et qu'alors elle

bénéficiera du concours des meilleurs professionnels. La tyrannie des taux d'écoute pèse ici moins qu'ailleurs. J'en profite pour dire aux hommes politiques qui préméditeraient la disparition de "France-Culture" ou qui s'y résigneraient, qu'ils commettraient une erreur lourde de conséquence pour la création, notamment, pour la création dramatique.

En 1981, "Radio-France" a choisi les "Nouvelles scènes" pour représenter la France à un concours de science-fiction qui se tenait à Berlin, le concours Futura. L'ouvrage s'est ainsi trouvé porté à la connaissance des milieux radiophoniques internationaux et plusieurs radios étrangères, notamment deux radios allemandes et, tout récemment encore, la radio de Suisse Romande, l'ont réalisé et diffusé. Je note ceci simplement pour souligner qu'un texte, dès qu'il a été créé, suit un cheminement imprévisible. En 1983, Dominique Leverd, directeur de Théâtre et Lumière, à qui la pièce avait plu, l'a portée à la scène au Théâtre d'Enghien. A cette occasion, j'ai pu bénéficier de la procédure d'aide à la création du ministère de la Culture. Cette procédure, aménagée depuis quelques années, permet à un auteur d'obtenir, après avis d'une commission et décision du ministre, une subvention à charge pour lui de trouver un metteur en scène intéressé à la création de l'ouvrage et un théâtre où elle puisse se faire.

Dans le monde du théâtre il est courant de dire qu'il n'y a plus d'auteurs. En tant qu'auteur ce que je peux dire c'est qu'il est assez laborieux de parvenir à porter un texte dramatique sur une scène de théâtre. Les contacts sont malaisés, les délais de réponse interminables. Parfois il n'y a pas de réponse du tout. Bien entendu, on me dira que si les ouvrages ne débouchent pas, c'est qu'ils sont médiocres. L'auteur est mal placé pour parler de son œuvre. Il croit en ce qu'il écrit et passionnément, sinon il n'écrit pas. En même temps il n'est jamais très sûr que cela vaille la peine et cependant envers et contre tout il écrit, il écrit parce qu'il ne peut pas ne pas écrire, il écrit parce que l'écriture est une part constitutive de son être et de sa vie. Il écrit et il a besoin d'un public, tout au moins de quelques lecteurs, de quelques vrais lecteurs qui sachent lire avec attention, qui prennent le temps nécessaire pour pénétrer l'œuvre, pour s'y projeter, pour s'y retrouver et qui veuillent bien faire part de leur expérience. Une conversation chaleureuse, quelques lignes de la part d'un critique, une invention de metteur en scène, une intonation d'acteur et soudain voici que l'auteur se sent compris, justifié. Il est reconnu dans son identité profonde. Il a trouvé son lecteur. Ces sortes de lecteurs sont rares. Cependant ils existent. J'en ai rencontré. Cette intervention avait seulement pour objet de dire où, quand et comment.

Faites connaître "FRANCE-FORUM"
CARREFOUR DE L'HUMANISME DEMOCRATIQUE

DENATIONALISER : POUR QUOI FAIRE ?

par Charles DELAMARE

Au début de l'année on pouvait se demander si l'on allait trouver des sujets de controverse ou tout simplement de discussion au milieu de de l'harmonie nationale qui semblait régner à propos des Affaires Etrangères, de la Défense, de la Constitution ou du Budget.

Après l'affaire Greenpeace, la campagne électorale pour les élections législatives de mars 1986 risque de se fixer sur des thèmes imposés par l'actualité plus que sur des questions fondamentales. Il ne faudrait pas que l'opposition actuelle oublie qu'elle a répété pendant des années que la coalition socialo-communiste visait à un changement de société. L'un des moyens principaux en était les nationalisations. Qu'en est-il de celles-ci ? En quoi leur statut *devrait-il* ou *pourrait-il* être modifié ?

Soulevés par l'ardeur que leur inspire le premier de ces deux verbes, les bons faiseurs de programmes électoraux, à la plume parfois plus vive que la pensée, ne s'embarrassent pas de détail. Toute l'œuvre de la gauche est mauvaise, les nationalisations ont été réalisées par la gauche, toutes les nationalisations doivent être abolies, y compris celles opérées par le Général de Gaulle, les circonstances qui excusaient cette aberration ayant radicalement changé.

Cette approche dogmatique sera sans doute utile pour mobiliser les militants de l'opposition et pour exciter suffisamment ceux du côté adverse. Sans ce piment comment attirer vers les urnes le décile d'hésitants ou de paresseux qui, lorsqu'ils bougent, provoquent les glissements d'opinion et parfois les bouleversements de société ?

Ne risque-t-on pas, ce faisant, de tirer le débat loin des véritables problèmes, chacun chaussant ses yeux des lunettes fumées (ou fumeuses) du marxisme ou du libéralisme ? En vérité, il y a peu de chance que les masses soient passionnées par cette question, tant elle paraît sans conséquence sur leur vie, à côté de celle de l'emploi, de l'éducation de leurs enfants ou de leur santé.

La discussion se fragmentera en combats singuliers entre spécialistes. Que ceux-ci ne s'imaginent pourtant pas accroître leur popularité en lançant des arguments grossièrement simplifiés ! Ils feront œuvre plus utile en tentant d'expliquer comment les choses se présentent dans la réalité, les préjugés s'étant volatilisés à l'épreuve même des nationalisations. Que devaient apporter celles-ci dans l'esprit des lecteurs du programme commun ? L'appropriation collective des moyens de production,

c'est-à-dire la maîtrise par les employés et les ouvriers de leurs conditions de travail et de rémunération dans la mesure où celles-ci ne sont pas l'effet des contraintes naturelles, mais des obligations sociales qui s'y sont abusivement surajoutées. Le bonheur devait surgir de la libération de "la loi du profit" instrument de l'oppression capitaliste. Le résultat est quasiment nul. Certains le contesteront, mais l'opinion générale, ne leur donnera pas raison. Le dogmatisme a subi une déroute complète. Seuls les abstracteurs de quintessence en doutent. Ils se consoleront en continuant à accumuler des montagnes d'exégèse sur les bienfaits du régime soviétique, yougoslave, albanais, cambodgien ou burkinien.

Le fatras marxiste étant retombé en fine poussière, réapparut alors le vieil étatisme français, couramment appelé colbertisme.

Du marxisme au colbertisme

Nous n'avons pas hérité du modèle russe, suédois ou autrichien, mais du modèle S.N.C.F., plus rassurant certes, bien qu'un peu poussif. A-t-il permis d'assainir nos structures industrielles et financières? Oui, les contribuables se sont révélés, à ce moment de la crise, plus efficaces et plus généreux que les actionnaires. Des sociétés industrielles gravement atteintes, non seulement par la crise, mais surtout par l'impréparation aux difficultés pendant la prospérité, telles que Rhône-Poulenc, Péchiney ou Thomson ont pu supporter, puis surmonter des déficits de plusieurs milliards grâce au crédit que leur apporta de manière inespérée la signature de l'Etat, et grâce aux fonds propres que ce puissant partenaire leur a insufflés. Il est clair que celui-ci a suppléé au défaut de capitalisation légué par les "capitalistes".

Dans le secteur bancaire, la surprise fut plus grande encore. Au lieu de découvrir le trésor caché que toute la gauche situait aussi mythologiquement dans les coffres des banques que Wagner dans le Rhin, les nouveaux administrateurs ont souvent trouvé derrière de brillantes façades des pertes accumulées depuis des années et des années. Là aussi, le crédit de l'Etat a permis d'éviter des débâcles fracassantes. Etait-ce bien l'objectif des réformes entreprises en 1981, en application des mille discussions menées pendant 10 ans au sein des cercles d'études communistes et socialistes? On peut en douter.

Faut-il en inférer que la décision inverse entrainera des résultats mieux en phase avec les intentions? Avant de répondre, voyons comment a évolué le secteur public depuis 1981.

La tendance générale de toute administration est de contrôler de plus en plus pesamment le domaine qui lui est soumis (et même celui qui ne l'est pas). La tutelle exercée par la Direction du Trésor sur les participations de l'Etat se renforce, s'épaissit, s'ossifie à vue d'œil quelque soit le libéralisme et la souplesse des membres de cette brillante phalange du Ministère de l'Economie.

Il est caractéristique que les pouvoirs publics aient été totalement incapables jusqu'à maintenant d'élaborer la

"loi de respiration", pourtant promise dès 1981 et dont l'utilité est évidente si l'on veut donner aux entreprises nationalisées la possibilité de procéder librement aux arbitrages dans leur patrimoine, comme le fait un chef d'entreprise normal, au fur et à mesure des évolutions économiques et techniques.

Il ne s'agit pas là d'un refus dû à l'idéologie, mais d'une impossibilité quasi-structurelle émanant des traditions juridiques et administratives. L'impuissance du Gouvernement à réaliser depuis quatre ans une des conditions nécessaires au bon équilibre des nationalisations, malgré les engagements pris à cet égard devant les militants et le Parlement, démontre qu'il est nécessaire, à la faveur d'un changement politique, d'opérer une inflexion énergique dans un processus d'autant plus dangereux qu'il correspond à une forme inscrite dans le mobilier national des idées. Le domaine de la société civile dans notre pays se restreint de plus en plus au profit de la sphère administrative. Cette évolution ne date pas de 1981. C'est pourquoi la prise de conscience de ses effets néfastes apparaîtra comme un des legs les plus précieux de l'expérience socialiste. Celle-ci a poussé à un point encore jamais atteint la collusion entre l'Etat et l'Entreprise, la confusion entre le patrimoine public et les revenus privés. La société civile ne supporte plus le progressif étouffement qui la menace. Elle se débat et crie avec d'autant plus de force qu'elle reçoit le renfort de mouvements libertaires dont la philosophie imprègne les nouvelles générations. Mais attention : en appeler avec insistance au libéralisme comporte quelque danger pour l'opposition.

Les motocyclistes qui empruntent les sens interdits avec de plus en plus d'insouciance traduisent un mépris généralisé des réglementations et de l'encadrement social dont on n'a pas encore mesuré la puissance de rejet. Les chantres de la déréglementation se gardent bien d'insister sur le fait que le régime libéral a fonctionné de la manière la plus harmonieuse, non dans une société laxiste, mais bien au contraire à une époque où la rigueur des mœurs victoriennes faisait la police au sein des individus, les rendait "policés" comme la société.

Ces considérations incitent à la prudence, mais en même temps à l'action, L'aspiration à la "dénationalisation" ne traduit pas seulement un désir de revanche, elle correspond à une attente des catégories sociales les plus modernes, dans la mesure où celles-ci souhaitent que s'ouvrent à leur initiative de nouvelles aires d'expansion.

Le nouveau gouvernement les décevrait profondément s'il n'affichait que la volonté d'un retour à des privilèges abolis. En même temps, il est nécessaire de répéter aux Français qu'ils ne sont pas seuls au monde et que pèsent sur eux les contraintes d'une terre peuplée d'hommes ambitieux, frugaux et disciplinés. La manœuvre amenant le retrait de l'Etat d'un certain nombre de secteurs économiques est beaucoup moins simple à exécuter que le mouvement inverse. La nationalisation avait mis en présence des acteurs très disproportionnés les uns par rapport aux autres. D'un côté des sociétés, c'est-à-dire un groupement de personnes physiques, de l'autre

un organisme possédant tous les moyens que confère l'autorité, "l'auctoritas" romain, notamment la possibilité presque infinie de payer ou de surpayer les actifs que le gouvernement a la fantaisie d'acquérir. Il sera beaucoup plus difficile de persuader les épargnants d'acheter des actions d'entreprises soumises depuis plus ou moins longtemps à la règle administrative. Au lieu de commander il faudra séduire. C'est un art auxquels les Pouvoirs Publics, même sous un gouvernement de droite, ne sont pas rompus. Or un échec dans une telle opération retentirait sur leur crédibilité, davantage encore à l'étranger qu'à l'intérieur.

Certes, l'expérience prouve, à l'exemple anglais en particulier, que l'opération peut réussir. Encore faut-il bien baliser le terrain. Sans entrer dans les détails techniques des procédures, il est possible, si l'opposition devient majorité, de retenir trois principales méthodes d'approche.

Dénationaliser à la hache

La première est celle du libéralisme pur et dur. Toutes les sociétés nationalisées en 1981, mais aussi en 1946 seraient rendues au secteur privé. Il ne faudrait pas traîner ! Dès le lendemain des élections, profitant du choc psychologique, un programme réalisable avant l'élection présidentielle à venir serait immédiatement annoncé en même temps que les premières mesures prises pour les réaliser. L'ampleur de la tâche n'est pas aussi écrasante qu'on pourrait le craindre. Les capitaux à trouver pour effacer les réformes de 1981 n'excèdent guère une soixantaine de milliards de francs. Or, les Français apportent actuellement plus de 220 milliards par an au seul marché obligataire. Si l'on admet que les étrangers pourraient s'intéresser (dans certaines limites prescrites) à cette grandiose mise aux enchères, il n'apparaît pas impossible de mobiliser en deux ans les quelques 50 milliards de francs indispensables à la réussite de cette opération. Cela suppose évidemment des mesures d'accompagnement pour ne pas déstabiliser la Bourse. L'Etat encaissant cet argent n'aurait pas besoin d'emprunter la même somme aux particuliers. En 1985 il aura ponctionné près du double.

En Espagne le gouvernement socialiste vient de vendre au secteur privé le holding financier de Rumasa qui comportait quelques centaines d'entreprises et dix huit banques. Le morceau est gros, puisque Madrid essaie de récupérer 516 milliards de pesetas (environ 25 milliards de francs) mais il semble qu'il a été avalé sans que l'économie espagnole montre des symptômes d'étouffement.

La difficulté en France proviendrait encore moins qu'en Espagne de la capacité d'absorption du marché financier. Elle relèverait de deux autres causes. Tout d'abord Rumasa n'a été nationalisé qu'en février 1983, en catastrophe et contre la volonté profonde du gouvernement, déjà socialiste. Les entreprises nationalisées depuis 1946, en France, ont perdu jusqu'au souvenir de leurs anciens actionnaires, celles entrées dans le giron de l'Etat depuis quatre ans n'ont pas subi les mêmes avatars que le

groupe espagnol. Pour une partie au moins d'entre ces sociétés, le retour brutal au secteur privé revêtirait un aspect de lutte des classes, suscitant de vives réactions, non seulement en leur sein, mais aussi dans la nouvelle opposition. On répondra que le verdict populaire étant tombé, il faut s'incliner, comme on n'a pas manqué de le dire à satiété après mai 1981. Même si l'on estime que l'enjeu vaut de prendre le risque de troubles sociaux prolongés, la "dénationalisation-éclair" se heurterait également à une autre résistance, plus sourde, mais sûrement plus dure et plus durable. L'imbrication entre le monde de l'entreprise et l'Etat ne date pas d'hier. Il a été frappant de constater que la fameuse "appropriation collective des moyens de production" s'est traduite en 1982 à la tête des entreprises par un simple échange standard entre anciens hauts fonctionnaires (ingénieurs des Ponts, inspecteurs des Finances, ingénieurs de l'armement, etc...). Mais cette démonstration par l'absurde de la proximité du concept de propriété collective ou privée pour les grosses affaires industrielles ou financières de notre pays a révélé en même temps combien celui-ci est pris dans une structure économique radicalement originale par rapport à celle de l'Allemagne Fédérale, de l'Angleterre, des Etats-Unis et même de l'Italie. Nos grandes affaires industrielles et financières ne sont pas gérées depuis des années et des années par des industriels et par des financiers, mais par de bons élèves cooptés entre eux sous prétexte qu'ils sortent de "grandes écoles" préparant au service de l'Etat. Retirer brusquement aux entreprises ainsi menées ce que certains appelleront les béquilles, d'autres la colonne vertébrale de l'Etat risquerait de les déséquilibrer mortellement. Les mêmes observateurs étrangers qui applaudiraient à ce recul du Léviathan n'en regarderaient pas moins d'un œil beaucoup plus critique les contrats qu'ils signeraient avec un Thomson ou un Crédit Lyonnais, soutenu désormais par le seul zèle des actionnaires privés. Les nouveaux responsables (qui pourraient d'ailleurs être les mêmes que les actuels...) n'auraient d'autre ressource que de se lancer à la va vite dans des ventes d'actifs insuffisamment productifs et dans des compressions d'effectifs drastiques pour rétablir précipitamment une rentabilité digne des canons américains ou japonais.

Ils seraient contraints de rattraper en quelques mois un retard de compétitivité datant de longues années. Les réactions sociales seraient alors d'une tout autre ampleur que celles suscitées par la lutte sur les principes. N'en résulterait-il pas dans bien des cas un affaiblissement supplémentaire, donc la nécessité d'être encore plus rigoureux, donc sujet à une méfiance accrue de la part des financiers et des clients ? Ce "cercle vicieux" de l'assainissement ne manquerait pas dans un pays comme le nôtre, dans les circonstances générales actuelles, de provoquer une intervention des pouvoirs publics et de ramener ainsi les entreprises en question dans la situation qu'on aurait voulu leur faire quitter avec trop de précipitation.

Certains diront que ce risque doit être assumé si l'on veut enfin inculquer à notre économie le sens de la pro-

ductivité et des méthodes modernes de gestion. Il n'est pas sûr que l'on rencontre en 1986 la volonté politique indispensable au soutien d'une opération de cette ampleur, que Mme Thatcher elle-même ne réalise que par étapes.

Dénationaliser pour rire...

Le danger est plutôt que l'on s'engage dans la voie opposée, celle consistant à ne pratiquement pas modifier la situation actuelle, tout en l'ayant repeinte de vives couleurs reaganiennes.

Les embrouillements constitutionnels qui se révéleront après les élections justifieraient aisément la temporisation en matière économique. Il n'est pas désagréable pour une équipe nouvelle arrivant à la gestion des affaires publiques de découvrir une série de postes situés à des endroits stratégiques d'où l'on pense, en y plaçant des amis, mieux contrôler et impulser la vie de la Nation. C'est ainsi qu'en Italie la démocratie chrétienne (et ses alliés) a commis l'erreur, au changement de régime, de ne pas démanteler le grand secteur public que Mussolini, fidèle au socialisme de sa jeunesse, avait constitué au fil des ans. C'est seulement depuis trois ans que M. Prodi est chargé d'assainir l'Institut pour la Reconstruction Industrielle (IRI), énorme holding public. Les pertes qui s'accumulent en son sein (2.370 milliards de liras en 1984) contribuent pour une bonne part au déficit du budget, cause principale de l'inflation et de la dégradation de la monnaie. Il faut cependant rappeler que l'IRI a joué pendant des années un rôle utile dans le développement d'une Italie ravagée par la guerre. L'Institut, dans une improvisation toute transalpine a tenu la place qu'occupait chez nous un Etat autrement mieux structuré que celui qui n'a pas encore réussi à se faire admettre partout dans la péninsule.

Le grand nom de Mattei ne manquera pas d'être invoqué par ceux qui trouveraient suffisant d'éloigner le secteur nationalisé de l'emprise administrative en le rassemblant sous la tutelle d'une autorité souple et dynamique. Ce compromis séduisant à beaucoup d'égards recèlerait des poisons lents, mais mortels. La différence des traditions avec notre voisine latine amènerait une reprise progressive des contrôles par les pouvoirs publics et nous verrions en peu de temps une double commande se substituer aux recommandations. Et nous savons quel handicap cette tutelle insidieuse inflige à notre économie. Les jeunes fonctionnaires de la Direction du Trésor ne peuvent pas concevoir la gestion industrielle ou bancaire autrement que selon le seul modèle et le seul exercice qu'ils ont eu l'occasion de pratiquer dans leur vie, c'est-à-dire le devoir de l'Ecole Nationale d'Administration. Ils demandent tout naturellement à ceux qui devraient être des capitaines d'industrie et des financiers imaginatifs de coucher dans des "plans d'entreprise" leurs hypothèses de travail pour les trois prochaines années. Gare à celui dont les prévisions sur le cours du dollar en 1987 (ou tout autre point d'importance mineure) s'éloigne par trop de celles sorties des différents bureaux d'études officiels ! Le Président et ses Adjoints seront obligés de passer des

journées entières à réviser leur copie. Celle-ci est plus importante pour leur avenir que les marchés à conquérir ou l'accroissement de la productivité. L'approche scolaire de la réalité produit invinciblement une distorsion semblable à celle qui obère la planification soviétique. Le solde entre le conceptuel et le vivant est réglé par le peuple, en France comme en U.R.S.S., c'est-à-dire par les consommateurs et par les contribuables. C'est pourquoi la solution du type IRI ajouterait une couche d'irresponsabilité supplémentaire à un système qui, à côté de certains avantages de cohérence et de concentration, souffre et surtout fait souffrir ses administrés de son manque de sensibilité à ce monde bizarre, imprévisible et impoli qui nous entoure et dont Montaigne disait déjà qu'il est "branloire pérenne".

Dénationaliser pour rénover...

La troisième issue par où sortir du guépier des nationalisations paraîtra beaucoup moins exaltante aux exaltés que la première et beaucoup moins plaisante aux fins politiques que la seconde. Elle présente le risque de ne pas s'ouvrir avec la rapidité que les publicistes recommandent à tous les nouveaux gouvernements. "Tout doit être fait dans les cent jours !" "Pensez à vos cent jours !" cette ritournelle revient un peu partout comme si la référence historique qu'elle sous-entend ne s'était pas terminée par Waterloo. Les principes certes doivent être posés très vite. Mais leur réalisation aura d'autant plus de chance de s'effectuer au bon rythme et au bon moment que l'on aura tenu compte de ce qui existe, c'est-à-dire de l'imbrication centenaire entre l'Etat et l'économie. Elle est telle qu'il y a eu contamination réciproque et pas dans un seul sens. Deux ans à peine après la promulgation de la loi de nationalisation en février 1982, l'appel à l'épargne privée a retenti à nouveau sous le chapiteau du Palais Brongniart et pas en vain, c'est le moins qu'on puisse dire. Pour un observateur étranger il y a là un étonnant paradoxe. Du côté Socialiste, M. Le Garrec écrit : "Si le gouvernement a considéré comme nécessaire la nationalisation complète des groupes industriels et financiers, c'est bien parce que le développement de nouvelles stratégies industrielles exige une clarté totale en ce qui concerne le contrôle du capital" (1). Moyennant quoi les formules se sont multipliées qui avaient pour but de diminuer l'engagement de l'Etat et de réintroduire par la fenêtre ces épargnants privés qu'on venait de mettre à la porte, bien poliment d'ailleurs. Et les certificats d'investissements, les titres participatifs et autres substituts de l'action de fleurir abondamment ! La notion de "clarté totale" demanderait donc à être approfondie, et même éclaircie, lorsqu'on suppose que le contrôle appartient à l'Etat. Qui se cache derrière cette entité plus anonyme que toutes les sociétés anonymes ? Les chefs d'entreprises nationalisées qui réussissent sont ceux qui savent débuser les vrais décideurs à la suite d'une longue marche dans les couloirs du Ministère et les antichambres des Cabinets. Mais pendant ce temps que deviennent les marchés ? On ne peut être à la fois à l'écoute des potins administratifs et des demandes de la clientèle.

Il est vrai que les grandes entreprises privées et cotées ne se sont pas toujours distinguées par leur transparence. Quel droit de regard exerçaient leurs actionnaires sur les sociétés qui ont été nationalisées ? Dans la presque totalité des cas les détenteurs du véritable pouvoir de décision, dissimulés derrière les sociétés holding comme le Grand Mogol derrière un paravent dans sa salle d'audience, entretenaient des relations extrêmement distendues avec ce corps supposé être le détenteur du souverain pouvoir qu'on appelle l'Assemblée Générale. Ce droit de vote de l'actionnaire par lequel passe la ligne de partage entre la propriété étatisée et la propriété privée revêt une valeur encore plus mythique, du moins dans les grandes sociétés anonymes, que le cercle imaginaire des Tropiques. Si les nationalisations ont été acceptées en 1981, sans que l'on entende des protestations de la part des expropriés, c'est bien que ceux-ci avaient été préparés à leur sort pendant des décades de sujétion à des oligarchies abusives.

Dénationaliser pour rendre les hommes responsables...

Le véritable problème, *le problème moderne* est de donner enfin aux grandes entreprises (dont la Nation ne peut évidemment pas se désintéresser quelque soit leur statut juridique) les moyens d'être dirigées par une équipe la plus responsable et la plus compétente possible, dont les pouvoirs sont définis et les résultats contrôlés par des instances sérieuses, solides et clairement reconnues. Le capitalisme français, modèle 1867, répond aussi mal à cette exigence que l'étatisme, tâtilon envers ses sujets, mais insaisissable par eux. Les nouvelles générations aspirent à la mise en place de structures où la responsabilité des hommes donne un visage, une intelligence, une volonté, aux lourdes machines administratives et économiques. La "dénationalisation" devrait être l'occasion de mettre en harmonie cette aspiration sociale avec le droit. Il n'est pas imaginable de procéder à des expérimentations à propos d'ensembles industriels ou financiers d'une importance aussi grande pour le pays, ni de jouer sur les nerfs du personnel de ces sociétés. Mais *il serait raisonnable de procéder par étapes successives* pour dégager le champ aux capacités d'initiative tout en protégeant les intérêts du pays et ceux des travailleurs. L'Etat n'est pas apte à acheter, vendre, investir, solder ou spéculer. Pourquoi ? Parce que la vie économique n'obéit pas et n'obéira jamais à une "autre logique" que celle du profit. Les tentatives faites depuis soixante-dix ans pour démontrer le contraire ont entraîné des déconvenues dans le meilleur des cas, des tragédies le plus souvent. En revanche, il est indispensable que ce monde bouillonnant des échanges marchands soit contrôlé et régularisé par une autorité soucieuse du bien public et attachée à des objectifs dépassant l'horizon mercantile. La "dénationalisation" n'a pas à apparaître pour autre chose que ce qu'elle doit être, c'est-à-dire un retour à ces règles de bon sens.

C'est pourquoi il serait nécessaire de déconnecter dans une première phase la propriété étatique de la décision étatique. Il suffirait d'inverser les situations respectives

qui sont celles actuellement des apporteurs de fonds privés (réduits à une position d'obligataires) et celle de l'apporteur de fonds publics. Pour suivre de près les ondulations incessantes de la conjoncture et tenter de les maîtriser, il faut être animé du même souci qui inspire les acteurs de ce vaste drame mondial, joué entre Hong Kong, Riyad, Zürich, Londres, New-York, et Tokyo : gagner de l'argent. Ce goût du profit ne tourne pas toujours bien. Parfois il débouche sur des pertes. Mais vouloir participer à cette partie universelle sans poursuivre le même objectif, voilà l'attitude qui conduit à coup sûr à des déficits massifs. Seuls donc devraient avoir droit de regard sur la gestion des entreprises, les individus qui souhaitent faire un bénéfice en acceptant le risque de s'être trompés et de perdre leur mise. Seuls exerceraient un pouvoir de décision les souscripteurs de nouvelles actions, ce qui aurait pour effet par ailleurs de renforcer les fonds propres de nos entreprises. On objectera qu'on risque de retomber dans les travers qui ont détourné du capitalisme tant de petits actionnaires. La réponse tient dans l'obligation qui devrait être faite aux gérants des anciennes entreprises nationalisées de donner toutes les informations que leurs prédécesseurs avaient souvent négligé de diffuser.

Il est du ressort de l'Etat, et pleinement, de maintenir le jeu marchand dans les règles d'honnêteté et de vérité qui seules permettent d'en faire bénéficier non seulement ses acteurs, mais aussi la société toute entière. Comme Schumpeter l'a fort bien exprimé, le capitalisme est le meilleur régime économique possible à condition qu'il se place dans un cadre étatique puissant et soumis à d'autres règles que celle de l'offre et de la demande. L'Etat perdrait un droit de contrôle par les Administrateurs, mais il aurait à exercer son autorité d'ordre général. Une réglementation s'appliquant à tous reflète l'équité, tandis que les décisions d'ordre particulier sont toujours suspectées d'arbitraire quand il s'agit des Pouvoirs Publics.

Plus important que la représentation des employés au Conseil d'administration de chaque firme octroyée pour la seule raison qu'ils y travaillent, serait le fait que le plus grand nombre possible de membres de l'entreprise achetaient des actions. Il serait tout à fait normal qu'ils bénéficient dans ce but de conditions particulièrement avantageuses, puisqu'ils sont particulièrement concernés.

Mais la volonté capitaliste se manifesterait-elle avec assez de force dans notre pays pour que les grandes entreprises puissent récolter les moyens nécessaires à leur développement ? Des doutes ont été exprimés précédemment à propos de la situation qui régnait dans beaucoup de sociétés avant la nationalisation. La réponse à cette objection sera fournie par les responsables politiques. C'est à eux de donner les incitations nécessaires à l'épargne et à l'investissement. Le problème est déjà à moitié résolu. Une mutation dont on n'a pas encore saisi l'importance, s'est produite à ce sujet depuis la promulgation de "la loi Monory" en juillet 1978. La Bourse a pris un élan nouveau, à tel point qu'elle a réussi en 1982 à

surmonter le choc (qu'un temps on a cru mortel) que lui avait infligé la nationalisation des plus grandes valeurs de la cote. La Loi Delors du 3 janvier 1983 a reconnu ce fait nouveau et amorcé des perfectionnements non négligeables, à côté d'une complication inutile dans la réglementation des comptes d'épargne en actions. Actuellement, le Ministre de l'Economie travaille dans le même sens et s'attache à moderniser les procédures du marché financier et du marché monétaire. Dans ce domaine aussi le passage par l'épreuve du socialisme a renforcé l'idée que tout gouvernement a désormais le devoir de susciter, orienter et conforter l'épargne investie dans les entreprises. La "dénationalisation" par étapes se traduirait par le maintien (au moins pendant un temps suffisant de transition) du concours en capital de l'Etat aux sociétés dont celui-ci aurait rendu la gestion au secteur privé. Car il sera nécessaire de rassurer les partenaires étrangers sur la fiabilité de ces "prisonniers libérés". Mais aussi il faudra prendre quelques précautions et quelque temps pour persuader les épargnants de ce pays de la pérennité des bonnes intentions des pouvoirs publics. Le Gouvernement, le Parlement et l'opinion ne doivent pas seulement signer l'acte de passage de l'appropriation collective des moyens de production à leur appropriation généralisée. Il leur faut encore faire la preuve qu'ils persistent.

Au delà des nationalisations...

Pour que cette évolution ne paraisse pas factice, il importe évidemment qu'elle ne soit pas conduite par la même Administration qui avait été chargée de mettre en place l'étatisation. On pourrait imaginer qu'une Haute Autorité, créée à l'image du Conseil Constitutionnel, vienne protéger les nouveaux responsables des entreprises contre les empiètements des pouvoirs publics. Constituée d'hommes ayant l'expérience de la gestion et des affaires, cette instance ne dirait pas seulement le droit, mais aussi conseillerait le Ministre des Finances pour que soient clairement séparées les fonctions de réglementation, comme celles exercées par la Banque de France ou le Trésor, des fonctions de décision et de gestion qui devraient être entièrement transférées aux responsables désignés par les actionnaires. Cette Autorité n'ayant elle-même aucune possibilité de s'immiscer dans la direction des entreprises, aurait pour mission de présider au passage progressif de celles-ci dans le droit commun. Au-delà de cette mission il devient de plus en plus urgent d'établir un barrage contre l'interventionnisme que déploie en toute bonne conscience une Administration persuadée de représenter l'intérêt général. "L'Administration, écrit Paul Fabra (2), parvient à placer sous sa tutelle dans à peu près tous les domaines, les agents économiques qui, en France, ne disposent en conséquence que d'une liberté formelle". Il faut un certain courage intellectuel pour faire cette constatation.

Car nous ne savons pas à quel point notre pays diffère de ceux qui l'entourent dans la conception des rapports entre les entrepreneurs et les administrations. C'est pourquoi la levée du contrôle des prix ou des changes revêt

probablement plus d'importance que le retour des actionnaires dans les grandes sociétés. Mais là aussi il faut mettre fin, avec précaution, à une situation devenue une seconde nature.

On parle beaucoup ces temps-ci de "cohabitation" politique. Le mot s'applique fort bien et même mieux à cette sorte d'économie mixte que nous avons mise en place en France en retrouvant d'instinct les réflexes des sujets du Roi très Chrétien.

Il n'est pas besoin de s'appesantir davantage pour comprendre que cette sortie des nationalisations ne s'opérerait pas en rupture brutale ou sous la forme d'une Restauration. Il s'agirait plutôt d'une transition réfléchie vers une autre conception de la grande entreprise beaucoup mieux adaptée aux exigences d'une vie économique plongeant dans la concurrence internationale. La dénationalisation n'aura de sens que si elle produit une véritable "désétatisation" de l'économie tout entière.

Il faut regarder dès aujourd'hui au-delà des nationalisations. Il n'est pas possible de laisser le secteur industriel et le secteur bancaire dans l'impasse collectiviste où ils ont été conduits par les réformes de 1981.

Il importe de redonner de la souplesse à ces grands corps qui non seulement s'engourdissent et se figent sous le poids de l'étatisme, mais qui en plus se mettent à vivre au rythme des élections nationales au lieu de celui de la concurrence mondiale. Le résultat est qu'en cinq ans notre pays a vu sa position relative s'affaiblir dangereusement. De 10,40 % en 1979 notre part dans les ventes des douze principaux pays exportateurs est revenue à 8,4 % en 1985.

Le collectivisme commence à être démantelé en Chine communiste. Il n'a pas d'avenir en Europe Occidentale.

Si ce débat peut être considéré comme clos, il est en revanche tout à fait opportun de s'interroger sur l'économie qu'il faut préparer et créer pour mieux bénéficier du potentiel européen et pour mieux affirmer notre compétitivité face au monde extérieur.

Serons-nous en mesure, à la faveur de leur changement de statut, de donner aux grandes entreprises industrielles ou financières qui ont été étatisées une vigueur, une efficacité, une utilité sociale supérieures à celles qu'elles montrent actuellement? Aborderons-nous l'an 2000 dans une meilleure condition grâce aux changements qui seront décidés au milieu de 1986?

Voilà ce qui doit inspirer les réformes qui se préparent. Ce n'est pas le dogmatisme ou le respect de considérations abstraites qui doit prédominer, mais le souci de l'intérêt des générations à venir. Tous les freins à l'expansion doivent être relâchés. Pas les freins à la licence et à l'injustice sociale.

Charles DELAMARE

(1) *Revue Politique et Parlementaire*, Mai - Juin 1985.

(2) *Le Monde*, 10 Septembre 1985.

LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT

Europe n° 1

FAIRE ATTERRIR LE DOLLAR

L' Economie mondiale se porte un peu mieux en cet automne 1985 qu'il y a un an. Tel est le diagnostic des financiers du monde entier réunis à Seoul, en Corée, pour la session annuelle du Fonds Monétaire International et de la banque Mondiale. Un peu mieux, mais pas encore très bien.

L'élément nouveau le plus positif est la baisse du dollar déclenchée par les grandes puissances il y a une quinzaine de jours. Le dollar cher, alourdissait les dettes des pays pauvres, freinait la reprise des affaires en Europe, à cause des taux d'intérêt trop élevés et surtout faisait courir un risque énorme de fermeture des frontières en premier lieu aux Etats-Unis.

Reste à savoir à quel niveau la monnaie américaine va se stabiliser et si les marchés ratifieront les interventions nécessairement artificielles des autorités monétaires.

Ces dernières voudraient stabiliser le dollar autour de 200 yens... de 2 mark et demi et de 7 F 50... soit encore 5% au-dessous de son niveau actuel. Mais on ne pilote pas une monnaie comme un avion... Aucune lumière ne balise les pistes d'atterrissage.

Si tout se passe bien dans les semaines à venir, un cap difficile aura été franchi. Reste à créer les conditions d'un dollar durablement plus stable. En commençant par réduire le déficit budgétaire américain. Or rien de tel n'est en vue pour l'instant.

Sauf que Mickael Gorbatchev semble être lui aussi, très soucieux de freiner ses dépenses militaires, parce que l'économie soviétique a bien du mal à les supporter.

Cela pourrait permettre au président Reagan de limiter les siennes. Mais il y a encore beaucoup de méfiance entre les deux grands à sujet. Ce serait un miracle si la rencontre Reagan/Gorbatchev pouvait suffire à lever cette méfiance. Disons que l'on s'oriente plutôt dans la bonne direction... et ce n'est déjà pas si mal !

7/10/85

NOUVELLE FRANCE

Rappelez-vous, il y a trente ans, on enseignait dans toutes les écoles de France que notre pays était coupé en deux par une sorte de frontière Dunkerque-Grenoble. Au Nord-Est, la richesse, la puissance, l'industrie, l'avenir quoi ! Au Sud-Ouest, l'exil, la médiocrité, le déclin, le passé, tout juste tempérés par le soleil au sud et par la mer à l'ouest.

Eh bien ! au moment où le Président de la République visite la Bretagne, il faut sérieusement réviser nos connaissances géographiques. Bientôt on n'extraira plus de charbon dans le nord. Les aciéries du Nord et de l'Est ferment les unes après les autres. A Dunkerque, on a des raisons de s'inquiéter de l'industrie navale. L'ancien premier Ministre, Pierre Mauroy a dû faire une grande colère pour convaincre son successeur de tenir au moins quelques unes des promesses qui avaient été faites aux populations du Nord.

Certes, la crise touche tout le monde et il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre. Le Nord-Est n'est pas qu'un cimetière d'usines et le sud-ouest une terre fertile en nouveaux emplois et en nouvelles richesses. Avec une région parisienne qui s'est révélée moins cancéreuse que prévu, et un axe Lyon-Grenoble particulièrement actif.

Tout de même, un signe ne trompe pas. Dans le numéro spectaculaire qu'il vient de consacrer à "Demain la France", *L'expansion* publie un palmarès des régions classées selon leur dynamisme au cours du dernier quart de siècle. Or, que lit-on dans ce classement où l'on prend en compte la croissance des emplois, des exportations, des immatriculations de voitures, des impôts et des candidats aux grandes écoles par régions. En tête, la Bretagne. Deuxième, les Pays de Loire. Dernière, l'Île de France. Certes, quand on part de bas, on peut progresser plus vite. Mais la clé de cette vitalité est ailleurs ; ce sont les hommes. En Bretagne, il y a bien sûr des problèmes ; mais il y a aussi des Bretons qui se révèlent plus entreprenants que beaucoup d'autres Français.

8/10/85

LA VALSE DES VOITURES

Au moment où la C.G.T. déclenche un nouveau conflit chez Renault (sur des problèmes de primes, ce qui peut paraître paradoxal dans une entreprise qui perd encore une dizaine de milliards de francs cette année), cela bouge beaucoup dans l'automobile.

En apprenant que les pourparlers entre Fiat et Ford ont été rompus, beaucoup d'européens ont découvert que le grand constructeur italien avait failli se marier avec le n° 2 américain ce qui n'était pas rien. Et voilà que déjà on chuchote que Général Motors s'intéresserait à Fiat. Pendant ce temps, Volkswagen s'apprête à racheter à l'Etat Espagnol (qui lui même en avait hérité de Fiat), la firme Seat. Aux Etats-Unis, c'est Chrysler qui se fiance avec le Japonais Mitsubishi pour construire une usine d'assemblage en commun.

Partout, sur un marché qui progresse moins vite, les constructeurs modernisent leurs usines et concluent des alliances.

Cette année le marché français n'aura pas été brillant, avec un peu plus de 1 million 800.000 voitures vendues. On est loin du record de 1982 plus de 2 millions. Sur ce marché restreint, les groupes français se battent comme ils peuvent. Au cours du premier semestre, le groupe Peugeot a regagné 2 points sur l'an passé, avec 35 % du marché contre 33. Mais Renault en a perdu autant avec 30 au lieu de 32. Les étrangers tous ensemble, Ford en tête, font désormais plus du tiers de notre marché.

Tout cela signifie deux choses. D'abord, que la concurrence est de plus en plus sévère. Il faut donc savoir gagner de l'argent sans vendre plus de véhicules. Comme il n'est pas question de se rattraper sur les prix, une seule solution : la compression des coûts, sinon, le suicide.

10/10/85

COMPTES DE L'ETAT

L'Etat Français gère-t-il moins bien ses comptes que ses confrères étrangers ? Intéressante question à l'heure où s'ouvre à l'Assemblée Nationale, le débat sur le projet de budget pour 1986.

Depuis 1975, les comptes des administrations publiques (pas uniquement l'Etat) se dégradent en France. Une fois seulement, le solde a été excédentaire en 1980.

Sous Giscard, le plus fort déficit se situe en 1975 ; il représentait 2,2 % de la production nationale. Sous Mitterrand, on est passé de 2,2 % de déficit en 1982 à 3,1 en 1983, 2,8 en 1984, 3,2 en 1985 et autant, d'après les prévisions, en 1986. Dégradation.

Mais notre situation quand on la compare à celle des autres Etats n'apparaît pas aussi mauvaise. Les déficits publics dans les grands pays industrialisés depuis 15 ans, ont toujours été en moyenne supérieurs aux nôtres. Toutefois, l'an prochain, si les prévisions se réalisent, nous serons au même niveau que cette moyenne. Par exemple, nous aurions le même déficit public que les Etats-Unis dont tout le monde dit - nous les premiers -... qu'il est intolérable !

En fait, il existe de très grands écarts entre les pays. Ce sont les Italiens (13 % de déficit cette année et les Belges 9 et demi %), qui gèrent le moins bien leurs administrations. En revanche, l'Allemagne et le Japon, (toujours eux !) ont réalisé des progrès spectaculaires. L'Allemagne a ramené son déficit de 3,4 % en 1982 à 1,7 cette année, soit moitié moins en 3 ans. Le Japon a fait encore mieux revenant de 3,5 en 1983 à 1,4 cette année.

Moralité, si on est doué, on peut redresser les comptes publics en 2 ou 3 ans. Mais certainement pas en 6 mois.

11/10/85

HISTOIRE BELGE

Il était une fois un gouvernement qui brisait l'indexation des salaires sur les prix, augmentait les impôts, diminuait les traitements des fonctionnaires. Un gouvernement qui pratiquait la rigueur au carré malgré un taux de chômage record afin d'éponger un déficit des comptes de l'Etat, également record. Ces fous de l'austérité vivaient en démocratie, aussi devaient-ils se présenter devant leurs électeurs. Ce qu'ils firent, après 4 ans de ce régime de cheval.

Que croyez-vous qu'il arriva ? Ils furent chassés ? Non pas. Ils gagnèrent les élections.

Ce que je viens de vous conter-là est une histoire vraie. Et même une histoire belge puisque c'est très exactement ce qui vient de se produire chez nos voisins du Nord où la coalition des sociaux chrétiens et des libéraux a remporté les élections générales entraînée par Wilfried Maertens, solide flamand qui va former son sixième gouvernement consécutif, un autre record.

Ainsi la rigueur peut-elle être payante en politique alors même qu'elle n'a pas encore porté tous ses fruits en économie. Certes la Belgique a ralenti sa hausse des prix, qui est revenue à 5 % l'an, comme chez nous, et abaissé son taux de chômage. Mais celui-ci est encore l'un des plus élevés d'Europe avec 13 % de chômeurs. (10 % chez nous). De même le déficit public représente encore 10 % de la production nationale, c'est-à-dire presque trois fois plus qu'en France. Le gouvernement belge a d'ailleurs été contraint de relâcher un peu les salaires. Ce qui fait peser une menace sur le franc belge que l'on présente comme le prochain candidat à la dévaluation en Europe, après la lire italienne mais avant... le franc français.

Quelles leçons tirer de tout cela ? D'abord la crise ne condamne pas tout gouvernement à l'échec politique. Pas davantage la rigueur. On l'avait vu en Grande Bre-

tagne avec Madame Thatcher.

On l'a vu en Suède où les socialistes ont reculé sans perdre le pouvoir et on l'observe aujourd'hui en Belgique. De quoi remonter le moral des autres gouvernements !

15/10/85

LA CGT CHEZ RENAULT

Pourquoi ces grèves chez Renault ? Pourquoi toute cette agitation qui ne peut mener à rien sinon à aggraver la situation d'une entreprise en péril ? Pourquoi ces pas de clerc de la CGT qui lance des mots d'ordre hasardeux puis est contrainte de faire marche arrière comme cela vient de se produire au Mans ? Pourquoi tant de confusion et de gâchis ?

Il n'est pas sûr qu'au sein de la CGT elle-même tout le monde ait été d'accord sur les méthodes employées. Certains dirigeants, et non des moindres, ne souhaitent pas compromettre leur organisation dans des stratégies sans issue. D'autant qu'à la suite de son voyage en Bretagne, où il avait été particulièrement mal reçu par la C.G.T., François Mitterrand semble avoir donné des instructions pour qu'on ne ferme plus les yeux sur des débordements.

Que le parti communiste veuille faire oublier sa participation au gouvernement : il a des raisons pour cela. Surtout à l'approche des élections. Qu'il reproche au Président de la République de dénoncer aujourd'hui comme démagogiques des promesses que le candidat aux présidentielles n'hésitait pas à faire, ce n'est pas sans fondement.

Mais doit-on pour autant user de la CGT dans des combats douteux et revendiquer des améliorations de salaires dans une entreprise qui perd 1 milliard de francs par mois ? Ce n'est pas sérieux et chacun le sait.

Le redressement de la Régie Renault est loin d'être acquis. Il se jouera sur la qualité des véhicules, sur les marchés internationaux et sur la confiance des clients.

Aujourd'hui l'emploi des 100.000 travailleurs de la Régie dépend beaucoup plus du client que de tel ou tel syndicat. On est gêné de rappeler de telles évidences. Les faits sont têtus. L'aurait-on oublié ?

16/10/85

LE GRAND PERIL

Les chiffres de septembre viennent de confirmer que le chômage se stabilise autour de 2 millions 400.000 personnes. Un mois au-dessus, un mois au-dessous !... En septembre, ce fut une légère baisse. Ce palier est-il provisoire comme l'a été celui des 2 millions de chômeurs en 1983 ? Les travaux d'experts publiés récemment annoncent, pour la plupart, que la France n'est pas au bout de ses peines en matière de chômage.

Toutefois, malgré ces perspectives assez sombres, à l'horizon des toutes prochaines années, et quel que soit le gouvernement, l'avenir n'est pas bouché. Les travaux sur ce qui pourrait être l'emploi en France, à la fin du siècle, c'est-à-dire dans 15 ans, montrent que rien n'est exclu. Ni l'effondrement, ni le redressement. Selon l'état de l'économie internationale, la qualité des politiques inté-

rieures, le dynamisme des entreprises et la mentalité des travailleurs, le taux de chômage en l'an 2.000 pourrait varier entre 7 et 17% de la population.

Il est de 10% aujourd'hui. Comme on voit, la fourchette est large. Il n'y a donc aucune fatalité.

Dans notre cas, la plus grande difficulté tient à la durée exceptionnellement longue du chômage. D'après les plus récentes statistiques de l'O.C.D.E. sur 16 grands pays industriels, la France se place au 4^e rang pour la durée du chômage. En pourcentage du nombre total des chômeurs, ceux qui le sont depuis plus d'un an, représentent 68% en Belgique, 55% aux Pays-Bas, 54% en Espagne, et 42% en France, aux Etats-Unis, ils ne sont que 12%, au Japon 15%, en Allemagne 32%, en Grande-Bretagne 39%.

Or, mieux vaut plus de gens en chômage moins longtemps que moins de chômeurs de plus longue durée. Car les premiers gardent les réflexes du travail et le moral, alors que les seconds perdent les uns et l'autre. Ils risquent alors de devenir des marginaux dans la vie sociale. Voilà notre grand péril.

17/10/85

LA SITUATION DE NOS ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Après la publication des chiffres de septembre, chacun se pose la question de savoir si nos échanges extérieurs s'améliorent comme le dit le gouvernement, ou s'ils se détériorent. Avec un déficit de 2,6 milliards de francs, le mois dernier, notre commerce extérieur affiche un déficit total de 20 milliards depuis le début de l'année.

Est-ce à dire que l'on va finir celle-ci avec un déficit global de 25 à 30 milliards ? Personne n'en sait rien. L'évolution de nos achats et de nos ventes à l'étranger est toujours très heurtée. En 1984, l'année avait mal commencé et avait bien fini.

Il faut fouiller dans les chiffres pour y voir un peu plus clair. Les échanges commerciaux, c'est-à-dire les achats et ventes de marchandises, sont significatifs de deux choses : d'abord de l'évolution des marchés étrangers comparée à celle du marché français ; ensuite de la compétitivité des produits français. Ce qui s'est passé depuis le début de l'année (ce déficit de 20 milliards) veut donc dire que l'écart entre les affaires chez les autres et chez nous, n'est pas tel que nos entreprises ont beaucoup plus de débouchés à l'étranger qu'en France. On en déduira que les affaires ne vont pas aussi bien qu'on le dit chez les autres ; ni aussi mal qu'on le croit chez nous.

Deuxième observation, plus préoccupante : même là où les marchés étrangers sont demandeurs, nous avons du mal à placer nos produits. Ou bien nous sommes trop chers ; ou bien nous n'avons pas ce que les autres demandent ; ou bien nos délais, ou encore notre qualité, laissent à désirer. C'est cette faiblesse précise - et préoccupante - qui transparaît à travers les chiffres de notre commerce extérieur.

Certes, on peut se consoler en disant que grâce au tourisme et à d'autres services nous compensons ce déficit. Si bien qu'au total, l'ensemble de nos échanges avec l'étranger est à peu près équilibré. C'est bon pour le franc, mais cela n'enlève rien au handicap évoqué ci-

dessus. Dans la course aux marchés étrangers, nous rétrogradons.

18/10/85

AU SECOURS DU BATIMENT

Quand la C.G.T. décrète une grève nationale, ou quand les agriculteurs barrent les routes, l'opinion s'inquiète et le pouvoir est alerté. Mais quand une profession majeure comme celle du bâtiment (300.000 entreprises, un million 300.000 travailleurs, 300 milliards de chiffre d'affaires) perd en 10 ans 300.000 emplois, personne ne s'émeut.

Rien d'étonnant si les professionnels du bâtiment se sont réunis à Nice, à la fin de la semaine dernière, pour tirer solennellement la sonnette d'alarme. Leur Président, Jacques Brunier, n'est pourtant pas un boute-feu. A l'heure où Coluche, Le Pen et Tapie semblent être les derniers rassembleurs de foules en France, il ne faudrait pas que ceux qui s'expriment avec sérieux et modération sur des problèmes graves sombrent dans l'indifférence.

Parce qu'on dit "quand le bâtiment va tout va" on croit expliquer la crise du bâtiment par celle de toute l'économie. erreur. Au cours des 10 dernières années, l'économie française, malgré la crise, a augmenté sa production générale de plus de 20%. Or, exactement dans le même temps, la production totale du bâtiment a diminué d'autant. Il y a donc une crise spécifique de cette industrie.

Pourtant, les besoins en logements, en bureaux, en constructions professionnelles de toutes sortes ne sont pas saturés. Les propositions faites par les professionnels pour en sortir ne sont peut-être pas toutes adéquates et possibles. Mais elles méritent certainement d'être étudiées de près. Car nous ne pouvons pas laisser s'effondrer davantage un secteur vital de notre économie. D'autant plus que nous n'achèterons pas à l'étranger les logements que nous ne produirons pas en France, à la différence des voitures, du charbon ou des vêtements. Puisque voici les élections, que nous propose-t-on pour en sortir et comment ?

21/10/85

DIALOGUE SOCIAL

Enfin ! Syndicats et patronat ont fini par signer un accord. Il est vrai que c'est sur l'assurance chômage. On ne se partage plus les fruits de la prospérité. On se répartit les charges de la crise. En outre, la C.G.T. n'a pas signé.

Tout de même, chacun regrettait la fin de la politique contractuelle, et cet accord redonne un peu d'espoir aux spécialistes de la négociation sociale.

Pour en arriver là, syndicats et patronat ont consenti des sacrifices. Côtésyndical, on accepte de voir rogner un peu plus les indemnités de chômage et de faire payer aux salariés près de 5 milliards de francs de cotisations supplémentaires. Côté patronal, on paiera une facture d'un montant équivalent, alors qu'on avait juré de ne plus accepter de charges supplémentaires.

Cela dit, cet accord ne doit pas faire illusion. Les intéressés n'avaient pas le choix ; c'était cela ou la faillite du système paritaire d'assurance chômage. On n'est pas

pour autant à la veille d'une grande reprise des accords contractuels conclus au niveau confédéral, valables partout.

L'avenir est aux négociations directes entre direction et personnel au niveau des entreprises. Il y en a d'ailleurs beaucoup plus qu'on ne pense. Si Edmond Maire a pu déclarer que la grève était devenue un moyen d'action archaïque (ce qui ne veut pas dire qu'il y renonce) c'est parce que le dialogue social a changé de nature et de terrain.

Il portera sur la diversification des horaires, des modes de rémunération, des méthodes de formation et d'organisation du travail. Il se déroulera dans les entreprises plus que dans les branches, les régions et les confédérations. Il y aura des grèves, éventuellement longues et difficiles. Mais elles seront fondées sur des affrontements concrets et non pas sur des mots d'ordre généraux à caractère politique.

Les Français ont redécouvert l'entreprise dit-on. C'est vrai, mais pas seulement dans sa vie économique. Aussi dans sa vie sociale.

30/10/85

LE SON GISCARD

Après les cymbales de Fabius et le clairon de Chirac, voici la harpe de Giscard. Nous l'entendons dans une interview donnée à notre confrère "Le Monde".

L'ancien Président de la République se souvient, lui, d'avoir été Ministre des Finances. Il dissèque avec application notre situation économique, isole l'obstacle majeur du déficit extérieur, et se livre à des gammes assez techniques, pour explorer les politiques possibles.

Valéry Giscard d'Estaing oppose nos 20 milliards de francs de déficit commercial avec l'étranger aux 240 milliards d'excédent de l'Allemagne Fédérale.

On peut toujours dire que c'est la conséquence d'un mauvais rapport de change entre le franc et le mark.

L'essentiel n'est pas là. Il ne suffirait pas de dévaluer le franc vis-à-vis du mark pour résoudre ce problème.

D'ailleurs, nous l'avons déjà fait trois fois depuis 1981, et cela n'a pas réglé la question. Si l'on ne touche pas aux causes véritables, les effets seront toujours les mêmes.

Quelles causes ? Une seule les résume toutes : l'insuffisance d'efficacité de notre appareil productif. Aussi, l'ancien chef de l'Etat a-t-il raison de dire, comme le fait Raymond Barre, que toutes les mesures à prendre doivent converger vers un allègement des charges des entreprises et une plus grande souplesse de leur gestion.

Encore faut-il, une fois que l'on aura fait cela, que les entreprises se montrent à la hauteur du défi qui leur est lancé. Qu'elles soient créatrices, rigoureuses, attentives à leurs clients, stimulantes pour leur personnel, sobres dans leur train de vie et celui de leurs dirigeants.

M. Giscard d'Estaing a raison de dire : "Ce serait une erreur fatale, une folie, que de faire débiter l'alternance par une phase de facilité".

C'est vrai pour l'Etat, pour nous, mais aussi pour les entreprises.

31/10/85

LES JEUNES ET L'EMPLOI

par Jean-Louis LANGLAIS

Nous devrions nous étonner de l'attitude des jeunes dans la situation présente. Alors qu'en 1968 des questions de statut universitaire avaient provoqué l'explosion que l'on sait, aujourd'hui, devant des perspectives d'avenir incontestablement plus sombres, on ne voit pas apparaître de réactions violentes, en tout cas organisées. On aurait tort de le mettre sur le compte d'une quelconque apathie ou d'une préférence pour le farniente. Sans doute, s'agit-il plutôt de la conscience d'une relative impuissance et d'un scepticisme à l'égard des solutions miracles. Ce réalisme ne doit pas entamer notre vigilance car le problème, tant en France que dans les principaux pays industriels, est plus aigu que l'opinion peut-être ne le perçoit.

I - Le chômage des jeunes en France

Des documents comme l'enquête annuelle de l'INSEE, les statistiques de l'ANPE et les études de l'OCDE permettent de prendre une vue assez précise du phénomène.

Selon l'OCDE, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans atteignait en France en 1984-26,1 % et les prévisions pour 1985 le situent à 29 %. C'est dire que *entre un jeune sur quatre et un jeune sur trois est chômeur ou inactif*. Ce taux est le plus élevé des pays industriels, Italie exceptée. Il n'est que de 10 % en Allemagne, de 13 % aux Etats-Unis, de 22 % en Grande Bretagne. Il est de 34 % en Italie.

Seconde constatation inquiétante : ce taux s'accroît en France plus rapidement qu'ailleurs. Depuis 1980, il a doublé en France et l'on prévoit une poursuite continue de l'augmentation alors qu'il est resté pratiquement stable aux Etats-Unis et que l'on annonce pour 1985 une baisse pour tous les autres grands pays.

Les statistiques de l'ANPE révèlent de leur côté que les moins de 25 ans représentent à eux seuls près de la moitié des demandeurs d'emploi recensés : *un chômeur sur deux est un jeune*. Précisons que les jeunes filles sont encore plus touchées que les jeunes gens (les chômeuses constituent 55 % des effectifs recensés et parmi elles 40 % ont moins de 25 ans). Enfin la durée de chômage est en moyenne de plus de 6 mois. En bref, *un million* de jeunes sont officiellement demandeurs d'emploi et autant, sans doute, en situation d'activité précaire.

Or l'évolution récente, révélée par l'enquête de l'INSEE sur l'année 1984, voit s'aggraver le phénomène. Malgré une tendance accrue au maintien dans le système scolaire (65 % des jeunes restent sous statut scolaire jusqu'à 18 ans et 20 % jusqu'à 20 ans) on compte, par rapport à 1983, 140.000 chômeurs de plus, alors que le chiffre n'est "que" de 137.000 pour les adultes de 25 à 39 ans. Comme le note Alain Lebaube dans un article du *Monde* : "cela revient à dire que la crise de l'emploi est supportée par les classes d'âge qui arrivent sur le marché

du travail... et que la politique de l'emploi a tenté de préserver le noyau dur au détriment des plus jeunes et des plus âgés" (retraites anticipées).

Dernier élément: les jeunes, lorsqu'ils trouvent un travail, l'exercent plus souvent à temps partiel qu'à temps complet: ce sont eux qui connaissent en priorité les formules de travail "différencié": contrats à durée indéterminée, emplois d'intérim, stages etc... Pour être précis, sur 330.000 jeunes de moins de 24 ans qui se sont présentés sur le marché du travail entre mars 1983 et mars 1984, 140.000 sont devenus chômeurs et 190.000 sont devenus des "actifs occupés". Parmi ces derniers, 70.000 seulement sont devenus des salariés à temps complet. Les 120.000 autres ne bénéficient que d'un emploi précaire (75.000 apprentis, 17.000 titulaires d'un contrat à durée déterminée, 7.000 stagiaires, 3.800 employés par des agences d'intérim, 12.000 salariés de l'Etat non titulaires ou à statut non précisé).

Autrement dit, *le chômage en France est largement un chômage de jeunes*. Vient encore obscurcir ce tableau le fait que, contrairement à une idée encore quelquefois reçue, les jeunes chômeurs sont *faiblement indemnisés*. Beaucoup ne touchent rien; faute de remplir les conditions d'admission (les plus jeunes n'ont pas, par définition, précédemment occupé d'emplois, ou n'ont pas acquis les diplômes nécessaires pour bénéficier d'une allocation d'insertion, ou bien encore, n'ont eu qu'une période d'activité insuffisante ou ont démissionné de leur emploi sans motif légitime). Quant à ceux qui peuvent bénéficier de l'allocation de primo-demandeur d'emploi, rappelons que celle-ci est de 62 F par jour et qu'elle se trouve supprimée au bout d'un an. De ce fait, les chômeurs "en fin de droits" sont bien souvent des jeunes de moins de 20 ans. L'oisiveté que l'on reproche çà et là aux jeunes est, dans la plupart des cas, plus subie que voulue et elle n'a guère de chances de se révéler dorée. Les jeunes ne "s'en tirent" que parce que la famille les garde à sa charge et parce qu'ils "vont" de petits métiers en travaux intérimaires. On ne peut pas dire que la Nation leur accorde une sollicitude excessive.

II - Les politiques en faveur de l'emploi des jeunes

Tous les pays industriels (pour ne pas parler des pays moins développés où le sous-emploi des jeunes sévit à l'état endémique) se sont trouvés confrontés au même problème; ils ont cherché des voies de réponse multiples et souvent différentes.

On ne parlera pas ici des politiques économiques d'ensemble, dite macroéconomiques, qui tendent à stimuler le niveau général de l'emploi, en agissant notamment sur l'investissement et la croissance, la productivité et le coût du travail. On s'attachera aux politiques spécifiques en remarquant qu'à l'exception peut-être des Etats-Unis, les principaux pays industriels ont cru devoir mettre en œuvre des mesures particulières en faveur de l'emploi des jeunes. Cette remarque, associée à l'observation selon laquelle les Etats-Unis ont vu la situation de l'emploi

s'améliorer alors que les pays européens ont vu la leur se détériorer, doit-elle conduire à la conclusion que le mieux est donc de ne rien faire et de s'en remettre au libre jeu du marché? L'ampleur de l'enjeu ne le permet sûrement pas. Une politique économique adéquate ne dispense pas de politiques spécifiques complémentaires. Il ne faudrait pas, de ce point de vue, opposer trop abruptement traitement social et traitement économique du chômage. Il s'agit en fait de conduire une politique économique et sociale cohérente au sein de laquelle des mesures particulières en faveur de l'emploi des jeunes se légitiment par l'acuité et la spécificité du problème.

Ces mesures, les responsables gouvernementaux les ont essentiellement cherchées dans le domaine du partage du travail, de l'amélioration de la formation, de l'attribution de tâches d'intérêt général, enfin de la définition de conditions d'emploi spécifiques.

La première idée a été celle de "faire place aux jeunes" en avançant l'âge de la retraite et en réduisant la durée du travail.

La Belgique a conduit une telle politique jusqu'à fin 1982 avec l'ambition de libérer 25.000 emplois pour les jeunes. Le Danemark de même a mis en place un programme de retraite anticipée libérant environ 65.000 emplois. Mais on pense surtout, bien sûr, à l'exemple français de 1981 avec la création de 200.000 emplois publics (en fait, 150.000) la retraite à 60 ans et le passage aux 39 heures. Dans tous ces cas, il semble bien que le partage effectué ne l'ait été que très partiellement au profit des jeunes. Les entreprises ont veillé en effet à transformer cette réduction du temps de travail en gain de productivité et, lorsqu'elles ont embauché, ont porté leur choix sur des personnes qualifiées de préférence à des jeunes sans formation. Cette solution, qui avait pu apparaître séduisante, se révèle pernicieuse dès lors qu'elle se traduit par un alourdissement des coûts de production. Quant à l'accompagner d'un partage du revenu, c'est une décision politique difficile à faire admettre par les titulaires d'un travail déjà mal rémunéré. De même l'entrée massive dans la fonction publique, nationale ou locale, a vite rencontré ses limites. L'heure est depuis trois budgets à la réduction du nombre de fonctionnaires de l'Etat et les collectivités locales elles-mêmes, après une période de fort recrutement, vont devoir le limiter désormais, dans l'obligation d'assurer leur équilibre de gestion à un taux d'imposition supportable.

Une seconde issue a été recherchée dans l'amélioration de la formation, à la fois par l'allongement de la scolarité et par la multiplication des formules de stage.

La République fédérale allemande a été particulièrement en pointe dans ce domaine. De tradition, la formation professionnelle combine ici la formation pratique dans l'entreprise avec les cours d'une école spécialisée. Le gouvernement fédéral a lancé un appel aux entreprises (grandes industries mais surtout PME et artisanat) pour qu'elles accentuent cet effort et engagent un nombre

d'apprentis supérieur à leurs stricts besoins. On estime qu'ainsi 275.000 jeunes trouvent en permanence une place de stagiaire. En tout cas l'Allemagne avec 500.000 jeunes chômeurs (soit un taux de chômage légèrement inférieur à 10 %) connaît la situation la moins mauvaise des pays de l'Ouest. Mais la France a également cherché à tirer le meilleur parti de cette possibilité. Des pactes pour l'emploi des jeunes au programme de formation en alternance en passant par les plans Avenir-Jeunes et les programmes 16-18 ans, toutes les formes de stages ont été proposées : contrats emploi-formation, stages pratiques, stages d'insertion, stages de qualification... afin de s'adapter aux divers "profils" des demandeurs. Elles ont eu pour résultat positif de soustraire les jeunes à l'inactivité et, dans les meilleurs cas, de leur procurer une formation complémentaire. Mais elles n'ont que très partiellement débouché sur des embauches durables (on a parlé de quelques milliers seulement pour les stages Rigout). L'effort financier considérable qui a été en l'espèce consenti est d'une faible rentabilité en termes d'emploi, faute sans doute, en France, d'une liaison suffisante entre l'appareil de formation professionnelle et l'Industrie.

Une troisième voie a consisté à proposer aux jeunes d'effectuer des tâches d'intérêt général rémunérées sur fonds publics. Le précurseur de ce type de programme a été la Grande Bretagne qui, dès 1977, a lancé un "youth opportunies Program" et, en 1983, un "Youth training scheme" qui ambitionnaient, pour un coût annuel d'un milliard de livres en 1984, d'offrir à 460.000 jeunes chômeurs (principalement les 16-18 ans) la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle tout en effectuant des travaux utiles à la communauté. Le Québec a initié, sur une échelle moindre, un semblable programme. Là encore, l'intérêt social du programme n'est pas à mettre en cause. Mais ses incidences en termes d'emploi apparaissent décevantes. On estimait à moins de 30 % le nombre de ces stagiaires qui trouvaient un travail "réel" à l'issue de leurs stages. La même philosophie a inspiré les programmes français d'emplois d'utilité collective, de Jeunes volontaires et plus récemment de TUC : tâches non spontanément effectuées par le secteur "marchand", emploi par des collectivités locales ou des associations, rémunération (inférieure au SMIC) sur fonds publics, durée limitée à un an telles sont les caractéristiques constantes de ces programmes. Le programme des TUC diffère de ses prédécesseurs par son ampleur (on est passé d'un ordre de grandeur de 10.000 par an à plus de 100.000) et sans doute aussi par un contenu de formation allégé. La nouvelle échelle ne permet pas un suivi individuel des stagiaires, à la différence de ce que rendait possible par exemple le programme Jeunes volontaires. Le "taux de placement" à l'issue du stage aussi s'en ressent. Il était de 70 % dans le cas du premier programme ; il est peu probable que les TUC atteignent ce niveau. Là encore, l'emploi se trouve difficilement au bout de l'opération.

Une quatrième série de dispositions porte sur une définition particulière des conditions d'emploi.

De nombreux pays ont cherché à imposer aux employeurs des formations obligatoires pour les jeunes, voire des quotas d'emplois. Ainsi, en Belgique comme au Luxembourg, les entreprises ont-elles été tenues de prendre en charge un pourcentage de leurs effectifs comme stagiaires pour une période de 6 à 12 mois. Au Danemark ce sont les communes qui ont été "imposées" pour la création d'emplois pour les jeunes. D'autres gouvernements ont eu recours à des formules moins contraignantes et ont joué des diverses possibilités d'incitation fiscale ou d'allègements de charges sociales. La France a largement pratiqué cette formule, notamment pour l'engagement d'apprentis. La Grèce a utilisé les subventions directes de l'Etat (couvrant 20 à 40 % du salaire total) pour les personnes de moins de 30 ans nouvellement embauchées. L'Italie a joué des dégrèvements de cotisations sociales et des subventions de salaire, pour des périodes de 5 à 6 mois. Dans l'un et l'autre cas, sous forme obligatoire ou sous forme incitative, la limite de l'action apparaît vite ou bien dans le surcroît de charge imposé aux entreprises ou bien dans le poids imposé aux finances publiques. Il semble donc que toute conception philosophique mise à part quant à la légitimité de cette forme d'intervention publique, ce ne puisse être, non plus, une voie de solution très ouverte.

-III - Quelques pistes

Face à l'ampleur du défi et devant les limites de toutes les politiques suivies (et encore ce bref aperçu a-t-il laissé de côté de très nombreux programmes, parfois originaux, imaginés par tel ou tel pays) on pourrait être tenté de dresser un constat désabusé. Les destins mis en cause ne le permettent évidemment pas. Il faudra donc à nouveau inventer et mettre en œuvre. Simplement le constat devrait conduire à être à la fois ambitieux et modeste. Si aucune solution satisfaisante n'a jusqu'alors été dégagée ni en France, ni dans les pays voisins, ce n'est sans doute pas par bêtise ou par méchanceté mais simplement parce que la question est une des plus difficiles de celles que rencontrent les gouvernements. Essayer de la poser sans a priori idéologique, ni parti pris devrait être, pour le moins, tenté.

Entre les tenants du traitement économique, du traitement social ou du traitement pédagogique (par l'élévation du niveau de formation) il ne faut pas trancher : il faut préconiser, comme on le dirait en médecine, un traitement "associé", plus prosaïquement, faire flèche de tout bois.

Pour un traitement "associé"

Certes, tout dépend du traitement économique général, du nombre d'emplois net créés par l'économie, donc du taux de croissance ; et l'on ne peut que vouloir des emplois sains et durables. Mais en admettant que, la conjoncture internationale aidant, une politique nationale appropriée permette de dégager à nouveau un solde positif d'emplois, il n'est pas avéré ni que ce nombre soit globalement suffisant ni que le bénéfice en reviendra à des jeunes ; il est vraisemblable que les travailleurs

adultes, dotés d'expérience, auront priorité sur des jeunes sans qualification. Donc, d'abord l'emploi, certes; et donc d'abord une bonne politique économique; mais comme toute politique devra envisager la réduction des déficits et la résorption de la charge de la dette, elle sera difficilement une politique de relance, et la croissance restera faible. Il est donc clair que dans le court et moyen termes il n'y a pas d'amélioration notable à attendre pour le marché de l'emploi des jeunes.

Faut-il dès lors reporter les efforts sur le traitement pédagogique? La formation à outrance? Certes, le taux de chômage, quoi que l'on dise du non-emploi des diplômés, varie en raison inverse du niveau de formation. Le diplômé ne sera pas toujours embauché au niveau de responsabilité ou de rémunération normalement attaché à son diplôme (mais ne se leurre-t-on pas quelque fois sur le niveau de ses diplômés et la garantie qu'ils offrent à l'employeur?) mais il possède des chances d'embauche plus sérieuses que celui dont la formation n'est attestée par rien. La qualification, si elle n'est pas la condition suffisante de l'emploi, en est certainement une condition nécessaire. Donc, sans hésitation, oui à la Formation. Mais sachons aussi qu'il ne s'agit pas là d'une panacée. D'abord parce que la formation est comme la santé: elle n'a pas de prix, mais elle a un coût, et celui-ci est élevé. Une place de stage "revient" au minimum à 30.000 F par an pour la rémunération du stagiaire, et à la même somme pour son encadrement. Notons encore qu'une année supplémentaire de formation dans le système Education Nationale (imaginons la scolarité obligatoire portée à 17 ans) coûterait de l'ordre de 10 milliards, soit deux fois le budget actuel de la Formation professionnelle.

A supposer que l'appareil de formation soit susceptible de se réformer suffisamment vite et suffisamment en profondeur et que la collectivité soit en mesure de consacrer les sommes requises, il subsistera, immanquablement, un très grand nombre de jeunes qui ne se trouveront ni en stage, ni à l'école, ni au travail. Pour ceux-là, il ne faut donc pas refuser les formules diverses de traitement social. A condition toutefois que, telle la monnaie, la mauvaise occupation ne chasse pas la bonne. Sous cette réserve, il n'y a pas lieu de s'interdire toute intervention en ce domaine, dès lors qu'elle permet aux jeunes d'échapper pendant quelques mois à l'inactivité.

L'action en faveur de l'emploi des jeunes doit être massive si l'on veut obtenir des résultats significatifs; elle doit tirer parti de tous les dispositifs possibles, économiques, pédagogiques, sociaux; cette condition pourrait être remplie plus aisément peut-être qu'on ne le pense dans la mesure où la gestion socialiste a levé un certain nombre de tabous antérieurs et où d'ailleurs, nombre de mesures (pensons notamment aux emplois d'initiative locale, ou à la formation en alternance) avaient été initiées par les gouvernements précédents, et que le Pacte pour l'emploi des jeunes de Raymond Barre en créant 800.000 places de stages, dénoncées à l'époque d'ailleurs comme des stages parking, avait préfiguré les stages mis en place depuis 81. Elle doit enfin, et ce sera le plus

difficile, se montrer compatible avec une gestion rigoureuse des finances publiques et le souci de ne pas alourdir les charges des entreprises. Cette double contrainte, "incontournable", limitera les ambitions et doit d'autant plus solliciter les imaginations. Au bénéfice de ces observations, l'on pourrait, semble-t-il, avancer quelques propositions présentées simplement à titre de contribution au débat.

Regrouper et régionaliser les structures d'information et d'accueil

De multiples organismes sont actuellement censés accueillir, informer et orienter les jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation: citons en vrac l'Onisep, les CIO (Centre d'information et d'orientation) de l'Education Nationale, les Permanences d'accueil, d'information et d'orientation de la formation professionnelle, les centres d'Information de la Jeunesse et des Sports, les missions locales de la Délégation à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, enfin et non les moindres, les sections locales de l'ANPE, sans oublier les services mis en place par les organismes consulaires ou les grandes entreprises notamment nationalisées. Deux mesures de rationalisation peuvent être suggérées; l'une viserait à regrouper et à informatiser toutes les structures publiques ou para-publiques; l'autre, pour éviter le gigantisme, à réaliser cette opération au niveau régional, avec antenne au niveau départemental lorsque cela s'impose. Il n'y a pas lieu en effet, sans doute, de séparer ce qui est information et orientation, ni de séparer ce qui relève de la formation et ce qui relève de l'emploi. Il y a tout lieu en revanche de rapprocher cette structure unifiée des acteurs essentiels que sont les entreprises et les collectivités locales, et surtout de traiter spécifiquement le cas des "primo demandeurs d'emploi". Peut-être même devrait-on aller jusqu'à refuser le nom de chômeurs à ces jeunes qui n'ont encore jamais pu travailler, à en tenir une comptabilité distincte, non pour dégonfler les statistiques du chômage, mais pour mieux individualiser une catégorie de demandeurs d'emploi qui mérite assurément une attention particulière. En tout cas, dans la dispersion actuelle il y a des pertes évidentes de ressources et d'énergie, des zones favorisées et des zones déshéritées, et, un risque de confusion pour les utilisateurs. Pour unifier cette image, peut-être faudrait-il d'ailleurs, avant même que le raccordement des réseaux ne soit réalisé, créer un label commun qui se substituerait aux organismes existants. Lançons le sigle AREJ, agences régionales pour l'emploi des jeunes. Il conviendrait d'ailleurs de prévoir au sein de ces organismes une représentation, non seulement des différentes administrations intéressées mais également des élus locaux et des partenaires sociaux, syndicaux et associatifs. La formule de l'établissement public se prête bien à ce genre de structure; on peut laisser ouvert le point de savoir si cet établissement public doit relever de l'Etat ou de la région. Plaide en faveur du premier choix, le statut antérieur des organismes et d'une partie de leur personnel; en faveur du second, le récent partage de compétences opéré par la Loi et confiant aux régions le secteur de la Formation

professionnelle. L'important, c'est la mise en commun des capacités d'intervention, le rapprochement des usagers et un traitement spécifique du cas des jeunes. L'utilisation de l'informatique et de la télématique sera bien entendu primordiale mais elle ne devra pas faire l'économie d'un accueil "personnalisé" particulièrement nécessaire s'agissant de jeunes qui ne savent pas toujours précisément quel est l'objet de leur recherche ou la nature de leurs réels besoins.

Mieux adapter la formation à l'emploi

Ne revenons pas sur le "scandale" maintes fois dénoncé des 200.000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans formation. Le débat sur l'enseignement ne sera pas ouvert ici, mais il est bien évident que tout commence à l'École et à l'école élémentaire. Elever le niveau de Formation, c'est d'abord cela : améliorer l'encadrement des élèves et le contenu de l'enseignement. Est-ce aussi prolonger la durée de l'enseignement obligatoire ? Il ne semble pas que ce soit là un objectif immédiatement prioritaire, d'abord parce que son coût pour les collectivités publiques s'avèrerait prohibitif dans la conjoncture présente ; ensuite parce qu'il n'est pas sûr que l'Éducation nationale soit en mesure de réaliser en même temps sa réforme intérieure et une extension de ses missions ; enfin parce que, d'ores et déjà, bien des adolescents supportent mal leur statut d'élèves et qu'il serait regrettable de les y maintenir de force alors qu'ils auraient la possibilité d'entrer dans la vie active. En revanche on doit favoriser tous les mouvements de prolongation spontanés. Déjà, environ le tiers des jeunes en âge de quitter l'École poursuivent leurs études. Pour ceux qui ne le font pas, deux raisons peuvent jouer ; le manque de motivation, d'intérêt, de capacités, ou bien la nécessité de gagner rapidement sa vie. Pour répondre à ce deuxième cas, un programme important de bourses devrait être mis en place ; il serait en tout état de cause moins coûteux qu'un système de scolarité obligatoire et aurait l'avantage de pouvoir être adapté aux offres de formation jugées prioritaires.

Parallèlement à la rénovation du système scolaire et à la prolongation favorisée de la scolarité, il y a lieu de privilégier la formation professionnelle initiale et l'apprentissage. Les stages de formation alternée, les jumelages écoles-entreprises, participant de cette même idée aujourd'hui majoritairement admise, que la liaison emploi-formation est indispensable et que enseignants et entrepreneurs doivent se mettre à l'écoute les uns des autres. Le fait que cette formule, particulièrement bien développée en Allemagne fédérale, soit aujourd'hui promue par un gouvernement de gauche est sans doute de nature à favoriser son implantation profonde dans le système français. On peut en espérer une meilleure définition des contenus de stage et une disparition de ceux d'entre eux qui étaient "programmés" non pas en fonction des besoins du marché ou de la demande des jeunes, mais simplement de la compétence acquise des formateurs, ce qui ne peut guère favoriser l'adaptation aux nouvelles tâches et aux nouvelles techniques. Tenir la

balance égale entre la spécialisation souvent requise par l'entreprise et la culture générale que l'école veut dispenser, peut devenir moins difficile que par le passé car les entreprises les plus modernes savent désormais que la performance de leurs personnels dépend de leur capacité d'adaptation et que celle-ci à son tour dépend de "l'horizontalité" de leurs connaissances. Sans pécher par excès d'optimisme, car l'évolution des mentalités est loin d'être accomplie, on peut penser que, de ce point de vue, un tournant décisif a été pris.

Assouplir les conditions d'emploi

Concernant l'emploi lui-même, quelle priorité peut-on réserver aux jeunes qui se présentent pour la première fois à l'embauche ? On a rappelé que dans la philosophie qui sous-tendait les mesures de réduction de la durée du travail et de l'abaissement de l'âge de la retraite, il y avait cette notion du "faire place aux jeunes" mais que les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. Si l'on poursuit sur la voie de la réduction du temps de travail (par voie contractuelle et non par voie législative ou réglementaire s'entend) ne convient-il pas dès lors, d'inviter les partenaires sociaux à lier plus intimement les deux mouvements, par exemple en imaginant des formules du type suivant : pour les jeunes et eux seuls, une semaine de 35 heures, payée 35, mais avec un complément de formation, de 4 heures, partiellement rémunéré par l'État et par la région, au moyen des fonds de formation professionnelle existants ou d'un fonds ad hoc à créer. L'entreprise ne supporterait pas ainsi de charges supplémentaires ; le jeune serait incité à se former puisqu'il toucherait une rémunération complémentaire et le nombre total de jeunes employés serait augmenté mathématiquement de 10 %.

Plus généralement on suggérerait que toutes les formes de flexibilité envisagées actuellement par les partenaires sociaux soient en toute priorité destinées aux jeunes. Cela correspond mieux d'ailleurs à la psychologie des jeunes générations qui sont plus mobiles que leurs aînées : de ce point de vue, les contrats à durée déterminée, les emplois à temps partiel devraient leur être largement proposés, y compris dans la Fonction Publique. Pour un jeune, toute période d'essai, tout risque à l'erreur peut être bénéfique et préférable à la formule du tout ou rien.

Instituer un véritable service civil ?

Considérons les programmes Emplois d'initiative locale, Jeunes Volontaires ou TUC (tâches d'utilité collective). L'idée est ancienne et les mauvais esprits la font remonter selon leurs options politiques aux ateliers nationaux de la II^e République ou aux chantiers de jeunesse de Vichy. Sa philosophie, si le mot n'est pas impropre à qualifier une mesure essentiellement pragmatique, est qu'il vaut mieux occuper les jeunes à quelque chose d'utile que les laisser à ne rien faire ; plus cynique, on ajoute parfois qu'à les payer à ne rien faire (ce qui largement injuste dans la mesure où la plupart de ces jeunes chômeurs, on l'a vu, ne touchent aucune alloca-

tion). Les défenseurs de ces formules ne manquent pas d'arguments à faire valoir : certes la tâche proposée est parfois artificielle ou peu "gratifiante" mais elle peut se révéler aussi utile et enrichissante. Certes, le débouché n'est pas assuré sur un emploi "véritable", mais l'expérience peut être pour le jeune un moyen de prendre confiance en lui et d'aborder avec des chances accrues le marché du travail ; certes, la tâche proposée risque d'être soustraite aux artisans en place ou à venir en déduction des postes de fonctionnaires ouverts à concours, mais elle peut correspondre aussi à des besoins réels non encore satisfaits ; certes, le contenu de formation n'est pas garanti, mais on peut veiller à ce que cette dimension pédagogique soit associée au programme ; certes, le jeune risque d'être exploité, mais des possibilités de contrôle existent. On voit bien au travers de ces lignes quels sont les principes à respecter dans ce type de programme : tâches intéressantes, utiles et autant que possible formatrices ; non concurrence directe avec le secteur privé ou public de référence, formation associée, à défaut de débouchés garantis. L'objectif se heurte à une double contrainte physique et financière ; physique tenant à la capacité des structures d'accueil ; financière tenant aux ressources des collectivités publiques qui ont été jusqu'alors seules à contribuer. Le coût d'un emploi de cette nature s'élevant à environ 30.000 F, (le jeune étant rémunéré comme un stagiaire de formation professionnelle à la moitié du SMIC) un programme portant sur 100.000 se monte à 3 milliards. Ce n'est donc pas une charge négligeable pour les finances publiques. Or l'inconvénient de ces formules parallèles, artificielles diront certains, est que pesant sur les entreprises ou les finances publiques, elles risquent de nuire au bout du compte au marché de l'emploi. L'argument ne doit donc pas être sous-estimé mais il doit être mis en balance avec le fait que la croissance naturelle des emplois sera, dans les années qui viennent, insuffisante pour répondre aux demandes des jeunes quantitativement et qualitativement. C'est pourquoi l'impasse ne peut être faite sur ces formes de traitement social, à condition de les présenter toutefois comme un complément et non pas comme la pièce centrale du dispositif. Les responsables gouvernementaux auront en tout cas au printemps prochain à se poser la question de l'abandon, du renouvellement ou de la transformation du programme des TUC. Si cette dernière hypothèse était retenue, ne serait-ce pas le moment de se poser la question de l'instauration en France d'un véritable service civil qui pourrait tirer d'utiles enseignements des opérations citées ?

Le premier enseignement c'est qu'un tel service civil ne doit pas être a priori confié à l'autorité militaire. Le jeu de mots n'est pas totalement gratuit : même conçu comme une branche du service national, ce service civil ne peut être mis en œuvre par les responsables des armées qui estiment que leur mission consiste à former avant tout des combattants. S'ils peuvent fournir un appui "logistique", ils ne peuvent assurer la gestion d'un système qui intéresse, au premier chef, les ministères civils. Tant qu'à chercher une administration leader, il serait

sans doute plus expédient de regarder vers les ministères chargés de l'emploi - de la formation professionnelle ou de la Jeunesse et des Sports ou mieux encore vers un "consortium" de différents ministères, collectivités locales et associations. Là encore une régionalisation de l'action pourrait être préconisée. Pourquoi ne pas imaginer, au niveau local, un organisme public, associant les partenaires précités et qui se chargerait d'une part, de recenser les possibilités d'accueil existant dans les collectivités et les associations de la Région (les entreprises pourraient elles être concernées?) et d'autre part, de recenser les demandes des jeunes. Ces offres et demandes, examinées par une commission placée sous l'autorité du commissaire de la république, donneraient lieu à des affectations pour une durée moyenne d'un an. Le programme, obligatoire ou non, serait ouvert aux jeunes filles comme aux jeunes gens entre 18 et 25 ans ou 18 et 21 ans selon l'ampleur possible du programme. Cette ampleur dépendrait évidemment des financements dégagés. Les conseils généraux et municipaux s'associant à l'effort de l'Etat, l'on pourrait arriver à soutenir un programme conséquent qui pourrait en outre accueillir les objecteurs de conscience et les jeunes condamnés à des peines de substitution, dans des conditions plus satisfaisantes.

*
* *

Une agence régionale pour l'emploi des jeunes, un développement de la formation en alternance et de l'octroi de bourses pour la poursuite d'études, notamment techniques, des emplois flexibles, un service civil organisé sur une base régionale, ce sont quelques propositions certes insuffisantes mais dont aucune ne doit poser de question de principe, car toutes ont été esquissées par les diverses majorités en place depuis 1975. Les moyens qu'elles requièrent pour leur mise en œuvre ne sont pas davantage hors de portée. Une réutilisation des moyens existants pourra suffire pour certaines ; d'autres nécessiteront indiscutablement des efforts supplémentaires, assez également répartis entre les entreprises, l'Etat et les collectivités locales ; les partenaires sociaux sont présents dans le dispositif, ainsi que les associations. Restera à y intéresser les jeunes eux-mêmes ; en l'espèce, si l'on se refuse à des mesures de caractère obligatoire (comme l'aurait été par exemple la prolongation de la scolarité) seule une adhésion des intéressés pourra donner vie au système. Ne nous y trompons pas d'ailleurs : la majorité des jeunes ne choisit pas le chômage par paresse ; mais elle ne veut pas non plus d'une occupation de façade. S'il se trouve qu'on lui propose des perspectives réelles elle ne manquera pas de répondre positivement.

Un homme politique italien a récemment plaidé pour un plan Marshall contre le sous-emploi. Ailleurs on a créé un institut "bipartisan" incluant les représentants de toutes les forces vives du pays pour s'attaquer à la question. L'emploi des jeunes en cette fin de décennie mérite bien cette attention.

Jean-Louis LANGLAIS

PEUT-ON SORTIR DE LA MODERNITÉ ?

par Jean-Marie DOMENACH

Toujours le réel déborde le langage. Si nous avons retenu ce mot "modernité" dans nos précédents articles "Approches de la modernité" et "Critique des valeurs et faillite du sens", c'est parce que nous le jugions à même de rendre compte de deux siècles d'une Histoire qui n'est pas comme les autres. Ce n'est qu'un mot, mais susceptible de beaucoup d'interprétations. On le constate aujourd'hui où l'épithète "moderne" caractérise moins un style ou une doctrine qu'une industrie que les pouvoirs publics nous invitent à "moderniser". La richesse du vocable, promu par la mode, fait aussi sa faiblesse. Soyons donc circonspects, la modernité recouvre des évolutions paradoxales : innovation et imitation, apologie de l'individualisme et retour à la communauté, libéralisme et socialisme... La modernité est "cette force qui va" (Victor Hugo) et qu'aucun discours n'est capable d'enfermer.

Comme toujours en France, où l'on démolit les concepts qu'on vient à peine de lancer, il est de bon ton maintenant de critiquer celui de modernité et de déclarer qu'on entre dans l'âge "post-moderne". Si l'on retient notre définition (qui, à proprement parler, n'en est pas une puisque cette définition ne pose pas des limites, mais au contraire le principe de la transgression de toute limite) être "post-moderne" ne peut vouloir dire qu'une chose : être moderne au maximum, la modernité consistant essentiellement dans l'effort de dépasser sans cesse les idées et les formes établies. En perpétuel renouvellement, en perpétuelle consommation d'elle-même, la modernité est donc indispensable, et l'on ne peut imaginer qu'elle cède la scène à une autre époque, à moins qu'elle ne succombe dans l'horreur d'une Troisième

Guerre mondiale, ou qu'affaiblie par ses contradictions, elle ne soit submergée par les fanatiques qui la contestent de l'extérieur.

La conscience de la modernité ne va pas de soi. Les Etats-Unis, nés avec elle, n'en sentent pas l'originalité. Le Japon y est venu brutalement, sans avoir connu la transition de la Renaissance et du rationalisme classique, et s'il maîtrise les savoir-faire, il n'est - pas encore ? - aux prises avec des contestations auxquelles sa culture ne fournit pas de bases suffisantes. L'Europe confrontée aux contre-coups d'une culture qu'elle a exportée aux quatre coins du monde, prend la mesure d'un dynamisme qui, après l'avoir portée au premier rang de l'histoire, semble l'abandonner. La modernité était synonyme "d'agitation et de turbulence, de confusion et d'ivresse, d'expansion du champ d'expérience possible et de destruction des barrières morales et des servitudes personnelles, d'un moi à la fois épanoui et troublé, des fantômes dans les rues et dans l'âme" (1). Aujourd'hui, les Européens se demandent si c'est à eux, derrière qui le monde a couru, de rattraper les champions américains et japonais. Les Français, plus que les autres, sont sensibles à ce décalage et ce n'est pas par hasard que l'interrogation sur la modernité se fait plus vive chez eux qu'ailleurs. La France est restée rurale, plus longtemps que l'Allemagne et la Grande-Bretagne; elle a résisté à l'extension du marché, elle a été et parfois elle redevient protectionniste. L'explosion d'une modernité radicale avec la Révolution française a déclenché pendant le XIX^e siècle et jusqu'à nos jours des oppositions et des réactions dont nous avons enregistré la virulence. Economiquement, socialement, la France n'est devenue moderne qu'en traî-

nant les pieds. "La France est le seul pays d'Europe qui n'ait jamais admis la grande coupure, l'acte de naissance de la modernité (2)". Ainsi nous voilà les plus modernes et les plus réactionnaires...

Ce contraste et ce retard expliquent bien des choses dans notre vie présente, politique et intellectuelle. Il explique aussi la perception aigüe que nous avons du caractère original et paradoxal de la modernité. Rappelons-nous le rôle décisif joué par l'ethnologie dans la connaissance de notre propre culture. Les sauvages, aujourd'hui, ne nous fournissent plus de points de repère. Mais, comme l'a écrit Louis Dumont "ce qui est inconscient dans une société peut-être conscient dans une autre". Le retard français a pour contrepartie une exceptionnelle lucidité à l'égard des forces qui transforment les grands pays industriels. Mais qui parle sérieusement d'arrêter la machine? Lorsqu'un groupe humain refuse d'accepter la modernité, alors celle-ci devient monstrueuse parce qu'elle met des techniques d'une efficacité inouïe au service du fanatisme et de la tyrannie. C'est ce qu'on a vu, et ce qu'on voit encore, en Europe et ailleurs, depuis la Première Guerre Mondiale. Peut-on du moins contrôler des forces qui prennent des allures de fatalités, détruisent les traditions, les cultures et la nature? Question cruciale à laquelle on donne des réponses apocalyptiques ou réformistes, inefficaces en pratique parce que la politique ne parvient pas à suivre l'évolution de la réalité, et sans synthèse politique, sans action politique, comment agir sur la réalité?

*
* *

Il existe une forme d'expérience vitale- expérience du temps et de l'espace, du moi et des autres, des possibilités qu'offre la vie et ses dangers - qui est aujourd'hui l'apanage de tous les hommes et de toutes les femmes dans le monde entier. Je nommerai cette forme d'expérience "modernité". Etre moderne c'est se retrouver dans un environnement qui promet l'aventure, le pouvoir, la joie, le progrès, la transformation de soi et du monde, et qui à la fois menace de détruire tout ce que nous avons, tout ce que nous savons, tout ce que nous sommes. Les situations et les expériences modernes catapultent les frontières géographiques et ethniques, celles de classes et de nationalités, de religions et d'idéologies : dans ce sens on peut dire de la modernité qu'elle unit toute l'humanité. Mais c'est une unité paradoxale, une unité qui désunit, qui nous plonge dans un ouragan de luttes et de contradictions, d'ambiguïtés et d'angoisse. Etre moderne, c'est faire partie d'un univers dans lequel comme a dit Marx : "*All that is solid melts into air*" (3). Tout ce qui est solide s'évapore.

On ne saurait mieux résumer le mouvement d'expansion et de désintégration qui caractérise la modernité. Ce n'est pas par hasard que l'auteur de ces lignes se réfère à Marx, qui voulut accomplir la Révolution française, mais aussi arrêter cette course épuisante et brutale vers des accomplissements individuels qui sont incompatibles avec l'existence d'une vie sociale stable et cohérente. Le

communisme dont rêvait Marx, c'était bien cela : l'individu épanoui et régénéré dans sa relation au tout social. Les choses, comme on sait, ont tourné autrement et la fusion de l'individu et de la société, là où elle s'est faite, s'est payée de l'abolition des libertés fondamentales. Mettre fin aux ravages que causent les contradictions de la modernité, c'est arrêter l'Histoire ; c'est vouloir que toutes les virtualités se déploient simultanément afin que chacun puisse en jouir, donc que la pression du changement ne vienne pas tout perturber à tout moment, contraignant individus et structures à des changements incessants.

Développement des forces productives, développement de la conscience de soi : telles sont les deux lignes directrices de l'aventure moderne, tantôt convergentes et tantôt divergentes - expérience vécue à la fois dans la jubilation et dans l'anxiété, "comme une libération et comme une épreuve" (4). D'où la vision, tantôt exaltante et tantôt désespérée, parfois cynique, qu'en donnent la littérature, les arts et les sciences politiques. Faire coexister ces deux sensibilités, ces deux approches, n'est pas facile, et pourtant l'une et l'autre rendent compte ensemble d'une réalité qu'aucune affirmation univoque ne peut englober. La montée en puissance de l'économie et de la technique, l'énergie atomique, l'exploration des planètes, tout cela exalterait nos contemporains si, en même temps, ne se creusait une autre immensité : descente vers l'inconscient, déstabilisation du moi et, corrélativement, des institutions et des normes, crise d'identité des individus et des peuples...

Projetée vers les deux infinis en même temps, la conscience cherche un contenu et un point d'appui. Le progrès, jadis, donnait un sens au changement. Or le progrès aujourd'hui ne disposant que de critères quantitatifs, le changement se trouve désorbité; privé d'étalonnage et de signification. Progrès et changement en sont arrivés à se contredire et s'exclure. Le changement, cessant d'être orienté à la libération, se résout en une course absurde et éreintante. "C'est peut-être vers le milieu du XX^e siècle que la modernité a basculé de la quête culturelle au quadrillage social omniprésent" (5). Sans aller jusque-là, on doit reconnaître que, parallèlement aux libertés, se développent ces trois phénomènes que cite J. Chesneau : la normalisation, le codage et le "hors sol" (c'est-à-dire l'artificialisation des produits matériels et intellectuels).

Chacun chargera à son gré les deux plateaux de la balance. Si comme l'écrivait Emmanuel Kant à l'aube de la démocratie moderne, "l'homme est enfin sorti de sa minorité coupable", si les hommes et les nations, en nombre croissant, ont accédé à l'indépendance, il est vrai aussi que la culpabilité n'a pas reculé, mais qu'elle investit la modernité à mesure que l'accession des peuples et des individus à leur majorité accroît la violence et multiplie les crimes de masse. Pour que le progrès retrouve un sens il faudrait changer le progrès (6). Certes, mais pour cela il faudrait l'orienter à des valeurs, et comment le faire lorsque celles-ci sont soupçonnées, ridiculisées, réduites à des prétextes mensongers, lorsque la croyance

se révèle superstition? "La superstition est le réservoir des vérités" a écrit Baudelaire (7), qui ajoutait plaisamment que c'est la raison pour laquelle le diable veut la détruire.

Méditer ce paradoxe nous entraînerait loin car à la lumière de la science et de la critique herméneutique (8), quelle est la certitude, quelle est la croyance qui n'apparaissent comme une superstition (étymologiquement : ce qui se tient par dessus). Les sciences de l'homme se donnent pour tâche de révéler une vérité cachée sous les apparences. Mais sous cette vérité qu'on exhume se cache de l'obscur et de l'indécidable et il faut plonger plus profond... Or il en va de même dans les sciences de la nature où l'atome insécable se divise en particules. Aucun Marcelin Berthelot n'oserait aujourd'hui déclarer qu'"il ne reste plus rien à découvrir". Un seul exemple : en quelques années la biologie est passée d'un système d'explication à un autre. Les mathématiques elles-mêmes savent depuis Gödel qu'elles reposent sur de l'indémontrable...

La modernité a commencé lorsque la raison s'est substituée à l'autorité et l'analyse scientifique à la proclamation dogmatique. Mais il est arrivé ceci : la vérité s'est enfuie comme une bête traquée ; on l'a poursuivie, de théorie en théorie, de discours en discours, et ce n'était chaque fois qu'une illusion qu'on saisissait. Enfin ce fut le tour des chasseurs d'être chassés, et toutes leurs démythifications sont apparues comme des monuments d'illusion. Certains en viennent maintenant à nier la possibilité d'atteindre quelque vérité que ce soit ; selon eux, il n'existe que des reflets, des effets de surface, et le monde humain ressemble à ces baraques de foire où un jeu de miroirs renvoie indéfiniment les images. Pourtant, chacun sent bien, devant un événement, que s'il n'y a pas de vision parfaite, certaines sont plus ou moins exactes. Spontanément, nous faisons la part de l'erreur et de la vérité, du mensonge et de la sincérité. Ce qui est effort moral pour "se faire soi-même vrai", nous en retrouvons l'analogie dans l'épistémologie contemporaine, principalement chez Karl Popper, pour qui est "scientifique" non point ce qui est déclaré "vrai" mais ce qui peut être démontré faux. D'où - disons-le en passant - la nécessité d'*articuler* une hypothèse selon des normes qui ne sont pas éloignées de celles qui gouvernent la rhétorique. A l'inverse de ceux qui "bétonnent", ce sont ceux qui "exposent" (à la fois au sens d'articuler un discours et de mettre en péril) qui sont le plus près d'une vérité qu'on ne peut plus concevoir comme un corps de doctrine immuable, mais comme l'horizon d'une marche d'approche. Encore faut-il que les institutions et les mentalités s'y prêtent, c'est-à-dire que la société tende à s'ouvrir et non à se fermer. La science, qui fut utilisée à tant de synthèses idéologiques hâtives, découvre aujourd'hui le rapport nourricier qu'elle entretient avec la tolérance, le pluralisme, la démocratie.

*
* *

Cette quête de la vérité nous conduit à poser une

question que nous avons vue affleurer à plusieurs reprises : celle du fondement. Car la vérité ne peut être seulement un but, une visée ; il faut que d'une manière ou d'une autre elle soit aussi présente à l'origine, sinon l'aventure humaine serait absurde. Mais que mettre à l'origine ? Les anthropologues donnent des réponses divergentes. Les uns placent au principe l'interdit, le tabou, qui obligent le groupe humain à se donner des règles, une législation, une culture, pour éviter de se dissoudre dans la confusion de la jouissance et de la violence. Mais cet interdit lui-même, comment l'expliquer ? - Par la "nature humaine" ? Mais il est impossible de se référer à une nature en dehors de la culture ; en matière de mœurs humaines, l'instinct n'existe pas. Pour Claude Lévi-Strauss, la prohibition de l'inceste résulte de la nécessité ressentie par le groupe d'éviter l'endogamie (mariage à l'intérieur du groupe) et la dégénérescence. Pour d'autres, comme René Girard, on repère, à l'origine de toute culture, un événement réel, un "meurtre fondateur" dont découle le groupement social. Mais il reste alors à savoir pourquoi ce phénomène s'est reproduit dans tous les groupes sociaux et quelle est la nature originelle de la *mimesis* (9) - comme, chez Freud, de la *libido* et de "l'instinct de mort", et s'il s'agit bien d'une nature humaine, qu'est-ce qui la distingue, préalablement à toute acculturation, de la nature animale ?

Ces questions ne sont pas des devinettes préhistoriques, elles se posent dans tous les domaines et à tous les moments de l'Histoire. Elles se posent d'autant plus instamment aujourd'hui que l'explosion de l'individualisme secoue l'échafaudage social, nous contraignant à poser aujourd'hui le problème du fondement comme s'il se posait à l'origine. Sans doute ces questions ne comportent-elles pas de réponse univoque. C'est Jean-Jacques Rousseau qui nous a ouvert la voie avec son hypothèse d'un "contrat" supposé à la base de toute société. Ainsi sommes-nous conduits à réfléchir sur l'auto-référence aussi bien en matière de logique que d'institution : il faut se résoudre à mettre à la fin ce qui est à l'origine et *vice versa*.

Cela nous mène naturellement vers la religion, qui prétend résoudre d'un coup les deux énigmes : celle de l'origine et celle de la fin par la référence à un dieu créateur et sauveur. Ce n'est pas par hasard que celui qui a le mieux exprimé la sensibilité moderne est aussi celui qui a écrit : "Il n'y a d'intéressant sur la terre que les religions" (10). Propos d'athée, certes, qui veut dire que les religions restent les ultimes réserves de significations, de poésie, dans un monde désenchanté par le rationalisme et la technique. Rien d'étonnant donc à ce que, en cette phase critique de la modernité, la religion vienne aujourd'hui au centre du débat, ouvrant deux directions que nous évoquerons sans conclure.

Pour les uns, l'autoréférence conduit à l'impasse. Toute institution, tout discours, toute morale, tout jugement exige une norme extérieure, un critère de référence, faute de quoi l'on sombre dans l'indistinction et la vio-

lence. Personne ne l'a dit plus nettement que Louis Dumont : "On ne peut pas se débarrasser de toute transcendance, il n'y a rien qui ne puisse reposer que sur soi-même. En particulier, tout ordre humain se fonde sur son au-delà".

Pour les autres, la religion est chose sociale, engendrée par le groupe pour satisfaire ses besoins. D'où la tentative, illustrée par Comte et Durkheim, d'une religion de l'humanité, d'une totalité sociale devenant à elle-même sa propre transcendance. Mais sous quelles espèces la société va-t-elle se diviniser ? Le risque - les totalitarismes le montrent bien - c'est que tel élément de l'imaginaire social (la classe, la race, etc...) ne soit exalté aux dépens des autres ; même la sacralisation du peuple aboutit à la Terreur (1793-94). La totalité elle-même doit être contrôlée par la loi. Ce qui nous ramène à la question de la transcendance, car enfin, sur quoi s'appuie la loi ? Deux réponses, ici, se dessinent :

- Pour certains (Hayek), la loi a pour fondement une tradition dont les éléments ont été sélectionnés par une longue expérience : une culture, une morale qui ont prouvé leur efficacité. Il y a "des choses qui se font" et "des choses qui ne se font pas", sans qu'on puisse dire pourquoi.

- Pour d'autres (Castoriadis), nous sommes, nous les modernes, ceux qui ont pour loi de se donner leurs propres lois. Alors qu'avec Hayek l'autoréférence est projetée dans un passé immémorial, avec Castoriadis elle est projetée vers l'avant, dans une utopie raisonnable de la liberté. Mais "l'auto-institution de la société" n'exige-t-elle pas un effort incessant vers la justice et vers la liberté, qui suppose un accord préalable sur les valeurs ? La démocratie n'est pas le règne du nombre mais le règne

du droit, un régime qui requiert la vertu, disait-on à l'époque de la Révolution française, des valeurs, dit-on plus abstraitement aujourd'hui.

Faut-il pousser plus loin et chercher absolument à lever ce que les philosophes appellent une aporie, une contradiction indécidable ? Cette oscillation du religieux à l'auto-institué et réciproquement, c'est le véritable moteur de la modernité. N'est-ce pas là, et dans le choix qui en est la contre-partie obligatoire, que réside la condition moderne, qui, malgré les satisfactions immenses qu'elle procure aux contemporains, ne les laisse jamais en repos ? Tel est le paradoxe final : que les sciences de l'homme, au stade avancé de leur parcours, débouchent, non point sur des évidences objectives mais sur des décisions subjectives et sur des réponses qui, osons dire le mot, qu'elles soient religieuses ou non, sont des réponses métaphysiques.

Jean-Marie DOMENACH

(1) Marshall Berman : *All that is solid melts into air*.

(2) C. Nicolle : *L'idée républicaine en France*.

(3) M. Berman : *op. cit.* *Melts into air* est l'expression qu'emploie Karl Marx dans le *Manifeste communiste* (1848). Elle traduit le mot allemand *Verdünft* qui signifie littéralement "s'évapore".

(4) M. Berman : *op. cit.*

(5) J. Chesneaux : *De la modernité*.

(6) G. Gosselin : *Changer le progrès*.

(7) Baudelaire : *Fusées*.

(8) Du grec : "Je cherche". Ce mot désigne d'abord l'interprétation de la Bible puis, par extension, l'interprétation de toutes formes d'expression humaine.

(9) Nom grec de l'imitation

(10) Ch. Baudelaire : *Fusées*.

**L'existence d'une revue dépend
du nombre de ses abonnés.**

**Abonnez-vous
et faites connaître France-Forum.**

MERCI

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Sur Astolphe de Custine - Regards sur l'Histoire Romaine - Une réédition des Rats de Bernard Franck - Jean d'Ormesson : Le Vent du soir - Roger Ikor : Les Fleurs du soir - Eric Ollivier : L'Arrière saison - Le Journal de l'Abbé Mugnier.

Astolphe de Custine écrivait à Charles von Ense, le 27 juillet 1843, après la publication de *la Russie en 1839*, livre de souvenirs et de réflexions qu'il avait rapporté de son voyage au pays des Tsars : "Je n'ai ambitionné qu'une chose dans ma vie, c'est d'avoir une place parmi les bons écrivains de mon temps et d'être compté par eux comme un des leurs". Ceux-ci, de son vivant, ont profité, Hugo tout le premier, de sa fastueuse générosité, mais ne l'ont jamais admis dans leur syndicat. Baudelaire, seul, après sa mort, a écrit dans un article de *l'Artiste* qu'il avait été "entre Balzac et Flaubert le renovateur du roman français". Mais durant un siècle, le silence s'est établi autour de Custine. C'est après la dernière guerre, dans les incerti-

tudes et les angoisses de l'Europe, qu'on a relu *la Russie en 1839* et que l'on s'est accordé, d'Henri Massis à M. Jacques Brenner, à reconnaître à cet ouvrage une valeur prophétique. Custine nous avait prédit "Attila ou le Bazar universel". Attila était à nos portes et pour ce qui est du Bazar universel, nous y sommes en plein. Custine fut, quelques saisons durant, le dernier devin à la mode. Coup sur coup, parurent des *Souvenirs et portraits* tirés de son œuvre et de sa correspondance par Pierre de Lacretelle (1), une biographie, *Astolphe de Custine* (2), par le marquis de Luppé, des pages choisies par M. Yves Florenne (3). M. François Sentein publiait dans *Arts* des lettres inédites de Custine à Hugo. Restait le grand oublié, le romancier. L'auteur de ces lignes a réédité

Aloys ou le religieux du mont Saint Bernard en 1971 (4). Mais *le Monde comme il est* est introuvable, mais il n'y a pas même un exemplaire d'*Ethel* à la Bibliothèque nationale, et qui se plongerait dans *Romuald ou la vocation*? Le silence allait-il se refermer sur celui que notre siècle se disant libéré mais qui aime à jouer les justiciers, continue de rejeter aux enfers de la littérature. Un jeune professeur d'université, M. Julien-Frédéric Tarn, publie opportunément un gros livre de huit cents pages, *le Marquis de Custine* (5) une somme, mais aussi un pavé dans la mare croupissante des conformismes, une dénonciation de la conjuration des médiocres contre le mérite, un pamphlet généreux et fort. Cet ouvrage est le fruit d'une intimité de quinze ans avec le fils de la belle Delphine de Sabran, le filleul de Chateaubriand. M. Julien-Frédéric Tarn a tout lu, tout dépouillé non seulement de ce que Custine a écrit, mais de ce qui s'est dit sur lui et autour de lui. "Cette enquête sur un citoyen *en dessous* de tout soupçon, écrit-il, nous a mis progressivement en présence d'un être à rebours de sa réputation, généreux, délicat, loyal, exquis, fragile, viril"... Tel est l'homme. Mais l'écrivain? M. Julien-Frédéric Tarn n'hésite pas à proclamer que Custine a écrit "un livre superbe, rare, concis, précis, profond, dense, subtil, un chef d'œuvre qui mérite de figurer à côté de *Manon* et d'*Adolphe*", et ce livre, c'est *Aloys*. Il ajoute seulement qu'il a eu le tort de ne pas reconnaître dans ce premier livre "le format idéal de son génie", d'avoir par la suite "diversifié et étendu", j'allais dire délayé, "sa palette" dans *Ethel*, *Le monde comme il est*, *Romuald ou la vocation*. Je ne reprendrai certes pas M. Julien-Frédéric Tarn sur *Aloys* qui est mieux que le *sous-René* auquel on veut le réduire. Mais grâce pour *Le monde comme il est*, chronique stendhalienne de la France en 1820 qui a bien des mérites!

C'est en écrivant sa confession d'*Aloys* que Custine s'est délivré des malaises et des obsessions de sa jeunesse. Ce roman-anecdote, comme l'a nommé Sainte-Beuve en le comparant à d'autres romans de la même époque fondés comme lui sur "une infirmité ou une bizarrerie de la nature", est l'histoire, transposée sous le couvert d'une fiction romanesque, du projet de mariage d'Astolphe avec la fille de la duchesse de Duras, la future duchesse de Rauzan. Custine s'était laissé persuader par l'impérieuse duchesse qu'il aimait sa fille et devait l'épouser. "L'angoisse que j'ai éprouvée dans cet état, a-t-il confié à sa vieille amie Rachel von Ense, ne saurait se peindre". Il y avait un obstacle, un secret que lui-même n'arrivait pas très bien à percer lorsqu'il écrivait au marquis de la Grange, l'un de ses confidents : "Mon cœur depuis que je suis né est une énigme que je ne puis m'expliquer moins que personne". Trois jours avant la signature du contrat, il se décida à rompre. Madame de Duras a raconté l'histoire de son côté dans un petit roman de salon resté longtemps inédit, *Olivier ou le secret* (6). Custine se décrit dans *Aloys* comme "une bête féroce qu'on n'approche qu'en tremblant"; Octave de Malivert dont Astolphe a fourni le modèle à Stendhal dans *Armance* se déclare de même "un monstre, un criminel"; l'Olivier de Madame de Duras renchérit éloquentement sur ce senti-

ment de culpabilité envers soi, sur cette différence, sur cette singularité éprouvée au plus profond de l'être par des jeunes gens ultra-scrupuleux. Mais le jeune homme Aloys, plus qu'une curiosité psychologique, plus qu'un cas clinique, le jeune homme Aloys est et reste un type littéraire, le représentant le plus authentique de ce qu'on a appelé le *mal du siècle*, en allemand le *Welschmerz*. Il présente les mêmes migraines distinguées que les autres jeunes gens atteints depuis Werther de ce mal. Mais Custine analyse ces symptômes et il en découvre la cause.

Non seulement, Aloys dont le père est mort sur l'échafaud, a, sous l'influence du comte de T. qui n'est autre que Chateaubriand *émigré à l'intérieur*, dans une patrie injuste, sur une terre d'exil qui n'offre aucun emploi à une énergie qu'il ne peut libérer que dans la rêverie ou des exercices de piété, mais Custine perçoit que, chez lui, le schisme d'avec le monde s'est aggravé de ce que Joseph de Maistre a nommé le *schisme de l'être*. Aloys est doublement *séparé*. Chair et esprit, sensibilité et raison, cœur et volonté, désaccordés par la crise mentale et morale née du romantisme, opposent sur son théâtre intime leurs antagonismes, il peut dire qu'il y a "entre lui et lui quelque chose d'insurmontable". Un *mur de diamant*, comme l'écrit la duchesse de Duras à propos d'Olivier, divise son être. La ligne de démarcation qui passe entre lui et le monde, le traverse de part en part. Mais à travers ce mur de diamant, Custine, dans *Aloys*, y voit clair. Il se découvre, il s'effraye, dit-il, "de voir si bien ce qu'il est et de pouvoir si peu", mais s'il subit désormais les nécessités de sa nature, il ne s'y complait plus. Il se juge. Se condamne-t-il? Oui, mais à la faveur d'un divorce manichéen du corps et de l'âme. Il laissera, ce catholique intègre, "la vie, selon l'expression de Luther, être Terre" et son âme cessera d'être prisonnière. *Aloys*, cependant, avait proposé le remède : "La sensibilité qui s'isole, se change en amour personnel; exercez vos facultés au profit de vos semblables et vous serez consolé". Telle était la leçon morale et sociale du religieux du mont Saint-Bernard.

Custine n'a que trop dépensé ses facultés en faveur de ses contemporains ingrats. Lorsque, chez lui, l'âme fut délivrée, par la confession romanesque, du mal d'être qui avait miné sa génération, il a pu heureusement les utiliser à un niveau plus haut dans l'exercice d'une critique lucide et saine. Le romantisme a été vécu par Custine, il a été souffert, mais, aussi bien, a-t-il été jugé. Custine romancier se classe entre Balzac et Flaubert (croyons en Baudelaire). Mais le romancier n'a fait qu'offrir un champ d'expériences au critique. Et n'est-ce pas celui-là qui devrait finir par s'imposer? On tirerait de lui (Pierre de Lacretelle a commencé de le faire), toute une anthologie de *jugements* pour compléter la figure de l'écrivain dont Custine scrutait anxieusement les traits dans son miroir.

*
* *

"Tibère, écrit Montesquieu dans ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, Tibère était

comme la plupart des hommes, il voulait des choses contradictoires... Sa politique générale n'était point en accord avec ses convictions particulières... L'homme d'état cédait continuellement à l'homme". Le *Tibère* (7) que Mme Catherine Salles, professeur de civilisation romaine à l'Université de Nanterre vient de publier est un livre de professeur nourri de faits, passant au crible de l'érudition la vie du second César et n'accordant que peu d'égards à tout ce que les puissances de l'imagination et de la rêverie auraient pu tirer de ce que le destin de cet homme recèle de mystérieux. Mais il est aussi l'occasion d'une réflexion morale et politique sur les rapports de l'homme particulier et de l'homme public, sur les contradictions existant entre la raison d'Etat et les passions du cœur dans un prince placé par la fortune à la direction des affaires du monde. On ne peut lire le *Tibère* de Mme Salles sans avoir continuellement présent à l'esprit ce qu'en a dit Montesquieu et qui trouve dans cette lecture une justification éclatante.

Lorsque prend fin le règne d'Auguste et que Tibère est désigné pour devenir le second César de Rome, au lieu de briguer le pouvoir, il s'était retiré à Rhodes dans le silence, l'étude et la méditation, et il ne reçoit la charge de l'Empire qu'à contre-cœur. Il va exercer un pouvoir absolu, et il a la nostalgie de la République, et il ne se prend pas pour un dieu, et il ne veut être qu'au service du nom et de la réputation de Rome. Il adresse au Sénat cet admirable discours : "Je suis mortel. Pères conscrits, et les devoirs dont je m'acquitte sont ceux d'un homme. Il me suffit d'occuper le premier rang. De cela je vous prends à témoin et je veux que la postérité s'en souvienne. Elle rendra à ma mémoire un hommage assez et même trop éclatant si elle croit que j'ai été digne de mes ancêtres, attentif à vos intérêts, constant dans les périls, intrépides contre les rancunes quand il s'agissait de l'intérêt public. Mes temples, mes statues les plus belles et les plus durables sont dans les cœurs". Mais cet homme, qui désire un Sénat libre pour sanctionner ses actes et parapher l'Histoire romaine au nom d'une République toujours inscrite dans les lois, veut aussi un Sénat asservi à ses passions, et tandis qu'il se montre à l'égard de l'ennemi tant parthe que germain le politique le plus temporisateur, le plus modéré, le plus ennemi des aventures, il finira par faire régner la Terreur sur tout ce qui autour de lui a quelque chance d'élever la tête au dessus du peuple. Et lui qui au plus fort des périls ne voulut jamais quitter Rome, centre de toute puissance, même pour courir aux frontières menacées, abandonnant aux généraux le profit des victoires et les lauriers de la popularité, soudain, il se retire à Capri et durant les treize dernières années de son règne, il ne paraîtra plus dans la capitale de l'Empire. Parfois, il quitte l'île mystérieuse et il s'avance vers Rome et d'une hauteur il en contemple l'immensité, mais, comme effrayé, il se retire aussitôt au-delà de la mer. Auguste, à la fin de sa vie, a demandé à ses intimes s'il avait bien joué "la comédie du pouvoir". Chez Tibère, la comédie ne s'est-elle pas haussée à la tragédie ? Mais la représentation semble s'en être jouée à huis clos, dans le for interne de cet homme qui a porté la puissance

romaine à son zénith et qui reste pour nous le symbole de toutes les faiblesses, de toutes les peurs, voire de toutes les abdications. Mme Salles a raconté l'histoire de ce héros énigmatique, elle en a tiré matière à réflexion, mais cette histoire, pour être élucidée, ne réclame pas un historien. Montesquieu, en moraliste, l'a pressenti. Il y faudrait un poète.

*
**

Renan a peint Néron : Qu'on imagine un homme à peu près aussi sensé que les héros de Victor Hugo, un personnage de Mardi-Gras, un mélange de fou, de jocrisse et d'acteur revêtu de la toute-puissance et chargé de gouverner le monde". C'est un autre Néron qui apparaîtra dans le livre de M. Jacques Robichon (8). Celui qui a élevé son pouvoir sur un monceau de cadavres et qui n'a pas cessé durant son règne de faire couler le meilleur sang de Rome, le tyran monstrueux que l'Histoire a plongé dans son enfer, est montré sans complaisance par une plume qui ne recule jamais devant l'horreur et que le scandale même ne fait qu'exciter, mais M. Robichon n'a pas vu dans Néron le jocrisse de Renan. Son Néron est un comédien, un poète, un homme de lettres que la toute puissance érige sur un piedestal et qui s'en admire d'autant plus. Pourtant, au moment de paraître sur une scène, lui, le maître du monde, il a le trac comme le dernier des cabots et lorsqu'il reçoit un prix littéraire, il fléchit le genou devant les membres du jury et incline sa tête dans un joli mouvement d'humilité pour recevoir une couronne qu'il préfère à celle de l'Empire. Le grand moment de son règne, la réalisation du rêve de toute une vie aura été le voyage en Grèce, à la tête d'une armée où se mêlaient les aigles et les lyres. M. Robichon n'a qu'admiration aussi pour l'homme politique qui n'a rêvé que de conquêtes pacifiques et qui a fait régner autour de la Méditerranée cette paix romaine dont Pline l'ancien a célébré "la majesté et l'étendue sans failles". C'est dans les dernières pages de son livre que la symphonie de M. Robichon pour son héros éclate. Il use d'une palette shakespearienne. Abandonné de tous, seul en pleine nuit au milieu de son palais déserté, Néron fuit par des chemins broussailleux vers une maison sordide des faubourgs pour y mourir ignoblement. *Qualis artifex pereo...* Il n'est mort qu'en *empereur de la canaille*. Le peuple romain, aussi bien, lui fera des funérailles solennelles. "Dans peu, Néron sera regretté" s'écria quelques jours après, en plein Sénat, "le plus honnête des citoyens", un certain Mauricius. Deux mille ans après, M. Robichon s'est fait dans son livre l'écho de Mauricius.

*
**

M. François Fontaine à qui nous devons un *Marc-Aurèle* et un *Trajan* a réécrit l'Histoire de *Douze autres Césars* (9) que Marius Maximus, continuant Suétone, historien de *Douze Césars*, a écrite au début du III^e siècle de notre ère et dont il ne reste que ce qui en est passé dans la compilation anonyme de *l'Histoire Auguste*, seule

matière, avec des fragments de Dion Cassius et d'Herodien que les historiens modernes peuvent consulter sur la période de l'Histoire romaine qui s'étend de la mort de Domitien en 96 après Jésus-Christ à la mort d'Alexandre Sévère en 235. C'est la plume même de Marius Maximus, haut fonctionnaire et historien, que M. François Fontaine, haut fonctionnaire et historien lui-même, a prise pour restituer dans une version apocryphe cette histoire disparue de douze Césars, mélange d'anecdotes scandaleuses et de réflexions morales et politiques dont nous pouvons tirer, en des temps bien différents, une leçon toujours valable. L'histoire romaine est la répétition de tout ce qui est arrivé, arrive et arrivera dans le monde, a dit Jacques Bainville. L'histoire sanglante du pouvoir arbitraire et fou de Commode, de Caracalla et d'Héliogabale pouvait, au début de ce siècle, alors que la civilisation européenne semblait avoir étendu son pouvoir régulateur à la planète entière, paraître appartenir à un passé révolu. Mais de nouvelles barbaries ont secoué un peu partout la tutelle de l'Occident qui s'est déchiré lui-même et nous avons assisté à l'apparition, en bien des endroits du monde, de puissances démentielles. M. François Fontaine s'étonne que le sage Marius Maximus ait pu, dans les fonctions d'autorité qu'il exerçait, survivre à tant de purges épuratrices sous des princes insensés. La raison en est peut-être qu'aux pires moments, quand la folie occupait la tête de l'Etat, subsistait intact l'appareil bureaucratique qui assurait jusqu'aux limites de l'Empire la stabilité et la continuité de l'Ordre Romain. A Trajan, à Nerva, à Hadrien, à Antonin, à Marc-Aurèle peuvent succéder les Commode, les Caracalla, les Héliogabale : Pertinax qu'on pourrait peindre sous les traits de Gaston Doumergue ou d'Henri Queuille, Septime Sévère, Alexandre Sévère reprennent vite en mains les affaires du monde. D'ailleurs, M. François Fontaine ne craint pas d'esquisser des réhabilitations que d'aucuns pourraient juger audacieuses, mais qui laissent entrevoir d'heureuses révisions de l'Histoire. Caracalla, en étendant la citoyenneté romaine à tous les habitants de l'Empire et en établissant entre eux une égalité parfaite, ne pourrait-il apparaître comme l'un des grands ancêtres de la Démocratie ? Certes, il a rêvé l'unification du monde en voulant épouser la fille du Parthe et ce dessein contraire à la politique raisonnable des autres Césars atteste par sa démesure de la folie de ce prince. Mais, après Trajan, le grand Julien l'Apostat ne concevra-t-il pas le même dessein, ne nourrira-t-il pas, tel Alexandre, le même rêve ? Il y a beaucoup à apprendre dans la très riche, très judicieuse et très malicieuse Histoire des *Douze autres Césars* de M. François Fontaine.

*
* *

A vingt deux ans, M. Bernard Franck, un *sur-doué*, tenait le feuilleton littéraire des *Temps modernes*, comme, au même âge, Robert Brasillach (normalien en plus) avait tenu celui de *L'Action Française*, et il proposait sa *Géographie universelle* (son premier livre) à un monde déboussolé. La même année 1952, il publiait *Les Rats*. "Quant on a moins de vingt-cinq ans, disait-il, le

talent, c'est une comédie". Personnage de la comédie littéraire de Saint-Germain des Prés, M. Bernard Franck, avec ses turbulences et ses insolences, prétendait déjà au rôle de vedette. Il n'allait pas tarder à se faire mettre à la porte des *Temps modernes* pour manque de sérieux et mauvaises fréquentations (Blondin, Nimier, Laurent...) Roman *comique* d'une équipe de copains dont l'ambition était de représenter la génération de l'après-guerre, *Les Rats* n'offrait pas une histoire, mais "un cadre dans lequel défilaient et trépassaient des jeunes gens crispés", des "héros de romans sans roman", des "aventuriers sans aventure". Bourrieu, Weill, François, Ponchard étaient présentés dans le style des futures petites annonces du *Nouvel Observateur* et de *Libération*: "garçons ayant de l'intelligence de reste, des connaissances de judo, la pratique du pistolet, recherchant pour s'ébattre pays agités". Le *pays agité* où dans le dernier chapitre du livre, ils prennent enfin leurs ébats à la manière de *personnages en quête d'auteur* et à la faveur d'un pastiche de la *Condition humaine*, c'était le Chili. La fugue des quatre apprentis révolutionnaires dans ce Chili d'anticipation n'était-elle pas pour *Les Rats* l'occasion de quitter le navire au moment où il risquait de sombrer. M. Petsche, en 1952, était à la barre.

La réédition de ce roman (10) d'une jeunesse impatiente a été salué, dans un concert de presse sans fausse note, comme un événement. C'est au moins un document sur une époque. D'énormes voitures, Studebakers et Vedettes, parcourent des rues encore vides d'automobiles ; la couleur à la mode est le bleu pétrole ; Simone de Beauvoir, enturbannée et enfoncée dans un fauteuil en cuir du bar du Pont-Royal, lit *Les Nouvelles Littéraires* en buvant un verre de whisky ; il est de bon ton de se montrer entre minuit et deux heures du matin au Montana, l'annexe chic du Flore ; M. Jean Cau est le secrétaire de Jean-Paul Sartre. La rencontre de Bourrieu avec Sartre dans l'appartement de la rue Bonaparte au dessus de la place Saint-Germain des Prés sous le regard soupçonneux du jeune M. Cau, est le grand moment des *Rats*. Sartre dit à Bourrieu-Frank : "Votre livre est très littéraire, mais vous n'avez rien à dire comme tous les jeunes gens". Bernard Frank qui reconnaît que son propos était d'"écrire son vide", prend congé de Sartre en lui faisant la leçon. Barrès a écrit au même âge dans le même style irrévérencieux *Huit jours chez M. Renan*. *Les Rats*, c'est les *Huit jours chez M. Sartre* de M. Frank. Celui-ci notait déjà en 1952 le caractère désuet d'une telle évocation.

*
* *

Un petit page en costume de satin bleu avec un jabot de dentelle que toute l'assistance trouve irrésistible apparaît furtivement dans *Le Vent du soir* (11) au milieu du clan des Plessis-Vaudreuil, à l'occasion des noces d'Hélène Wronski et de Brian O'Shaughnessy. On a reconnu cet irrésistible petit page. Devenu grand, il écrira *Au plaisir de Dieu* et il sera le narrateur du *Vent du soir* qui est le premier volume d'une série romanesque qui en compor-

tera trois autres à paraître prochainement : c'est M. Jean d'Ormesson. Il nous dit que le principal personnage du *Vent du soir*, où il suit à travers le XIX^e siècle, tout autour de la terre, de Russie en Amérique et jusqu'en Afrique du Sud, les traces de quelques-uns des ancêtres de ceux qui seront les héros des volumes suivants, c'est le Temps. Il avoue que son dessein a été d'évoquer le passé du monde et de rendre compte de la totalité de la vie. Il mène à bien à la faveur d'aventures systématiquement choisies dans les pays et les milieux les plus divers en embrassant un vaste panorama historique. Mais il doit admettre que trop d'événements restent en dehors de ce tableau pour qu'il puisse prétendre à être une récapitulation de l'Univers à un moment donné de l'Histoire. Il n'y a pas de *livre total*. Le foisonnement de la vie échappe à toutes les tentatives d'inventaire et à toutes les formes d'expression. Aussi bien le personnage principal du *Vent du soir* est-il celui qui s'est institué le généalogiste des Wronski et des O'Shaugnessy, des Romero et des Finkelstein d'où sont issus Brian XX^e lord Landown et Hélène Wronski d'une part, Aureliano Romero et Rosita Finkelstein d'autre part, respectivement parents des quatre sœurs O'Shaugnessy dont l'histoire occupera sans doute les prochains volumes de cette suite romanesque. Le narrateur reste en retrait (pour l'instant) sur la terrasse de San Miniato où il écrit l'histoire de ces familles à l'aide de documents et de souvenirs. Mais les personnages qu'il fait revivre sont tous marqués du signe inimitable auquel il se fait lui-même reconnaître et qui lui valait déjà, petit page irrésistible, d'attirer tous les regards au milieu des Plessis-Vaudreuil, aux noces d'Hélène Wronski et de Brian O'Shaugnessy. Dans *le Vent du Soir*, M. d'Ormesson ne brosse que la toile de fond destinée à recevoir un sujet (quel sera-t-il?). Mais derrière tous ces visages dont les traits sont esquissés, c'est le sien qui transparaît. On y reconnaît le mélange de pathétique et d'ironie, de facétie et de sérieux, qui lui assure son originalité. M. Jean d'Ormesson, en ancien élève de la rue d'Ulm, veut parler *de omni re scibili*, mais s'il y a en lui un peu du Bossuet du *Discours sur l'Histoire universelle*, le portrait qu'il nous offre est retouché par Jules Romains des *Hommes de bonne volonté* (le petit Fari-goule assiste ici, encore dans le sein de sa mère, aux obsèques nationales de Victor Hugo sous l'Arc de Triomphe) et à cette touche, il faut ajouter, pour compléter la figure de M. d'Ormesson un peu du Brasillach de *Comme le temps passe* et un peu du Cécil Saint Laurent de *Hortense 14-18*.

*
* *

Epigone de Roger Martin du Gard et de Georges Duhamel, M. Roger Ikor, un peu perdu dans un monde livré aux délires et aux barbaries, a placé son œuvre sous le signe radical-socialiste du bon sens et du juste milieu. Or, il nous raconte dans *Les fleurs du soir* (12), avec une complaisance où il entre plus que de la sympathie pour son héros, l'histoire d'un septuagénaire saisi par l'amour. Peut-il y avoir une histoire plus déraisonnable et peut-on imaginer Chrysale en proie à la folie des sens? La vie

d'André - un ingénieur - a été un désert sentimental. "Son univers, écrit M. Ikor, est de rocs secs et de lumière directe, il est de raisonnement, de volonté, d'acte". A près de soixante dix ans, cet homme va déposer sa lourde besace dans une oasis peuplée de femmes et parfumée de fleurs. Il découvre non seulement les émois du cœur, mais la volupté physique. Il apparaît vêtu de flanelle bleue-marine, un foulard de soie noué dans l'échancrure de son col de chemise, dans la tenue classique du cadre supérieur en week-end. Il apprend à distinguer le *Calèche* d'Hermès du *Griffe* de Carven, *Djunga* de Fidji. Il prépare pour ses belles des dîners galants aux bougies en s'inspirant des conseils de *Marie-Claire*. Il organise des voyages en Provence, de la Fontaine de Vaucluse aux Baux ou au Théâtre antique d'Orange, selon les itinéraires recommandés par les agences de voyages. Pour la première fois, M. Ikor a pénétré dans un univers féminin et il y montre quelque gaucherie. Il y a chez lui un esprit de lourdeur et de sérieux qui le conduit à analyser et à exprimer dans le détail tout ce qu'il ressent et tout ce qu'il pressent ; il se pose interminablement des questions ; il commente tous les faits et gestes de ses personnages ; il s'efforce de tout expliquer. Rien ne doit être laissé dans l'ombre. Il faut *faire la lumière*. Le charme d'un roman d'amour, c'est ce qui y est suggéré et ce qui n'y est pas dit est parfois plus important que ce qui y est écrit noir sur blanc. Voyez *le Lys dans la Vallée*. M. Ikor cerne et fouille son sujet, avec une méticulosité scientifique, d'un trait dur et précis. C'est du travail à la pointe sèche. Deux visages de femmes se détachent : celui de Katia, mondaine quadragénaire et galante, à laquelle M. Ikor attribue curieusement des préoccupations mystiques et des pratiques intégristes (pourtant elle ne se confesse pas) et celui d'Isabelle, femme-enfant qui réussit à préserver un certain secret et qui est, dans quelques bonnes pages des *Fleurs du soir*, entourée d'une sorte d'*aura* vaporeuse. Mais les meilleures pages du livre sont celles où M. Ikor fait se rencontrer en tête-à-tête les deux soupirants de Katia, André et le peintre Le Mo. Le talent viril de l'auteur réussit mieux avec les hommes qu'avec les femmes.

*
* *

M. Eric Ollivier a rapporté d'une arrière-saison en Bretagne le goût du *revenez-y* qui s'exprime dans son dernier roman intitulé précisément *l'Arrière-saison* (13). Ce roman, c'est un peu l'histoire du parisien aux champs que Balzac a essayé d'écrire dans les premières pages de ses *Paysans*, mais M. Eric Ollivier n'est pas Blondet et *L'arrière-saison*, c'est aussi l'histoire du retour de l'enfant prodigue. M. Eric Ollivier a conté dans *l'Orphelin de mer* dont j'ai rendu compte ici les souvenirs d'une enfance bretonne. Il n'entend pas dans *L'arrière-saison* où il ramène trois sœurs dispersées de par le monde sur les lieux de leur jeunesse, ressusciter des années défuntées. "Ne pas évoquer le passé" c'est la consigne qu'il leur donne. Elles restaurent une vieille maison abandonnée, elles prennent dans la mare de leur manoir un bain de passé, mais ce n'est pas pour renoncer aux apports du

modernisme, et elles ne sacrifient pas le bouton de l'électricité à la lampe pigeon. *L'Arrière-saison* est d'abord une leçon d'anti-passéisme. M. Eric Ollivier ne s'y pose pas en réactionnaire, intraitable contempteur de son temps. Il ne veut pas jouer tel Léautaud dans son pavillon de Fontenay-les-Roses, au dernier des Mohicans. Simplement, il prône avec une modération à laquelle il ne nous a pas habitués, le réformisme. Il s'agit, disent les trois sœurs, "d'améliorer notre siècle par de petites touches". De ce principe, elles tirent les conséquences dans un roman où elles n'entreprennent pas de démembrer ce que le cadastre contemporain a remembré ni de divorcer la duchesse Anne d'avec le roi de France, mais de réhabiliter le cidre, le lard, le beurre, la crêpe, le poulet, la gnôle, toutes les productions enfin d'un savoir-vivre traditionnel dont l'industrialisme nous a fait perdre le goût. Ce sont, dit drôlement le romancier de *L'Arrière saison*, "les remontants compensatoires". Sans récuser la vie moderne, M. Eric Ollivier et ses trois héroïnes, l'esquivalent avec assez d'habileté pour ranimer dans un canton rural électrifié et standardisé, pour ne pas dire abêti, la savoureuse vie d'antan et retrouver à la faveur d'une entreprise originale "quelques sensations universelles", ce dont la nature humaine devrait se trouver toute ragailardie. Le dessein de M. Ollivier n'a rien de folklorique ; sous le couvert du dilettantisme et d'une certaine façon de prendre la vie non pas à rebours mais en marge du temps, il ne vise qu'à rééduquer. On ne saurait mieux comparer *L'Arrière saison* qu'à la fameuse *Maison Rustique* qui connut un immense succès dans les milieux écologico-rousseauistes du XVIII^e siècle : c'est le même programme alléchant de retour à la terre.

*
* *

De larges extraits du *Journal* de l'abbé Mugnier sont publiés avec l'autorisation des filles de son héritière, la comtesse de Castries, Mmes de Moustier et d'Iturbe (14). "J'aime les beaux salons à boiseries dorées, à glaces, à lustres. J'aime les salles à manger parées de fleurs et de femmes. La mondanité est en moi incorrigible" confesse celui qui, du petit séminaire de Notre-Dame des Champs à l'aumônerie des sœurs de Saint-Joseph de Cluny en passant par les sacristies de Saint-Nicolas des champs, de Saint-Thomas d'Aquin, de Sainte-Clotilde, a parcouru, à travers une Eglise agitée par les prodromes de la crise actuelle, une carrière de prêtre complet, tout en s'ouvrant par son esprit les salons de l'aristocratie et des lettres. Cinquante ans durant, il a dîné en ville chaque soir, il a approché les reines et le roi, il a été l'ami des écrivains, le confident des femmes du monde. On lui avait promis qu'il serait enseveli dans une nappe. Cette nappe est pleine des miettes qu'il a ramassées. "Je note toujours, écrit-il. J'y mets un maximum de sincérité qui est souvent plus que de l'indiscrétion". Il tend l'oreille qu'il a mauvaise. Il rapporte, fidèle secrétaire, les propos de tout ce qui compte dans la littérature du siècle, de Huysmans à Claudel, à Cocteau, à Mauriac, à Valéry à Colette. Professeur au petit séminaire, il s'était lassé de l'ensei-

gnement de la grammaire. "Un prêtre n'est pas un enseignant" dit-il. Il avait rêvé d'exercer un ministère paroissial. Catéchiste, confesseur, administrateur de sacrements, il s'est lassé aussi vite de ce qui lui est apparu, sous l'autorité de curés avec lesquels il ne s'entendait pas, comme une besogne fastidieuse. Relégué en quasi-disgrâce dans une aumônerie de couvent, il a pu alors donner libre cours à sa passion de la mondanité. Chaque soir, aussitôt après le salut dans la chapelle de la rue Méchain, il se précipite vers les salons du faubourg Saint-Germain où il est attendu, fêté, adulé. Mais à la fin de sa vie, il se reprochera de n'avoir pas su "observer de près" les saintes femmes qu'il côtoyait dans l'ombre du cloître, ni "s'attendrir sur elles", et il proteste contre une image de lui qui le camperait avec ses gros souliers et sa soutane élimée dans le cadre luxueux du noble faubourg tel *Mon curé chez les riches* de Clément Vautel. "Le lecteur qui ne me connaît pas, écrit-il, s'imaginera en me lisant que je me promenais chaque jour, que je déjeunais, que je dînais ici et là, que je lisais toujours et que c'était là toute mon existence. Il se tromperait infiniment... Ma vie de prêtre a été des plus actives. J'ai baptisé, marié, prêché, confessé, catéchisé, assisté aux offices, mené la vie d'un vicaire... Je préviens mes lecteurs qu'ils doivent me prendre pour un prêtre qui aimait à remplir ses devoirs et qui les a remplis à une très grande échelle". Il est instable, insatisfait, pétri de contradictions et de regrets. Il se plaint dans son *Journal*: "voilà ma vie, recueillir des mots, noter des rencontres, être un parasite des vivants et des morts". Mais ces pages ne livrent qu'un aspect de sa vie. "On ne m'a jamais pénétré" écrit-il. Il y a dans le *Journal* de l'abbé Mugnier des pages secrètes, des échappées sur une enfance pauvre, sur la nature au milieu de laquelle, adolescent romantique, il se répandait avec profusion, sur une recherche de Dieu à l'ombre des bois et le long des ruisseaux. Ces pages sont rares ; elles sont précieuses. "La vie du monde, écrit l'abbé, exclut la passion, l'originalité, le pittoresque, la bohème, la liberté et le talent est fait de tout cela". *Le Journal* de l'abbé Mugnier, ou ce que nous en avons lu, suffit à prouver que la mondanité, en lui, n'a tari aucune des sources où il a abreuvé le sien.

Philippe SENART

- (1) Ed. du Rocher. Monaco
- (2) Albin Michel
- (3) Mercure de France
- (4) Plon (10 - 18)
- (5) Fayard
- (6) José Corti
- (7) Robert Laffont
- (8) Librairie académique Perrin
- (9) Julliard
- (10) Flammarion
- (11) Jean-Claude Lattès
- (12) Albin Michel
- (13) Denoël
- (14) Mercure de France

LE XX^e SIECLE ENTRE DANS L'HISTOIRE

par Yvan CHRIST

Plus que jamais, notre siècle se penche sur son propre passé. Il s'achève et le temps lui semble venu de se regarder jusqu'au fond des yeux. "*Découvrons le patrimoine du XX^e siècle*": la formule en a été lancée par le ministère de la Culture.

A la vérité, il y a près de trente ans que les "Beaux Arts" se préoccupent du sort des plus valeureux édifices construits à partir de 1900. N'est-ce pas en 1957 que le théâtre des Champs-Élysées, œuvre des frères Perret, qui date de 1913 a été classé parmi les Monuments historiques? Le rythme des mesures de protection fut d'abord assez lent, mais en 1975, quatre-vingt trois arrêtés furent signés et l'an dernier, vingt-trois; M. Jack Lang tient à accélérer le mouvement. A l'heure qu'il est, cent-soixante seize de ces édifices sont inscrits à l'inventaire supplémentaire et vingt seulement sont classés. Le tout est de savoir si nos contemporains ont suffisamment de recul pour juger avec objectivité de la valeur des œuvres qui sont nées, ou presque, sous leur regard.

Peu de siècles ont plus construit que le nôtre et peu ont plus détruit. On pourrait même affirmer, sans crainte d'être démenti, que sur ces deux points, il bat tous les records. Il est équitable de dresser l'actif du XX^e siècle et de veiller à la sauvegarde du meilleur de sa production pléthorique. Il ne le serait pas moins de dresser son passif, qui est accablant. L'histoire du nouveau vandalisme n'a été qu'esquissée - notamment par Louis Réau (1) et, au jour le jour, par l'auteur de ces lignes, ainsi que dans certains de ses ouvrages très tristes (2). Elle reste à écrire pour de bon. Elle nous couvrirait de confusion. Si j'en ai le courage, je me lancerai peut-être dans cette déprimante aventure...

D'une façon générale, ce sont surtout les productions du premier quart de siècle qui ont fait l'objet de mesures de protection, à commencer par l'"Art nouveau" des années 1900 et la période "Art déco" des années vingt. Le ministère de la Culture tend désormais à privilégier le patrimoine industriel, commercial ou proprement technique. Constatation officielle et troublante: "*Mis à part les chefs-d'œuvre reconnus par les spécialistes, le public dans son ensemble ne témoigne guère d'une grande sensibilité à l'égard de cet héritage*". Il visite, avec respect et admiration, les châteaux et les cathédrales des anciens âges - têtes de listes de notre patrimoine. Il n'a pas encore pris l'habitude, s'il la prend jamais, de couvrir d'une même dilection, les gares, les usines, les ponts, les viaducs, les barrages, les cités-jardins, les "grands-ensembles", les salles de cinéma, les stades de l'âge

moderne. Faut-il lui en faire grief? Il est un peu passéiste pour ses menus plaisirs. Il n'est pas du tout moderniste - sinon dans sa vie courante. Quand il veut rêver, c'est sur la vieille beauté. La jeune beauté du XX^e siècle? Si on l'aide à la discerner, saura-t-il rêver sur elle?

En l'année du centenaire, il me faut citer, une fois de plus, cette pensée lucide et prophétique du jeune vicomte Hugo, méditant sur le Moyen Âge: "*Nous n'avons plus le génie de ces siècles. L'industrie a remplacé l'art*". On pourrait, à perte de vue, épiloguer sur une telle pensée, formulée en 1825 par un garçon de vingt-trois ans qui promettait beaucoup: elle éclaire, elle explique, elle résume non seulement le siècle d'hier, mais celui d'aujourd'hui (3). Est-ce en philosophant sur elle que dès 1981, la Direction du Patrimoine a établi une mission d'études chargée d'envisager les conditions de recensement du patrimoine né de l'industrie? Aussi bien, une section du patrimoine scientifique, technique et industriel sera-t-elle créée au sein de la Commission supérieure des Monuments historiques, dont la transformation profonde est en cours. Pour sa part, l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France intensifiera ses recherches "méthodologiques" sur ce patrimoine inédit et sur les nouveaux modes de production architecturale. Un crédit de 500.000 F a déjà été affecté, nous précise-t-on, "*à des recherches menées dans des secteurs aussi variés que les équipements sportifs ou hydroélectriques, ou par exemple les stations-services*".

Inventer les chefs-d'œuvre du XX^e siècle, les analyser et les soumettre à l'admiration des foules! Une station-service sera-t-elle, demain, aux yeux de la loi, mise sur le même plan qu'une chapelle romane ou un manoir Louis XV? Le Centre Pompidou, la tour du Montparnasse, seront-ils, à l'avenir, classés au même titre que la cathédrale de Reims ou le château de Versailles? Chaque siècle a les "chefs-d'œuvre" qu'il mérite. Où sont les nôtres? Toute la question est là. La réponse est attendue avec impatience par les populations inquiètes...

C'est aveuglément que le XX^e siècle a renversé le legs du passé - en dépit des lois et des décrets les plus solennels. Qui plus est, comme le catoblépas de Flaubert, il se dévore lui-même avec un insatiable appétit. Les "anciens" œuvraient pour l'avenir. Les "modernes", pour vingt ou trente ans. Vite fait, vite vu, vite publié, vite méprisé, vite détruit. L'"*éminente dignité du provisoire*"! L'actuel pouvoir culturel va tenter de lui conférer l'immortalité. Quelle gageure! Ne s'agit-il pas, recon-

teté, M. Pierre Sudreau, ancien ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme... Allons-nous, maintenant, en être fiers? Au nom de la "méthodologie" que l'on préconise doctement, devons-nous faire amende honorable et, en chaussant nos lunettes sociologiques, devons-nous adorer ce que nous commençons à brûler? Ces blocs, ces barres, ces tours, les respectera-t-on, les classera-t-on? Ne font-ils pas intrinsèquement partie, que l'on en souffre ou non, du paysage monumental du XX^e siècle, de notre "environnement" familial? Et si nous les renversons, transformons ou mutilons, les siècles à venir ne nous rangeront-ils point parmi les plus inexcusables vandales de l'histoire? Ah! quel déchirant problème pour un sociologue pur et dur...

*
* *

Avant de prendre de grandes décisions, le pouvoir culturel organise une sorte de référendum par l'image. Il a, dans cette intention louable, lancé un concours national de photographie qui est consacré au patrimoine des années 1900 à 1960. "*La sélection des candidats retenus sera fondée sur la valeur documentaire des photos et sur le caractère représentatif des bâtiments choisis*". Un bref commentaire devra accompagner chacun des envois. Des expositions régionales, qui présenteront les meilleurs dossiers, seront organisées avant la fin de l'année et une exposition nationale se tiendra au Palais de Chaillot au début de 1986. J'espère qu'elles seront éclairantes et révélatrices.

A ce concours s'ajoute une "Bourse aux initiatives". Elle est destinée "*à aider des associations et des collectivités locales qui souhaiteraient mettre en place un projet d'action culturelle relatif au patrimoine du XX^e siècle*". Sur le plan régional, elle rassemblera des capitaux publics et privés. Ainsi, nous dit-on, elle constituera "*une première expérimentation des dispositions nouvelles prises par le gouvernement en faveur du développement du mécénat d'entreprise et des investissements de parrainage*". Les sponsors reçoivent leurs lettres de naturalisation...

Bref, on croyait que le XX^e siècle s'estompait, s'enfuyait et qu'il ne laisserait, dans l'esprit public, que peu de regrets. Le pouvoir culturel ou, plutôt, socio-culturel, se donne, soudain, beaucoup de mouvement pour le retenir. A toutes forces, on veut nous le faire aimer. N'est-ce point parce que nous ne le trouvions pas aimable?

La parole est maintenant aux *modernistes*. Ce seront peut-être les *passésistes* de demain...

Yvan CHRIST

Théâtre des Champs Elysées par les Frères Perret

naissent ses porte-parole, d'un patrimoine "*indéfiniment extensible ou répétitif*"? Quel aveu!

Il va de soi que tout, dans ce passé récent, ne sera pas retenu. Comme il en est du plus ancien patrimoine monumental, c'est vers une sélection que l'on s'orientera. Sagesse opportune! La date limite de cette sélection a été fixée à 1960, point culminant de la prospérité économique de notre après-guerre. Pour ceux qui ont connu l'avant-guerre, 1960, c'est déjà une espèce de Moyen Age. On en conclura qu'ils seront peut-être plus clairvoyants que nous, qui avons assisté, dans l'effacement, à une folle croissance, quasi incontrôlée. "*Quand je vois tout ce que j'ai fait construire autour de Paris, un sentiment de honte m'envahit*", déclarait un jour, avec une grande honnê-

(1) *Les Monuments détruits de l'art français. Histoire du vandalisme*, Paris, 1959.

(2) Cf. Yvan Christ, *Les nouvelles Métamorphoses de Paris*, Paris 1976, et *Les Métamorphoses de la banlieue parisienne*, Paris 1969.

(3) *Guerre aux démolisseurs!* in *Littérature et philosophie mêlée*, Paris, 1832.

VICTOR-HUGO : LE GRAND IMAGIER

En cette année du centenaire de la mort de Victor Hugo, nombreux ont été les ouvrages consacrés à l'écrivain, à l'homme politique, à sa famille ou même au dessinateur. Il suffira de citer les recherches de Henri Guillemin, de Pierre Georgel ou les synthèses et biographies d'Alain Decaux, de Hubert Juin ou de Jean-François Kahn (1).

Bloc incontournable, moitié titan, moitié nain pour sacrifier à son goût de l'antithèse, on trouve de tout dans le personnage, du plus petit à l'exceptionnel... Hugo amphitryon, Hugo grippe-sou, Hugo amant, Hugo père de famille, Hugo pair de France, Hugo socialiste rouge, Hugo grand-père gâteau, Hugo tyran domestique, Hugo "Père Noël" de la III^e République, Hugo vieillard libertain... A peine croit-on avoir clos la liste que surgit un Hugo "surréaliste", un Hugo précurseur de l'abstraction lyrique ou un Hugo pyrograveur !

Dans le concert des publications du centenaire, les éditions Flammarion viennent de s'illustrer avec leur *Grand Imagier Victor Hugo* (2). En mettant l'accent sur Hugo créateur d'images mais aussi objet d'images jusqu'à nos jours, ce magnifique album nous restitue de manière vivante toutes les dimensions du grand homme. Tour à tour la réalité, les mythes, la légende sont suivis pas à pas du vivant de Hugo mais aussi dans leur exploitation posthume. Et ceci à travers ses propres lavis, les illustrations de ses œuvres, les costumes, les mises en scène, les reprises de ses pièces, les caricatures de journaux, les portraits et ouvrages de Salon et les adaptations cinématographiques pour le grand écran ou la télévision.

Car dans le patrimoine hugolien entrent aussi bien David d'Angers, Delacroix, Berlioz que Sarah Bernhardt et les Mounet-Sully, Gauguin, Pompon, Rodin et Willette, le T.N.P. et Gérard Philipe, Robert Hossein et François Truffaut... Le génie du "Grand Imagier" fut précisément de créer des personnages capables d'alimenter une filiation aussi variée et aussi nombreuse.

Croquis à la plume par Victor Hugo, vers 1835, identifié souvent comme auto-portrait.

C'est ce en quoi cette somme foisonnante et suggestive parvient à retracer fidèlement l'échelle du phénomène. "Océan de mots", Hugo fut avant tout "un monument d'images". Et l'auteur, Jean-François Barrielle, prouve bien, par l'énorme iconographie réunie dans son livre, qu'"aucun mode d'expression n'est resté imperméable au poète, à l'homme politique, au patriarce et à son œuvre".

La renommée de Victor Hugo, constate Jean-François Barrielle, débute avec le développement de la lithogra-

"Marie-Tudor", film d'Albert Capellani - Pathé, 1912 -

phie: outil romantique par excellence et expression d'une nouvelle sensibilité qui servira son œuvre par l'illustration. Mais la pierre lithographique devient très vite aussi une arme politique par le biais des caricaturistes de journaux. La carrière de Hugo, homme public, dès la Monarchie de juillet, connaîtra grâce à eile un grand retentissement au moment même où ses ouvrages littéraires inspirent pour le meilleur et le pire les artistes de salon.

La photographie de même, dont il suit les premiers balbutiements l'intéressera beaucoup aussi dans les premières années de l'exil. C'est en partie dans ce miroir qu'il prendra, non sans grimaces, la mesure de son personnage nouveau de mage et de prophète raidi sur son rocher. A mesure que l'épreuve de l'exil le grandit dans l'opinion public, l'iconographie hugolienne va hausser le ton. D'abord avec les premiers reportages -au sens moderne du terme - consacrés à un homme de lettre par les photographes qui feront le voyage de Guernesey, mais aussi à travers une surenchère dont le "moi hugolien", de plus en plus au centre de son œuvre, encourage l'inflation.

Et là nous touchons à un "phénomène d'amplification de l'image par l'image" qui devait puissamment aider au développement de la légende de Hugo. "Au plan de la représentation, souligne l'auteur, dans ses excellents commentaires, tout porte à croire que l'hugolâtrie finale est le résultat d'un formidable mécanisme de fusion progressive entre l'iconographie de l'homme et celle de l'œuvre. (...) Liée à sa passion pour la chose publique, l'abondance de ses œuvres politiques et "journalistiques" (*Actes et Paroles, Histoire d'un crime, l'Année terrible*) ont encore accentué cette habitude de se mettre en scène - et de préférence au premier rang...". Dans la seconde partie du siècle, les éditions populaires tireront de tout cela le plus large parti, répandant jusque dans le peuple une imagerie aussi édifiante que tendancieuse.

Est-ce que pour cette raison que l'œuvre de Victor Hugo fut au centre des premières entreprises cinématographiques d'envergure? Il faut croire qu'à l'aube du XX^e siècle Hugo n'était entré au Purgatoire que dans les coterie littéraires, car Pathé n'hésita pas une seconde à s'assurer l'exclusivité du répertoire dès la création, à son

initiative d'ailleurs, de la Société cinématographique des Auteurs et Gens de Lettres.

Si la première adaptation cinématographique remonte, semble-t-il, à 1905 avec une *Esmeralda* d'Alice Guy, Pathé et son réalisateur vedette, Albert Capellani, frappent dès 1912 un grand coup avec *Les Misérables*, premier long métrage monumental (5000 m) de l'histoire du cinéma, avec Henry Krauss en Jean Valjean et Mistiguet en Eponine, dont le succès international lança la vogue des productions de prodige.

Mais ces incunables des adaptations de Hugo à l'écran (*Marie Tudor* en 1912, *Quatre-vingt-treize* en 1914, *Les Travaillleurs de la mer*, en 1918) portaient encore la marque d'une veine sociale (alors d'avant garde) fortement liée au naturalisme d'Antoine et du Théâtre-Libre dont la troupe fournissait la maison Pathé en acteurs. Tel quel cependant, et en dépit de son esthétique de "théâtre photographié", un film comme *Quatre-vingt-treize* en 1914 alarma assez l'autorité militaire pour connaître les honneurs de la censure : en pleine guerre un tel ouvrage insistait trop sur les divisions des Français sous la Révolution !

L'après guerre fit traverser l'Atlantique à Hugo. Hollywood inaugura alors les grandes productions internationales consacrées à son œuvre avec le *Notre-Dame de Paris* de Worsley (1924), *L'Homme qui rit* de Paul Lény (1928). Depuis Victor Hugo n'a cessé d'inspirer les réalisateurs jusqu'à la dernière adaptation en date des *Misérables* par Robert Hossein, vingt-septième parmi les versions pour l'écran consacrées au roman un peu partout dans le monde, y compris en U.R.S.S., au Mexique, en Inde et au Japon...

Hugo, son œuvre de poète, de romancier, de dessinateur, de dramaturge, sa famille, ses contemporains, la postérité du géant en France et dans le monde, jusqu'en 1985, *Le Grand Imagier* retrace tout cela, texte et image à l'appui, sans omettre jusqu'aux variétés de la flore que Hugo s'est aussi annexées puisque J.F. Barrielle a dédié plaisamment son livre "au merveilleux pépiniériste qui, en 1877, osa baptiser un géranium du nom de Victor Hugo !". Dans l'ordre de la popularité, ajoute-t-il, rien de plus fascinant que la logique de cette ultime floraison, au sommet du gigantesque amalgame des encens et des louanges. Miracle du verbe aussi : il s'est trouvé un poète capable de gagner le cœur du peuple au point de se confondre avec l'ornement de ses balcons !... "Géranium ? conclut-il. Aussi vrai qu'il y a eu aussi un "petit tondu", car la gloire seule supporte et engendre par nature la multiplication des genres et des formes - jusqu'au mauvais goût..."

L'originalité de ce beau livre est d'embrasser toute l'aventure hugolienne, depuis les pommes de canne à son effigie jusqu'aux bustes de Rodin ou aux grandes reprises de *Ruy-Blas*, sans négliger aucun des moyens d'expression qui ont fait de Hugo cet immense et fabuleux personnage, divinisé par les hugolâtres, admiré par les hugophiles, moqué par les hugophobes. L'ouvrage de

Jean-François Barrielle expose parfaitement comment, par l'amplification de la double iconographie de l'homme et de l'œuvre, Victor Hugo devient un symbole et l'objet d'un culte. Hugo, génie, héros et mythe...

Henri BOURBON

N.B. Une importante exposition consacrée à "La gloire de Victor Hugo" a été organisée au Grand Palais sous la direction de Pierre Georget; elle rassemble les images idolâtres ou railleuses du poète, les décors et costumes de son théâtre, les sculptures et tableaux dérivés de son œuvre. Un éclairage intéressant et intelligent sur la place qu'a occupé et qu'occupe encore Victor Hugo dans la mentalité et la mémoire des Français.

Au Petit Palais sont présentés, pendant la même période, du 3 octobre au 6 janvier, sous le titre "Le soleil d'encre", des dessins et des manuscrits de Victor Hugo. 400 dessins originaux d'une grande diversité et d'une remarquable maîtrise. Un ensemble assez fascinant.

Signalons enfin une nouvelle édition complète des œuvres de l'auteur de "La légende des siècles" dans la collection "Bouquins" chez Robert Laffont. 15 volumes de 1200 pages chacun.

Caricature de V. Hugo par Quillenbois (1849).

(1) Henri Guillemin, *L'Engloutie : Adèle Hugo*, le Seuil; Pierre Georget, *Les Travaillleurs de la mer*, Hersher; Alain Decaux, *Victor Hugo*, Librairie Académique Perrin; Hubert Juin, *Victor Hugo*, t.I: 1802-1843, t.II: 1844-1870, t.III: 1871-1885, Flammarion; Jean-François Kahn, *L'Extraordinaire Métamorphose ou Cinq ans de la vie de Victor Hugo, 1847-1851*, Le Seuil.

(2) Jean-François Barrielle, *Le Grand Imagier Victor Hugo*, Flammarion, 504 illustrations in-texte, gardes imprimées avec 62 portraits de Victor Hugo, 17 illustrations en couleur. Relié sous jaquette. 450 F.

notes de Lecture

● De la bêtise d'André Glucksmann

Au commencement était la bêtise. Ce bon vieux serpent qui, dans la Genèse, nous sussure à l'oreille : "Vous serez comme les dieux". Si la bête est première - c'est du moins l'opinion d'André Glucksmann dans son dernier essai (1) - la raison se retrouve bonne suivante au grand désespoir de tous nos "grands penseurs". Faut-il donc que ceux-ci soient étourdis des massacres et des charniers de notre siècle pour abandonner ainsi les délices de la chaire !

Intellectuel danseur, Glucksmann donne une nouvelle fois du marteau contre tout ce qui menace l'Europe et l'esprit. Zélé défenseur, il s'installe aux avant-postes du monde - et de l'esprit - libre et utilise déloyalement comme projectile les fameuses tartes à la crème des films muets de Mack Sennet. C'est ainsi que dans la première partie de l'ouvrage, les tartes volent bas causant des ravages dans les rangs de cette gauche qui a aujourd'hui peur de son ombre. Attali, encyclopédique plagiaire, en récolte au passage deux ou trois en pleine face, lancée-que l'auteur pardonne l'expression - de main de maître. Jugement sans appel de Glucksmann : les socialistes ont inventé le grotesque en politique. "Qu'est-ce que le socialisme à la française ? demande-t-il, la rencontre au fond de l'urne d'une lampe à huile, d'un vaisseau amiral à voile, d'un zeste de mauvaise conscience et d'un échantillon complet de tartes à la crème". Le pamphlet règne ici, mais qu'on se rassure, tout l'ouvrage n'est pas de la même veine. Sautons donc sans remord, les cent premières pages finalement assez anecdotiques et évitons les cent dernières où les "solutions" morales proposées sont émaillées de formules plutôt dignes de chapeauter un article de *Libération* que de figurer dans un essai philosophique. Passé cet agacement, reste moins d'une centaine de pages où André Glucksmann s'affirme une nouvelle fois comme un des philosophes les plus originaux de sa génération. Quatre-vingt-sept pages, denses, salubres. Un petit joyau, une fois débarrassé de quelques impuretés de style, ce fameux et fumeux style khâgneux qui trans-

forme parfois l'idée la plus limpide en un abîme d'opacité. Quatre-vingt-sept pages où l'auteur esquisse brillamment une phénoménologie de la bêtise.

Commençons par la preuve de son existence : Je ris donc j'existe. Formidable erreur de la modernité qui ne nie pas seulement l'intelligence et la force active de la bêtise mais également son existence même. Erreur de Bergson qui découpe le gag en une infinité d'analyses pour mieux expulser la bêtise. Car celle-ci transcende le décousu des scènes entre lesquelles on la morcelle. Témoin l'histoire d'une chute célèbre, celle de Thalès, le nez dans les étoiles, "C'est le même personnage qui météorologise et se ramasse".

La bêtise est absence de jugement mais absence active. En fait, elle prépare et balise le terrain, ôte au jugement toute occasion d'éveil. Mieux : elle supprime l'étonnement. Pour assurer sa suprématie elle se bat sur deux fronts, classant et excluant l'inclassable. "Ou bien, "positive" jusqu'au-bout écrit Glucksmann, elle déchet les réalités en autant de lambeaux qu'il faut pour n'avoir plus à penser. Ou bien, idéaliste à en crever, elle se gonfle et s'envole". Car la bêtise ne se réduit malheureusement pas à la niaiserie. Elle est particulièrement redoutable quand elle se pique de forger des valeurs du Bon, du Beau ou du Vrai. Sa mise en ordre des valeurs, par équations-tranche-tout, est un gisement inépuisable : gauche = goulag ; droite = racisme ; centre = triangle des Bermudes de la politique ; Nouméa = Alger ; nucléaire = fin fatale etc... Les valeurs, les mythes semblent bien être une préoccupation constante d'une race particulièrement dangereuse d'imbéciles. Une race d'autant plus dangereuse - et c'est fort dommage que ce thème ne soit pas franchement abordé par Glucksmann - qu'elle dispose aujourd'hui de moyens extraordinaires pour se faire entendre et se déplacer. Car comme l'écrivait déjà Georges Bernanos (2) en 1938, une colonie d'imbéciles solidement fixée à son terroir natal, tel un banc de moules à son rocher, peut passer pour inoffensive. "Mais

la vie moderne” change tout, elle “les brasse avec une sorte de fureur les engouffre par milliers, les sème à travers le monde, au gré de ses énormes caprices”. Faut-il croire que “la vie moderne est bête?”

Bernanos a été un des premiers à bien sentir l’horreur du mariage entre la bêtise et la technique. Il a craint à juste titre leur colère, leur goût obscène pour les valeurs et les “grands” mythes, en particulier celui du progrès.

Attention nous dit Bernanos : “La colère des imbéciles remplit le monde. Dans leur colère, l’idée de rédemption les travaille, car elle fait le fond de toute espérance humaine (...). Le mythe du Progrès était sans doute le seul mythe en qui ces millions pussent communier”.

Le progressisme, idéologie bête et méchante par essence descendant en ligne directe de ces “idéologies moyennes d’un christianisme accommodé à la sauce philanthropique”. Des idéologies relevant de la grande magie de l’homme liberté. Et liberté de quoi ? De son humanité, pardi !

Le progressisme contesté, molesté, écarté par ceux là même qui étaient ses porte-enseignes, on se laisse aller à l’optimisme : les mythologies préférées des imbéciles sont-elles sur le point de disparaître ? Grave erreur des optimistes, qui n’est pas sans rappeler la phrase de Bernanos : “Il n’y a pas d’optimistes ou de pessimistes, il n’y a que des imbéciles heureux ou malheureux”. Le progressisme a certainement disparu du prêt-à-penser idéologique, mais ce retrait n’était que tactique. Il a laissé un lot savoureux d’“imbécilités” regroupées sous le vocable insignifiant de modernité. Car notre époque foisonne de “petites mythologies” fort bien épinglées par Olivier Poivre d’Arvor dans son essai “Les dieux du jour” (3). Rien n’est épargné du walkman au peep-show, en passant par le clip, le poing G, sans oublier la mythologie du SIDA, de l’apocalypse nucléaire (enfin les imbéciles détiennent

les deux premiers syndromes d’un nouveau millénarisme), du péril japonais, du journal *Libération* ou d’Edouard Leclerc, des ventres à louer ou des bébés en strass et paillettes. “On vit une époque formidable” répète sans cesse un des personnages de Sempé. Formidable, peut-être. Étonnante, certainement pas. Car ces illusions que nous cultivons “parce que nous refusons d’admettre que vivre, c’est être exposé”, n’appartiennent en rien au monde des phénomènes. Ainsi que le souligne Hannah Arendt (4), plus on s’approche de notre temps et moins il subsiste de ces assomptions pré-philosophiques qui accouchèrent réellement la “science terrifiante” (Mc Luhan) appelée métaphysique. La vraie pensée - et non cette fausse monnaie intellectuelle émise par la bêtise - “ne dit ni ne cache rien, mais seulement signifie” (“oute legei oute kryptei alla semainei” Héraclite B93). Elle donne à penser en fournissant des indications ambiguës, comprises seulement de ceux qui saisissent les simples allusions, les fulgurants phénomènes. Cet étonnement provoque un choc initial qui amorce la démarche du philosophe. Depuis Parménide. “Etre” est le terme clé par lequel on désigne ce tout invisible et non perceptible, implicitement manifeste dans tout ce qui apparaît et se dévoile, pour reprendre un terme familier au vocabulaire heideggerien. L’image est belle et montre combien les idées les plus lumineuses véhiculées par les imbéciles demeurent étrangement opaques et insignifiantes. “Derrière un mot, je vois un signe” disait Nietzsche. Derrière le discours des imbéciles, il n’y a que le vide ou... le chaos.

Joseph MACE-SCARON

- (1) André Glucksmann, *La bêtise* Grasset
- (2) Georges Bernanos, *Les Grands cimetières sous la lune*.
- (3) Olivier Poivre d’Arvor, *Les dieux du jour*. Denoël
- (4) Hannah Arendt, *La vie de l’esprit, la pensée*, PUF

● Georges Pompidou d’Eric Roussel

Plus de dix ans après la disparition cruelle de Georges Pompidou, il est intéressant de pouvoir disposer de la biographie d’un homme qui a exercé une influence aussi importante pendant les 30 années qui vont de la Libération à 1974. Collaborateur du général De Gaulle, premier Ministre pendant 6 ans, puis Président de la République, il a détenu le pouvoir indirectement ou directement à des moments déterminants pour l’évolution de la France : à la Libération d’abord, puis en 1958 comme Directeur de Cabinet de De Gaulle à Matignon où il a un rôle “d’émence grise” (p. 97) : il est “l’homme clé du nouveau régime” (p. 108), peu connu, mais non moins efficace ; à partir de 1962, où il accompagna une formidable mutation économique et sociale.

Le portrait que trace Eric Roussel est très agréable à lire et efficace. Il fait une bonne description de sa carrière, mais sans doute est-il précisément trop descriptif.

Les années de formation auxquelles sont consacrées les trois premiers chapitres (jusqu’en 1944) sont trop peu développés (43 pages sur un ensemble de 515) ; les premières influences sont notées mais rapidement ; or les amis de jeunesse paraissent très importants dans la vie de Pompidou si l’on considère les importantes nominations reçues par ceux-ci par la suite. L’auteur se dit à plusieurs reprises historien, mais il n’utilise pas les méthodes d’investigation de l’historien. Ses analyses reposent principalement sur les témoignages (près de 200 personnalités ont été interrogées) ; or l’on sait que si ceux-ci peuvent être très utiles pour saisir une atmosphère, recréer une ambiance, il faut être bien prudent lorsque quelqu’un se remémore une phrase précise ou un détail particulier à 30 ou 40 années de distance ! Les guillemets sont alors suspects ; ce n’est pas la bonne foi du témoin qui pose problème mais tout simplement la mémoire, tous les historiens de l’époque contemporaine le savent bien.

L'auteur utilise aussi ce qu'il désigne comme ses "archives personnelles", mais sans préciser de quoi il s'agit : lettres, notes personnelles prises sur le vif ? L'imprécision d'un grand nombre de sources, leur manque de fiabilité, affaiblissent grandement l'ouvrage qui apparaît plutôt comme une œuvre journalistique.

L'image que l'on retient de Georges Pompidou est celle d'un grand Commis de l'Etat, pragmatique, (certains diront trop essentiellement pragmatique) d'un homme qui porte une grande attention à la vie quotidienne des français. Pourtant son destin peut sembler assez paradoxal : ce socialisant à ses débuts (il convertit Léopold Sédar Senghor du monarchisme au socialisme ! p. 30) devint l'homme de confiance de Guy de Rothschild ; ce lettré qui ne participera pas à la Résistance entra au cabinet du général de Gaulle dès la Libération ; ce normalien, Agrégé de l'Université se passionna pour l'économie ; "ce petit-fils de paysan auvergnat qui, avant d'accéder aux plus hautes responsabilités, a gravi, degré après degré, l'échelle sociale et fréquenté tous les milieux : la politique bien sûr mais également l'enseignement, le Conseil d'Etat, la banque, le Paris artistique et littéraire !" (pp. 172 - 173) : ce trait est fondamental pour comprendre l'homme et son action et noter ce qui peut le séparer de personnalités telles que Valéry Giscard d'Estaing ou François Mitterrand qui n'ont jamais baigné que dans le même milieu, qui ont toujours organisé et planifié leur carrière méthodiquement.

L'auteur privilégie surtout l'étude des années de responsabilité, à partir du moment où "cet inconnu pour l'immense majorité des français" devient Premier Ministre. Le Général lui laisse une liberté appréciable en politique intérieure et économique ; si bien que Georges Pompidou, estimant que la France ne vit pas à l'heure de son temps, peut consacrer ses efforts à la modernisation de l'appareil productif du pays : il a "le mérite d'avoir su faire comprendre la nécessité de l'industrialisation aux français" ; et d'avoir engagé une ambitieuse politique d'aménagement du territoire (il ne faut pas oublier cependant que les bases du renouveau ont été établies par la IV^e République).

Il apparaît comme n'ayant pas peur de la modernité tout en voulant préserver la tradition : ses goûts en matière culturelle sont non conformistes, mais il est aussi traditionaliste et conservateur. Eric Roussel écrit : "pour comprendre l'action qu'il va mener, il ne faut jamais oublier la tension permanente qui existe chez lui entre l'aspiration au changement et le sens de la continuité" (p. 366). L'auteur analyse avec soin les relations du Premier Ministre avec le Chef de l'Etat ; il voit dans l'Affaire Markovic (à partir de fin septembre 1968 alors qu'il n'est plus Premier Ministre), qui a profondément et à jamais blessé Georges Pompidou, au cours de laquelle le Général semble ne pas avoir eu la réaction qu'il attendait, le moment de séparation entre les deux hommes : "l'admiration reste, mais le lien quasi filial est définitivement rompu" (p. 297) : il lui arrive désormais de critiquer le Président, il ne cache guère que le jour venu il se

portera candidat à l'élection présidentielle, et c'est la fameuse déclaration de Rome de Janvier 1969 qui contribua tant à déstabiliser le Général à quelques mois du Référendum. Eric Roussel remet à sa juste place cette déclaration semblable à d'autres déjà faites sur le même thème, mais la présentation donnée par la presse en a fait un événement. L'affaire Markovic paraît, selon la démonstration de l'auteur, avoir des conséquences fondamentales : "jusqu'à son dernier souffle, le second président de la V^e République gardera le goût amer de cet épisode sordide et pendant les cinq dernières années de son mandat on peut affirmer que le jeu politique s'en trouva modifié. Tout à coup, sans explication apparente, des carrières ministérielles seront brisées tandis que d'autres ascensions seront favorisées par le nouveau prince" (p.299).

A l'Elysée, il entend affirmer sa volonté de maintenir les institutions et de les interpréter dans un sens gaullien ; il intervient hors du domaine réservé ce qui fait dire à Joseph Comiti : "la période pompidolienne a été en un certain sens encore plus gaullienne que la période gaullienne" (p. 424). Il dément nombre d'observateurs qui voyaient dans la Constitution de 1958 un texte taillé à la mesure du Général et qui n'imaginaient pas que la V^e République pût se maintenir une fois son fondateur disparu. Pompidou a conservé les institutions, leur assurant la durée, en les appliquant avec fermeté (il suffit de rappeler le départ de Jacques Chaban-Delmas de Matignon en 1972 alors qu'il avait obtenu de l'Assemblée Nationale un vote de confiance massif). Les principes gaullistes ont été maintenus en matière de politique étrangère, tout en poursuivant l'effort industriel, en relançant la construction européenne, en continuant sur la voie du progrès social le plus important que la France ait connu en ces deux derniers siècles. L'auteur note que Georges Pompidou a certes bénéficié d'une conjoncture favorable qui a permis une croissance forte et une redistribution de ses fruits, mais il pense que le mérite des choix fondamentaux lui revient : "Il est juste d'observer que les choix de Georges Pompidou et l'action qu'il a menée de 1962 à 1969 ne sont pas étrangers à l'extraordinaire essor industriel qui marque le début de son septennat" (p. 444). Le rôle déterminant de l'homme dans l'impulsion historique est encore une fois confirmé ; l'auteur rappelle à juste titre que dans le même temps, la Grande-Bretagne s'enfonçait dans le marasme. En 1973, devant les premiers signes de la crise, il lance la France dans un équipement sans précédent en matière d'énergie nucléaire.

Pompidou a lui-même fait le bilan par anticipation de son septennat, en juin 1969, bilan que l'on ne considère pas aujourd'hui sans une certaine nostalgie : "les peuples heureux n'ayant pas d'histoire, je souhaiterais que les historiens n'aient pas trop de choses à dire sur son mandat. Pas de guerre, pas de révolution notamment. Je souhaiterais en revanche qu'on lise dans les manuels d'histoire que de 1969 à 1976 la France a connu une période d'expansion, de modernisation, d'élévation du niveau de vie, que grâce au progrès économique et social,

elle a connu la paix extérieure, que l'étranger l'a respectée parce qu'il voyait en elle un pays transformé, économiquement fort, politiquement stable et dont l'action extérieure était entièrement tournée vers la paix et le rapprochement des peuples. Que mon nom soit mentionné ou ne le soit pas n'est pas très important. Ce qui

compte c'est que mon mandat soit pour la France une période de sécurité et de rénovation, de bonheur et de dignité" (pp 514 - 515).

Jean-Dominique DURAND

Eric ROUSSEL *Georges Pompidou*, J.C. Latiès, 1984, 566 p.

● Paris-Prague 1968-1978 de Pierre Grémion

En étudiant les attitudes de la gauche française devant le "printemps de Prague", l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques et la répression qui a suivi (ce qu'il nomme "le renouveau et la régression tchécoslovaques"), Pierre Grémion veut arracher les masques : le masque du "changement" du Parti communiste français, celui-ci étant largement compromis dans la normalisation tchécoslovaque ; le masque d'un parti socialiste défenseur des droits de la personne mais qui, pour une alliance électorale va occulter le drame qui se joue à Prague et, par voie de conséquence, sinon se rendre complice d'une répression, du moins, aliéner sa liberté intellectuelle.

Deux centres d'intérêt sont à retenir.

Le premier est le rappel des événements qui, pour ne pas être très éloignés dans le temps, n'en sont pas moins quelque peu estompés dans les mémoires. Se fondant uniquement sur des textes publics, des documents officiels il reconstitue l'aspect connu des événements, avec cependant la réflexion que permet le recul du temps et la confrontation de faits, d'analyses, de prises de position concomitantes. Le Printemps de Prague apparaît comme un mouvement de réforme et de renouveau, une sorte de "désintégration douce" (p 34) en même temps qu'un retour aux traditions nationales qui fait sauter la croûte de la culture officielle marxiste-léniniste, visant à permettre une expression de la société civile, timide certes, mais qui représentait une brèche dangereuse et insupportable : la répression s'abat à partir d'août 1968 sur un pays traumatisé par l'invasion militaire et frappe surtout les intellectuels et les milieux culturels victimes de purges et d'une véritable chasse aux sorcières (l'auteur évoque "l'appesantissement de ténèbres culturelles" p 135) qui conduit aux procès de 1972 ; mais elle n'empêche point un renouveau de l'opposition avec dans les premiers jours de 1977 le fameux "manifeste de la Charte 77" qui recueille un millier de signatures (ce qui est beaucoup si l'on pense au courage nécessaire) et qui "rompt avec le cercle vicieux de l'impuissance et de l'humiliation" : un sursaut de dignité (p 254) mais qui entraîne à nouveau une réaction violente du pouvoir. Mais l'auteur ne se contente pas de se faire le chroniqueur des malheurs de la Tchécoslovaquie : il les confronte à l'évolution politique de la gauche française : mai 1968, l'élaboration du programme commun qui aboutit à l'alliance conclue en 1972 (année des procès iniques de Prague). Surtout il analyse la manière dont la gauche (il vaudrait mieux dire les gauches) perçoit et interprète.

C'est là le deuxième centre d'intérêt de ce livre qui montre l'évolution des partis de gauche (y compris des marges gauchistes). Longtemps le printemps de Prague constitua un brevet de bonne conduite pour le PCF qui aurait brusquement changé et trouvé là son chemin de Damas : cette thèse répétée inlassablement par toutes les bonnes consciences de gauche ne résiste pas à l'analyse des textes officiels et des faits de Pierre Grémion. En réalité, le PCF a été pour le moins réservé à l'égard de l'expérience Dubcek, et après l'invasion soviétique a approuvé la répression et légitimé la "normalisation" : l'auteur remarque que le parti lui aussi est "normalisé" avec l'arrivée au Secrétariat Général de Georges Marchais et les purges internes. Quant au Parti socialiste, le jugement de l'auteur est particulièrement sévère. En se livrant au jeu cruel mais souvent révélateur du rappel des prises de position qui mettent en relief l'incohérence et l'aveuglement, il se demande si celui-ci résulte "de l'ignorance, de la complaisance ou de la convergence" (p 357). Du voyage de François Mitterrand à Prague en novembre 1967 et de sa rencontre avec Antonin Novotny quelques semaines avant sa destitution le 5 janvier 1968 (Claude Estier fit de lui un éloge prodigieux de complaisance dans "le Nouvel Observateur" du 22 novembre 1967 !) au Congrès de Metz de 1979 et au "Projet Socialiste" rédigé dans la langue de bois marxiste, en passant par le "silence écrasant" sur la répression en Tchécoslovaquie (p 198), "le profil bas" (p 220) adopté par les socialistes indigné l'auteur. La raison en est selon lui purement électoraliste ; il s'agit d'obtenir l'alliance du PCF : "le prix à payer pour la signature du programme commun, c'était le silence sur l'hiver de Prague (p 234) écrit-il, n'en ayant trouvé "nulle trace dans les publications, les colloques, les ouvrages des dirigeants, des cadres, des intellectuels" (p 201).

Pourtant à partir de 1977, l'illusion ne peut guère être maintenue : la Charte 77 tire la Tchécoslovaquie de l'oubli, Soljenitsyne vient de publier le troisième tome de *l'Archipel du Goulag* ("un livre qui surplombe le siècle" dit l'auteur) déchaînant contre lui des campagnes de dénigrement au sein de la gauche : seul "le Nouvel Observateur" y résiste (p 288), tandis que la dissidence se développe dans les pays de l'Est et tout particulièrement en Pologne : l'Afghanistan est envahie en décembre 1979 ; de nombreux intellectuels sont chassés du PCF ; l'union de la gauche est rompue et les élections législatives de 1978 constituent pour elle un nouvel échec. Mais

tout cela n'empêche pas le PS d'adopter un "Projet socialiste pour la France des années 80" qui apparaît "impermeable à la dynamique politique et intellectuelle des dix dernières années" (p 332) et profondément imprégné de l'idéologie marxiste et complaisant à l'égard de l'URSS.

Pierre Grémion va donc bien au-delà d'une simple chronique : il soulève des questions essentielles pour l'or-

ganisation politique de la France et bien qu'arrêtant son étude en 1978, il éclaire d'une manière étonnante les premières années du septennat de François Mitterrand.

Jean-Dominique DURAND

Pierre Grémion, Paris/Prague. La gauche face au renouveau et à la régression tchécoslovaques (1968-1978), Paris, Julliard- Commentaire, 1985, 367 p.

● Mgr Paul Rémond, évêque dans le siècle (1873-1963) de Ralph Schor

Cette excellente biographie due à un jeune historien de grande classe est riche d'enseignements sur deux points essentiels. Elle campe, en premier lieu, un évêque républicain, caractéristique du second Ralliement, celui de Benoît XV et de Pie XI alors que Pie X avait nommé des évêques conservateurs, parfois proches de l'*Action Française*.

Paul Rémond, né à Salins en 1873, ordonné prêtre à Besançon en 1899, avait milité dans le Sillon de Marc Sangnier et sa vie resta marquée par ce courant. Après un vicariat à Belfort (1900-1906) et l'aumônerie du lycée de Besançon de 1906 à 1914, il termina la guerre comme commandant d'un bataillon de chars et devint évêque-aumônier des troupes et des services français stationnés en Rhénanie (1920-1930). Entretenant des rapports confiants avec les hommes d'Etat de la République, il sut aussi acquérir la confiance des évêques allemands ; patriote éprouvé, il s'affirmait quand même un ardent partisan de la Société des Nations souvent décriée par les catholiques français.

Evêque de Nice de 1930 à 1963, il continua à entretenir de bonnes relations avec les autorités et les élus, notamment avec Jean Médecin, député-maire de Nice, qui devait être le candidat de la gauche aux élections présidentielles de 1956.

D'abord inquiet devant la poussée du "Front populaire", il ne tarda pas à se raviser et un de ses collaborateurs, l'abbé Daumas, allait jusqu'à serrer la main de Maurice Thorez au cours d'un meeting au Palais des Fêtes de Nice. Mgr Rémond, qui avait vivement condamné l'antisémitisme nazi, se compromit pour cacher 500 enfants juifs dans les institutions religieuses quand l'occupation allemande remplaça l'occupation italienne et fut naturellement l'invité d'honneur de toutes les manifestations patriotiques et antiracistes qui suivirent la Libération.

Le rôle pastoral de l'évêque est aussi intéressant. Ami personnel de Pie XI, il se comporta en évêque très attaché à l'action catholique, avec une prédilection pour les grands rassemblements de 1930 à 1940. Ce goût des grandes manifestations se retrouvait dans le culte marial : en 1938, 1946, 1948, 1950, il organisa de grandes manifestations réunissant chaque fois plusieurs dizaines de milliers de fidèles. Prudent vis à vis des innovations de l'après-guerre, il fut toutefois le seul évêque français à patronner l'expérience de "la bande de quartier" préconisée par l'abbé Godin. Mais le coude à coude des aumôniers avec les militants marxistes, les représentations de plusieurs évêques amenèrent Mgr Rémond à mettre fin à l'expérience dans des conditions qui choquèrent profondément une partie du jeune clergé.

Quelques années plus tard, le dénombrement de la pratique dominicale du 21 novembre 1954 faisait ressortir une observance moyenne de 17 %, ce qui indiquait une pratique inférieure à celle de Lille, Lyon, Strasbourg mais supérieure à celle de Grenoble, Marseille, Toulouse. D'aucuns avaient espéré un taux plus satisfaisant. La crise des vocations sacerdotales constituait une autre source d'inquiétude ; déjà en 1954, sur 322 prêtres, 153 seulement étaient nés dans le diocèse ; en 1961, on ne comptait que 21 élèves au Grand séminaire de Nice.

L'exode rural, surtout dans les pieuses vallées du Haut pays, les déplacements du dimanche, l'emprise d'une société de plus en plus hédoniste à laquelle n'échappaient pas les enfants des familles chrétiennes, jouaient contre la pratique et la vie religieuse, et les grands rassemblements de l'Action Catholique et des pèlerinages avaient masqué certaines réalités sous-jacentes.

Maurice BORDES

Editions Serre Nice.

● Un manuel médiéval de santé : le Tacuinum sanitatis

Malgré mes travaux actuels sur l'époque contemporaine, je garde la nostalgie du Moyen Age qui a servi de champ à mes premières recherches. L'actualité de l'édition m'y ramène parfois comme la sortie chez Seefeld

d'une très belle reproduction du *Tacuinum Sanitatis*, dont le manuscrit original est conservé à la Bibliothèque Nationale de Vienne (*Codex Vindobonensis* 2396, du XV^e siècle).

L'héritage de la médecine arabe

Le culte de la forme physique n'est pas une invention de fin de siècle. La vogue pour la médecine par les plantes, non plus. La Vénétie du XV^e siècle connut avant l'heure, les nostalgies écologiques et le goût des alchimies naturelles. Les courants d'idées quelque peu marginaux - déjà à l'époque - qui la traversèrent furent à l'origine d'un manuel de santé qui fit les délices de l'honnête homme du Moyen-Age: le *Tacuinum Sanitatis* précurseur des ouvrages de vulgarisation médicale, rédigé pour les non-initiés, le *Tacuinum Sanitatis* était un véritable vademecum de la santé. Le profane - aisé, s'entend - pouvait ainsi prendre soin lui-même de sa santé, grâce aux conseils pratiques que lui prodiguait ce "guide la forme", pour prévenir ou remédier aux petits maux de la vie quotidienne qui ne nécessitaient pas la consultation d'un médecin.

Pour se bien porter, l'auteur (anonyme) préconisait l'utilisation judicieuse des produits de la nature environnante et s'était donné pour tâche de répertorier "les vertus" thérapeutiques des "végétaux, animaux, minéraux" tout en prenant le soin de mentionner leurs "dommages" et les moyens de s'en garantir".

L'idée n'était pas entièrement neuve. Le *Tacuinum Sanitatis* n'était que la version latine et réactualisée du *Taquium as-Sihha*, littéralement les "tables de la santé" conçues par Ibn Botlan, un médecin arabe de Bagdad qui les rédigea au XI^e siècle. Copié et traduit en latin au XIII^e siècle à la cour de Manfred, roi de Sicile, comme pour consigner les anciens préceptes de la science traditionnelle et les sauver de l'oubli, l'œuvre originale d'Ibn Botlan, subit, au fil du temps, de multiples altérations (certaines espèces ou essences citées n'existant pas alors en Europe, furent même supprimées de l'édition latine). La plus complète et la plus authentique de toutes les versions connues de cet ouvrage de référence est sans

doute celle qui porte le titre d'*Enchiridion* et dont le manuscrit restera longtemps la propriété du Prince Eugène de Savoie - Carignan (1663-1736), avant d'être racheté par la Bibliothèque Nationale d'Autriche à Vienne. C'est ce manuscrit qui a été retenu aujourd'hui pour sa rare valeur iconographique et sa fidélité au texte original du XI^e siècle par les Editions Seefeld de Paris qui éditent pour la première fois en français le *Tacuinum Sanitatis* du Moyen Age. (*Les conditions de vente sont fournies sur demande par Seefeld, 7, rue des Saints-Pères 75006 Paris*).

Une édition de qualité

Limitée et numérotée, cette édition est l'exacte reproduction du manuscrit original conservé à la Bibliothèque Nationale de Vienne. Sa reliure, portant sur ses plats les armes du Prince Eugène de Savoie dorées à l'or fin est la réplique parfaite de celle que fit réaliser ce grand capitaine pour son manuscrit. Le même soin et la même fidélité ont été apportées à la reproduction des illustrations qui font de cet ouvrage un magnifique livre d'art : 294 miniatures dont 125 sont enluminées et réhaussées d'or constituent un témoignage de l'art de l'enluminure au XV^e siècle, en Vénétie. Elles sont en même temps une source inépuisable de renseignements sur la vie quotidienne de cette époque. Les collines du Nord de l'Italie, les villages, les châteaux, les objets, les costumes, les attitudes des personnages qui apparaissent en arrière-plan présentent un intérêt artistique autant qu'historique. Quant au volume de commentaires, préparé en français par Jean Dérens, conservateur à la Bibliothèque Historique de la ville de Paris, il livre pour la première fois au public les secrets de la médecine pratique du Moyen-Age et restitue avec le même souci de la vérité historique, la truculence, le charme et la saveur du franc-parler médiéval.

Jean CHELINI

● Robert Schuman de Christian Pennera

"Robert Schuman, la jeunesse et les débuts politiques d'un grand Européen de 1886 à 1924": le dessein de l'ouvrage de Christian Pennera est précis et intéressant. Retracer le milieu culturel dans lequel se déroule la jeunesse de Robert Schuman; étudier les premières années de sa vie politique, à savoir sa première législature. Il ne s'agit pas ici d'une biographie, encore moins d'une hagiographie. Christian Pennera fait œuvre d'historien, retraçant le climat d'une Lorraine catholique et largement germanophone, tenue en légère condescendance à la fois par la puissante Alsace et, juste après la guerre, par les tenants d'une francisation accélérée. A la croisée des chemins et des influences, Robert Schuman saura retenir le meilleur des cercles catholiques allemands auxquels, au cours de sa vie étudiante, il participera activement, du Centre lorrain (avec lequel ses rela-

tions sont amicales mais distantes), de l'action catholique sociale. Ces diverses activités comme sa naissante réputation d'avocat l'imposent, après la guerre, dans la liste de l'Union Républicaine Lorraine, dans un contexte cependant extrêmement concurrentiel. Au passage, Christian Pennera apporte des éléments nouveaux sur la période de guerre et l'affectation de Robert Schuman à la Direction du Cercle de Boulay, faisant définitivement justice de l'épithète d'"officier allemand".

C'est ce contexte qui éclaire les premières années de l'activité parlementaire de Robert Schuman, marquées par une activité législative intense mais exercée dans un seul et unique domaine: la situation institutionnelle de l'Alsace et de la Moselle. C'est l'un des grands mérites de l'ouvrage de Christian Pennera que de retracer minutieu-

sement le détail de ces activités, mettant ainsi en valeur le scrupule et l'excellence juridiques de Robert Schuman, sa tolérance et son pragmatisme (ainsi, sa position sur le bilinguisme), mais aussi sa grande fermeté sur les principes (affaires de la liquidation des usines métallurgiques de Lorraine ou du statut des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine), fermeté qui peut l'amener parfois à se séparer de ses colistiers. L'intransigeance de Robert Schuman sur les questions religieuses est au moins aussi nette. Elle amène un journal satirique de Metz à écrire : "J'ignore si M. Schuman croit à la prédestination. Il a tellement l'aspect d'un janséniste qu'il se pourrait bien que la doctrine confessée avec tant d'éclat par Arnauld, Nicole et Pascal fut aussi la sienne (...). Voué à une vie de travail et de vertu, M. Schuman sans être lié par aucun vœu s'applique à les respecter tous" (p. 251). Robert Schuman sera de toutes les manifestations diocésaines, contribuant notamment au lancement de l'ACJF et de plusieurs associations étudiantes catholiques. L'action incessante de Robert Schuman, alors même qu'elle se

déroule souvent à Paris et qu'elle est plus tenace qu'elle n'est spectaculaire, lui vaudra la satisfaction d'être élu premier de la liste de l'Union Républicaine Lorraine aux élections de mai 1924. Bien avant de devenir le "Père de l'Europe", Robert Schuman apparaît comme un homme politique dont l'action est empreinte de sérieux et de profondeur. Les grandes visions savent mûrir dans l'acharnement un peu gris du labeur quotidien.

D'apparence quelque peu austère, de style guère expansif, à l'image de son sujet, le livre de Christian Pennera se recommande par une précision du meilleur aloi. Ce n'est pas de la personnalité de Robert Schuman qu'il nous entretient, mais de son travail et du milieu dans lequel il l'accomplit. Et c'est bien ainsi que l'on aime à entendre parler du député de la Moselle.

Benoit VERMANDER

Christian Pennera, Robert Schuman, la jeunesse et les débuts politiques d'un grand européen, de 1886 à 1924, 1985, 320 p., iconogr., éd. Pierron (4, rue Gutenberg, 57206 Sarreguemines).

● Pourquoi la propriété ? d'Henri Lepage

Henri Lepage présente trois ouvrages en un seul : une recherche sur la contribution de la *propriété* à l'ordre social, une synthèse des théories économiques libérales sur la propriété, enfin, dans les derniers chapitres, un plaidoyer pour la propriété, institution unanimement reconnue pour son efficacité, mais dont la valeur éthique a été contestée par tous les courants qui, de près ou de loin, se sont réclamés du socialisme.

A travers ce triple projet, Henri Lepage témoigne de l'intention de confondre les termes de libéralisme et de capitalisme qu'une attitude distincte à l'égard de la propriété différencie en général. Il s'engage, dans le même élan, dans un rapprochement du socialisme et du communisme, auquel n'invite probablement pas l'observation de la réalité politique. Propos contestable, donc, mais stimulant.

"Le récit historique n'explique rien; il raconte, un point c'est tout. Il retrace la formation des concepts et des institutions mais ne permet pas de répondre à la question : pourquoi? Pourquoi la propriété privée existe-t-elle. Pourquoi est-elle devenue le fondement de l'ordre juridique et social de l'occident ?" (...)

"La réponse que suggère l'analyse économique est la suivante : si la propriété privée existe, si la propriété privée est devenue le pilier sur lequel se sont construits les réalisations et les succès de notre civilisation, nous le devons à ses propriétés d'efficacité".

"Cela suffirait-il pour accepter l'idée qu'un tel système est le meilleur possible, le plus désirable ? Si on est libéral et si on croit en la valeur suprême de la liberté individuelle, on répondra bien sûr non (...) L'analyse économique de la propriété doit s'accompagner d'une étude des

caractéristiques éthiques et morales du système".

Telles sont résumées par quelques citations, les convictions essentielles que développe Henri Lepage. Ses analyses économiques, ses références à des auteurs tels que Henry Manne ou Armen Alchian ont un aspect fortement idéologique ; le "libéralisme sauvage" est triomphant à toutes les pages, un libéralisme sur lequel on ne peut faire que des réserves... On regrette que l'auteur utilise tant le raisonnement par analogie : cela aide à comprendre, certainement pas à convaincre.

L'intérêt essentiel du livre réside en deux attitudes constantes dans l'ouvrage. En premier lieu, il est *aujourd'hui* possible de défendre la propriété privée, sans émouvoir l'intelligentsia ni déclencher dans les milieux intellectuels de psychodrame politique. Ce premier acquis, discret mais fondamental, a pour une certaine part une valeur historique. En second lieu, on peut aller plus loin encore et faire de la propriété privée le fondement de valeurs morales. Aux Etats-Unis même on a admis avec difficulté une telle éventualité à travers les travaux des libertariens. Henri Lepage contribue à introduire leurs idées en France et à modifier ainsi les termes du débat entre les hommes politiques et les intellectuels. Dépouillé du langage juridico-économique qu'il aurait été facile d'accumuler sur un sujet tel que la propriété, le livre d'Henri Lepage est accessible et clair. Avec modestie, l'auteur vulgarise plus qu'il ne découvre. Il fait partie de ces hommes suffisamment amoureux de la liberté pour entreprendre de la construire.

Bertrand ROSSERT

Ed. Hachette, coll. Pluriel

Discordes dans l'église

par Étienne BORNE

Vingt ans après sa conclusion le concile Vatican II est devenu un signe de contradiction. Nous voici à l'heure du bilan, lequel ne saurait être, sauf pour des esprits échauffés en des sens contraires ni entièrement positif ni entièrement négatif. D'où la nécessité et la légitimité du prochain synode romain qui tentera de faire le départ entre ceci et cela. Et ce que dira et fera le synode, si pacificateur qu'il veuille être, sera loin de satisfaire tout le monde, tant à propos de Vatican II la discorde s'est établie dans l'Eglise, et avec une singulière acuité dans l'Eglise de France.

Dans l'effervescence qui se manifeste, il y a, parfois inextricablement mêlées, de saines inquiétudes et une mauvaise fièvre. Se dessine un mouvement contestataire de l'actuelle politique pontificale, accusée, de manière souvent insidieuse, de préparer, par le moyen du synode, une mise en question de Vatican II ; serait annulée cette "ouverture au monde" qui faisait la belle originalité du dernier concile, et l'Eglise serait en passe de revenir aux autoritarismes et aux dogmatismes qui avant le concile, donnaient à l'Eglise une mentalité obsidionale, systématiquement défiante à l'égard des nouveautés du siècle.

On ajoute que le chef d'orchestre, nullement clandestin, de cette entreprise proprement réactionnaire serait le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation de la foi, qui, s'étant découvert en ne cachant pas ses inclinations personnelles pour la "restauration" de la foi et de la discipline, est devenu la cible favorite d'une intelligentsia contestataire. Qu'on ne s'y trompe pas : à travers Joseph Ratzinger, c'est le pape lui-même qui est visé et qu'on essaie de nous présenter comme un nouveau Pie IX ou un autre Pie X. décidé à tirer sur tout ce bouge dans l'Eglise comme dans le siècle.

L'"appel de Montpellier" présenté et commenté avec beaucoup de complaisance dans une bonne part de la presse, même et surtout catholique et qui est devenu la charte de la contestation n'hésite pas à dénoncer "l'exercice solitaire de l'autorité pontificale". Triste pauvreté d'invention chez des dévots de la "créativité". Le trait polémique est copié d'une ancienne attaque giscardienne contre de Gaulle. Ce qui montre bien à quel point et jusque dans une langue sans originalité, l'actuelle contestation est politisée. Le procès qui est fait à la Rome de Jean-Paul II tient en une formule : avec le concile l'Eglise s'était orientée superbement à gauche et voici qu'avec ce pape elle vire résolument à droite, comme il arrive banalement (nos gauchistes ne devraient pas être les derniers à l'apprendre) à un pouvoir de "Front populaire" ou "d'union de la gauche" après la brève et comme rituelle flambée des espoirs déçus.

Cette réduction politicienne d'un haut débat, et le slogan du plus pur style "Libé", "Touche pas à mon concile" sont proprement misérables. Qui aspire à diriger les consciences chrétiennes et à faire entrer les catholiques dans l'avenir par les chemins bien sacralisés de la gauche, devrait commencer par s'instruire ; il apprendrait qu'un certain Karol Wojtyła a joué un rôle important à Vatican II, que tels passages de la constitution conciliaire "Lumen gentium" touchant la vision chrétienne

de l'homme, et qui annoncent les grandes encycliques du présent pontificat, sont de la main du futur pape. Lequel comme l'a écrit Robert Solé dans "le Monde" (et je ne sache pas que ce journal justement réputé pour son ouverture ait été repris en main par quelque Ratzinger) est proprement un fils du concile. La rumeur qui l'accuse d'intention parricide est donc plus stupide encore qu'odieuse.

Certes le concile n'a pas tout résolu, et il reste dans l'Eglise, encore en suspens, des problèmes qu'il importe de traiter avec le sérieux que requiert leur gravité. Mais on s'interdit de les résoudre si on les aborde munis de concepts indigents qui, comme ceux de droite et de gauche, sont d'autant moins valables pour bien penser l'histoire de l'Eglise que leur grossier simplisme n'est pas sans falsifier l'intelligence de la vie politique. Est à récuser pareillement une idéologie du dépassement pour le dépassement que des esprits plus encore étourdis qu'avancés prennent pour une authentique philosophie de la modernité. S'il y a des paralysies et des crispations qui sont pathologiques, le prurit du changement et l'obsession de l'autrement sont pareillement morbides. On ne rompt pas avec des traditions desséchées et des immobilités d'inertie en congédiant tout l'héritage, poussière et germes balayés en même temps. Seule une fidélité, certes critique et les yeux ouverts, est véritablement créatrice parce qu'elle est une instauration recréatrice. En cherchant une Eglise radicalement nouvelle, on enrôle contre le passé un futur rendu fantasmagique par une inintelligence des lois de la durée et ignorance de ce qui doit demeurer.

Le concile n'a pas été l'acte de naissance d'une Eglise nouvelle, mais, et c'est un plus beau et plus vrai matin, le renouvellement de la vieille Eglise qui devait couper quelques branches mortes afin que circule mieux la sève et qui a encore tant à dire à l'humanité. Ce que vient d'expliquer un vétéran de la théologie, penseur engagé jusque dans le grand âge, qui sait tout sur l'Eglise, et qui, à la manière dont la jeune clarté du jour dissipe les brumes qui offusquaient l'aurore, dissout les rumeurs malveillantes avec une tranquille et souveraine autorité.

On comprend, à lire Henri de Lubac (1), pourquoi ce pape est contesté jusqu'à la calomnie. Sa parole qui retentit d'un bout à l'autre du monde, propose trop de vérités dérangeantes aussi bien pour ceux qui se contentent d'un christianisme mondain, sécularisé, amalgame en quelques cas de spiritualité et de marxisme, que pour ceux qui ayant perdu leurs repères se font une sagesse ou plutôt une esthétique avec la ronde indéfinie de leurs incertitudes. La grandeur exceptionnelle de Jean-Paul II qui ne rentre dans aucune catégorie établie et surtout pas dans celle d'un "intellectuel-catholique-ouvert-au-monde" est mieux perçue par la foule des simples et des petits que par l'élite des subtils et des habiles, ces malins auxquels on ne la fait pas et, qui dans leur peur d'être dupes, manquent régulièrement leurs rendez-vous avec le génie ou la sainteté.

(1) "Entretiens sur la foi" France Catholique, Le Cerf, 147 p 50 F